

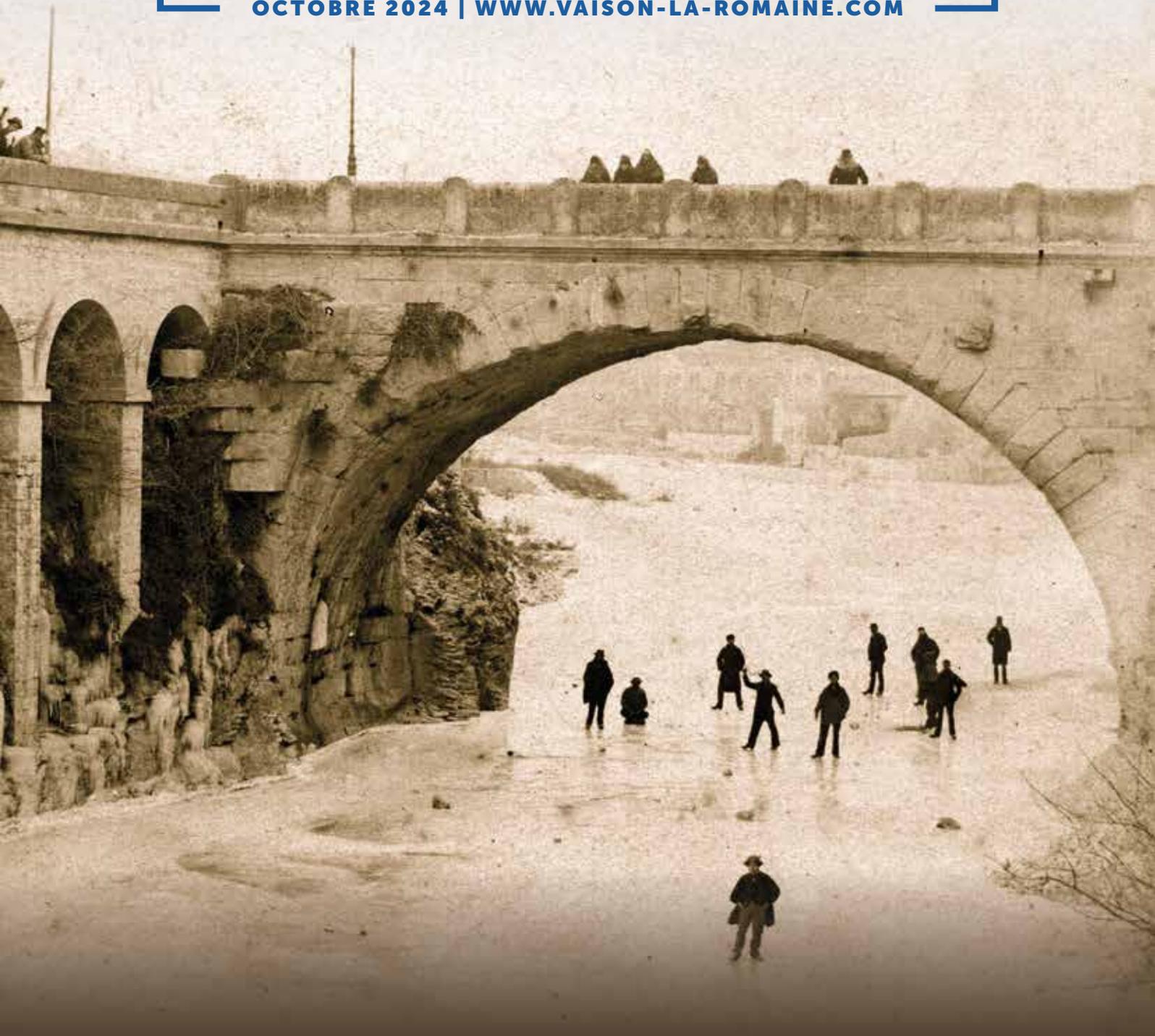
ÉDITION DU CENTENAIRE

VAISON

HORS SÉRIE

-LA-ROMAINE

OCTOBRE 2024 | WWW.VAISON-LA-ROMAINE.COM



**De Vaison à Vaison-la-Romaine
1924-2024**

SOMMAIRE

Préface : Un bel avenir pour notre passé	3
1923, l'émergence de l'idée, de Vaison à Vaison-la-Romaine	4
La vie à Vaison à l'orée du développement archéologique	5
Regards sur le patrimoine : l'évolution des attitudes	16
Affermissements des lois Monuments Historiques	23
1923. Gestation de l'identité romaine	27
La période Sautel-Formigé-Burrus-Fabre	32
Arrêt des fouilles extensibles et recherches préalables aux projets urbains	39
Préserver le charme d'une ville de patrimoine	46
Vaisonnaises et vaisonnais célèbres	50
Annexes	61
Bibliographie	70
Chronologie simplifiée	71
Lexique	75

Vaison-la-Romaine | Mensuel municipal de la Ville
Hors-série Octobre 2024
Direction de la publication : Jean-François Périllhou
Crédits photographiques : Ville de Vaison-la-Romaine, Fonds Sautel, Julien Charles, Christine Bezin, Photo Vassille, DRAC, Monuments historiques, collections privées.
Imprimerie : JF Impression.
Dépôt légal : octobre 2024 · Diffusion : 2 000 ex.
Document conçu et imprimé dans un souci de préservation de l'environnement : utilisation d'encre végétales, impression par un imprimeur éco-responsable, sur papier PEFC, fabriqué sans azurants optiques (adjuvants blanchissants), ni chlore.
Mairie de Vaison-la-Romaine · 6 cours Taulignan, BP 72
84110 Vaison-la-Romaine, tél. 04 90 36 50 00 ;
E-mail : mairie@vaison-la-romaine.fr



Sabine et Hadrien. Sculpture de César Henao offerte par Léonard Ganadda à l'occasion du centenaire de l'appellation Vaison-la-Romaine.



Jean-François Périllhou

Maire de Vaison-la-Romaine



En couverture : Pont romain (cl.MH 1840) avec le parapet de 1842-1843. Ouvèze gelée et patineurs improvisés, 19 janvier 1891.

PRÉFACE

Un bel avenir pour notre passé

1924. Il était une première fois Vaison-la-Romaine. Il y a tout juste 100 ans, quelques hommes passionnés, politiques, mécènes, archéologues, ont changé le destin de notre commune. Ils ont gravé dans le marbre, notre lien historique avec la "ville éternelle", Rome.

Cette cité-état qui régnait sur notre monde, a permis à l'ancienne capitale des Voconces de se doter de lieux publics exceptionnels : forum, amphithéâtre, thermes... Mais également un pont devenu iconique et un théâtre qui continuent 2 000 ans plus tard, d'être utiles aux femmes et aux hommes qui font Vaison-la-Romaine en 2024.

Cette entente entre Voconces et Romains a permis également à l'Empire de compter parmi ses hommes illustres, des natifs de notre territoire : Burrus et Bruttianus pour les militaires ou Tacite et Trogue Pompée pour les historiens, pour ne citer qu'eux.

Cette dénomination "Vaison-la-Romaine" nous invite sans cesse à penser l'origine du cachet unique de notre commune. C'est à dire sa douceur de vivre toujours très prisée ; ses paysages d'une beauté exceptionnelle, à la fois naturels et modelés par l'activité des hommes ; ses sites antiques sertis dans notre cœur de ville, conférant à ce dernier une respiration poétique hors de prix... Chez nous, la splendeur architecturale, le goût des jardins, cette appétence pour tous les arts, qu'ils soient rythmiques ou plastiques, ne datent pas d'hier. Ni d'avant-hier.

Vasio, Vaison, puis Vaison-la-Romaine qui réunit les deux premiers. Un mariage heureux dont nous célébrons tous ensemble les noces d'eau - 100 ans d'union - en 2024. Et en guise de cadeau nous vous offrons ce document, qui retrace une histoire du siècle écoulée dans notre ville si chère. OÙ grâce aux pouvoirs publics, aux archéologues, aux mécènes, notre passé a toujours une riche actualité et un bel avenir qui se dessine au fil des secrets qu'il nous révèle.

Votre maire, Jean-François Périllhou



Inauguration des vitrages artistiques de Kim En-joong offert par Léonard Gianadda en 2019.

1923, L'ÉMERGENCE DE L'IDÉE, DE VAISON À VAISON-LA-ROMAINE

Christine Bezin, responsable du service Patrimoine de la Ville de 1986 à 2019
et Serge Chevalier, adjoint en charge du Patrimoine et de l'Archéologie

La commémoration du centenaire de la dénomination officielle "Vaison-la-Romaine" est l'occasion d'apporter un éclairage sur la petite agglomération rurale d'alors (3 042 habitants) et la gestion de son patrimoine.

Cette dénomination prend tout son sens quand on sait que les générations précédentes ont vécu et perçu la dispersion massive de biens archéologiques comme une perte irréparable. C'était l'époque où monuments et objets ne bénéficiaient d'aucune protection et étaient au cœur d'un commerce légal qui a enrichi les collections privées et les musées français et étrangers. Au début du XX^e s., l'évolution de la législation a fait disparaître ces pratiques et donné aux élus locaux un cadre réglementaire qui a facilité la mise en valeur du patrimoine vaisonnais. L'année 1924 se situe à cette période où les richesses archéologiques pouvaient enfin demeurer sur Vaison et favoriser une économie touristique.

Ce temps de villageois, à peine distant de quelques générations, est pourtant bien différent du nôtre. En 1924, les espaces agricoles dominaient à l'emplacement de la ville actuelle, avec les domaines de Puymain et de La Villasse et aux alentours de la cathédrale... Mais peu à peu, la ville basse s'y étirait, accueillant les habitants qui quittaient la Haute-Ville. Les chantiers de construction livraient régulièrement des vestiges antiques.

C'est dans ce contexte de recherches organisées et de découvertes fortuites qu'il y a cent ans, le maire Ulysse Fabre (1879-1946)^[1] décida de lier à jamais le nom de sa ville à son patrimoine antique, afin d'en assurer la notoriété. Son discours en conseil municipal (13 décembre 1923) éclaire sur sa vision de l'avenir : développer l'attrait touristique et la préservation des vestiges, se doter d'un musée proche du théâtre, sans négliger les monuments des siècles suivants.

Huit mois plus tard, le décret du 10 août 1924 officialisait la dénomination "Vaison-la-Romaine". La titulature de la ville antique, *Vasio Vocontiorum* rappelait son origine Voconce, désormais Vaison s'attachait à son passé "romain".

Aujourd'hui avec le recul du temps, l'omniprésence des sites antiques, le nom de la ville n'appelle aucune interrogation. Mais à l'époque !

À l'exception du théâtre en cours de dégagement,

les témoins gallo-romains à visiter étaient limités au pont romain et à des éléments lapidaires conservés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. L'extension des fouilles était bien incertaine au vu des financements restreints du ministère des Beaux-Arts et du département.

Ulysse Fabre s'est montré confiant. Il a forcé le destin en demandant l'autorisation d'inscrire la romanité dans le nom de Vaison. Il poursuivait ainsi les résolutions prises quelques années auparavant avec l'achat du domaine de Puymain.

Cette appellation qui "chante si bien" véhicule mondialement l'imagerie et la poésie d'une petite Rome et la hisse dans le classement des prestigieuses sites antiques de la région, Arles, Orange, Nîmes qui, avec leurs édifices monumentaux, auraient pu légitimement s'adjoindre ce qualificatif. Cette identité est aussi une obligation morale forte envers tout le patrimoine, antique, médiéval et moderne.



Haute-Ville, tour de l'horloge voisinée par des maisons ruinées.

[1] Directeur de la manufacture d'instruments agricoles. Conseiller municipal de Vaison dès 1906, adjoint au maire de 1912 à 1919, puis maire en 1919. Conseiller général du Vaucluse à partir de 1913, puis président de l'assemblée départementale de 1922 à 1940. Sénateur radical-socialiste de janvier 1936 à décembre 1944. Officier de la Légion d'honneur en 1938 et commandeur de la Couronne d'Italie.



Ruines. Au loin, la cathédrale et de la chapelle.

LA VIE À VAISON À L'ORÉE DU DÉVELOPPEMENT ARCHÉOLOGIQUE

De la ville haute à la ville basse

En 1901, sur les 2 814 habitants recensés, il ne reste plus que 15% des Vaisonnais à la Haute-Ville. Ils sont 429 abrités dans 147 maisons vétustes alors que 1 492 habitants logent dans la ville basse (364 maisons) et 887 en campagne (243 fermes)². L'habitat de hauteur se dégrade inexorablement. Des ruines y sont démolies en 1911 pour raison de sécurité dans les rues sous le château, les plus difficiles d'accès. A l'inverse, la ville basse, embryonnaire, est en cours d'extension. Les travaux de construction y dégagent régulièrement des témoignages de l'occupation humaine passée. L'histoire répète le schéma classique des déplacements de population entre plaine, en période de paix, et hauteur en période de troubles. Cette migration fait partie une nouvelle fois de ce cycle. Elle vide la Haute-Ville d'une "population pauvre et déshéritée"³ au profit de constructions plus confortables dans la vallée ; comme cela s'était produit dans l'Antiquité lors de l'abandon partiel de l'*oppidum* protohistorique. En 1924, ce transfert est encore en cours.

Ce déclin de la Haute-Ville se poursuit jusqu'à l'installation (en résidence secondaire

principalement) de nouveaux arrivants charmés par le cachet des lieux qui remirent en état d'anciens hôtels particuliers (Guy Mounereau, Jean Martet en 1934, J. Mouillefarine...), signe d'un regain d'intérêt pour le pittoresque du Haut-Vaison.



Montée du château

[2] Vaison comptait 3 042 habitants au recensement de 1921. Ce nombre n'évolua pratiquement pas jusqu'en 1936.

[3] Délibérations du 13 mars 1889, puis du 27 juin 1909.



Bourgade de la rive droite mentionnée dès 1546. Hypothèse. Dessin de Jean Marcellin.

Le faubourg devient ville

Au départ, l'habitat du faubourg, situé aux abords directs du pont, s'est prolongé de part et d'autre de la grand-rue vers le nord, dans le secteur de l'ancien couvent des Cordeliers et vers l'ouest, où s'étaient établis autrefois les Dominicains. Au début du XVIII^e s., l'hôpital (de la rue de la Charité à la Haute-Ville) est transféré au quartier du pont. Le cadastre de 1826 ainsi que les décisions communales mettent en évidence un manque de gestion de l'espace, sans doute imputable à la propriété privée. Cette absence de maîtrise de l'urbanisation⁴ imposa plus tard d'importants travaux de régulation par élargissements et alignements de voies et places aux XIX^e et XX^e s. Après 1839, la création de la route départementale n°13 (avenue Jules Ferry) favorisa le développement de l'habitat vers l'ouest et améliora l'accès à la rue des Dominicains (actuel cours Jean Jaurès) et au centre-ville. La place du marché, mieux desservie, était nivelée et plantée d'arbres en 1845 (place de Montfort). La ville se densifiait aussi vers l'est le long de l'axe qui deviendra la rue Victor Hugo (route départementale n°9 bis élargie en 1897). La grand-rue était élargie en 1882.

Le seul quartier à présenter un parcellaire planifié est visible sur la frange sud du domaine de Puymain de part et d'autre de la bande (de 200 m sur 16 m) qu'offre à la commune Victor Adrien de Blégier, marquis de Taulignan, pour y créer un cours, en

1853. Deux ans après, le marquis mettait en vente la totalité de son domaine. C'est sur ce nouveau cours Taulignan que l'hôtel de ville venait d'être aménagé (en 1909) en bordure de la ville. Cet emplacement paraissait judicieux car on imaginait la densification de l'habitat vers la gare plus au nord (liaison ferroviaire inaugurée le 10 mai 1907⁵). C'est d'ailleurs sur la colline à l'est de cet axe que fut érigé le monument en l'honneur des soldats morts aux combats de 1914-1918⁶. Pourtant la subvention versée par l'Etat, au moment de l'achat du domaine de Puymain en 1915, stipulait que le domaine devait être dévolu à un usage essentiellement archéologique. Mais le deuil des familles avait fait céder les élus. L'emplacement avait été choisi pour sa visibilité depuis l'avenue de la gare. L'œuvre fut confiée au sculpteur Marius Saïn en 1922.⁷ Peu après son inauguration le dimanche 8 avril 1923⁸, les vestiges de la Maison des Messii étaient mis au jour quelques mètres plus bas. En 1930, le monument fut transféré au pied de la Haute-Ville, en face du pont romain, grâce à une participation financière de Maurice Burrus. Dans ses Mémoires, ce dernier le situe "au-dessus de la Maison des Messii, un peu à l'ouest de l'emplacement du bassin moderne" et précise que : "... la coexistence d'un grand bas-relief évidemment moderne immédiatement à côté de constructions et d'objets antiques devenait malheureux".

[4] L'absence d'un plan d'ensemble rappelle l'urbanisation de la vallée au I^{er} siècle avant J.C.

[5] Les liaisons ferroviaires fléchissent pendant la guerre de 14-18 avant de reprendre. Le dernier train y circule en 1952.

[6] Proposition du comité de réflexion représentant les anciens combattants et les familles endeuillées. Archives communales 2MN 38. Séance du conseil municipal du 9 janvier 1919.

[7] Ce sculpteur né à Montfavet (1877-1961) avait son atelier à Paris, mais travaillait régulièrement dans la région.

[8] Grand portique dédié AUX MARTYRS AUX VAILLANTS AUX FORTS. 1914-1918 (6 m sur 5 m 65 de haut). Le bas-relief central représente des soldats sous l'allégorie de la France qui s'élance dans les airs.



Rue des Halles et place de Montfort. Dessin de Jean Marcellin. XVIII^e s..



Cours Taulignan en 1902. Etablissement de la mairie en 1909 au niveau de l'enseigne "tissus".



Avenue de Nyons en 1904 (actuelle rue Victor Hugo).



Avenue de Villedieu en 1907 (avenue du Général de Gaulle).



La place du marché devient place de Montfort en 1923. Fontaine de l'architecte Ferlin (1841).



La Grande-rue, 1903. Commerces ombragés par des bâches.



Monument aux morts dominant les vestiges de la Maison dite des Messii, 1923-1930.



La Poste et l'Avenue d'Orange, 1907.



Route d'Orange en 1910 (actuelle avenue Jules Ferry) créée après 1839.



Transports en commun motorisés : correspondance Avignon/Vaison assurée par la maison Lieutaud.

Moyens de déplacement et état des routes

La traversée de l'Ouvèze était concentrée sur le pont romain. La circulation y était dense. Elle avait été allégée par l'établissement d'une passerelle à usage piéton en 1855, accessible en face de la "Tour"⁹ sur la rive droite et à l'est de la filature sur la rive gauche. Les habitants de la Haute-Ville pouvaient ainsi rejoindre directement les terres agricoles ou se rendre au cimetière situé au sud de la cathédrale jusqu'en 1884. Une trentaine d'années plus tard, après le rétablissement du culte dans la cathédrale Notre-Dame de Nazareth (en 1897), c'est en sens inverse que les cortèges funéraires empruntaient la passerelle pour se rendre au nouveau cimetière (quartier Roussillon). Le brancard était porté sur l'autre rive où attendait le corbillard, que sa largeur contraignait à traverser par le pont romain. La passerelle bien que dégradée a longtemps servi. En 1924, des habitants l'utilisaient quotidiennement, après la guerre aussi, et parfois de manière inattendue. Le bastingage permettait aux ménagères, qui faisaient leur lessive au lavoir proche de la filature, d'étendre les draps. Sur le chemin de l'école¹⁰, quelques garnements y essuyaient leurs mains en passant. Jean Marcellin (1928-2019, dessinateur vaisonnaï) m'avait rapporté cette anecdote en souriant de ses souvenirs d'enfant.

Aux alentours de 1920, les véhicules automobiles étaient plus fréquents sur les routes même si les conditions de vie évoluaient lentement.

La voiture attelée à un cheval, rarement à deux chevaux, est longtemps restée le principal moyen de transport. En 1910, il y avait 85 voitures attelées pour 10 automobiles et 4 motocyclettes. En 1923, 31 automobiles et 27 motocyclettes circulent sur Vaison. Cette évolution, conjuguée au développement des foires et marchés et à la fréquentation de visiteurs, incita Ulysse Fabre à goudronner des rues (début des travaux en 1926) car les empièvements et les "chaussées macadamisées ordinaires, trop rapidement dégradées, boueuses l'hiver et poussiéreuses l'été" nécessitaient beaucoup d'entretien. Ces mêmes années 1923-1924, la distribution de l'éclairage fut également améliorée.



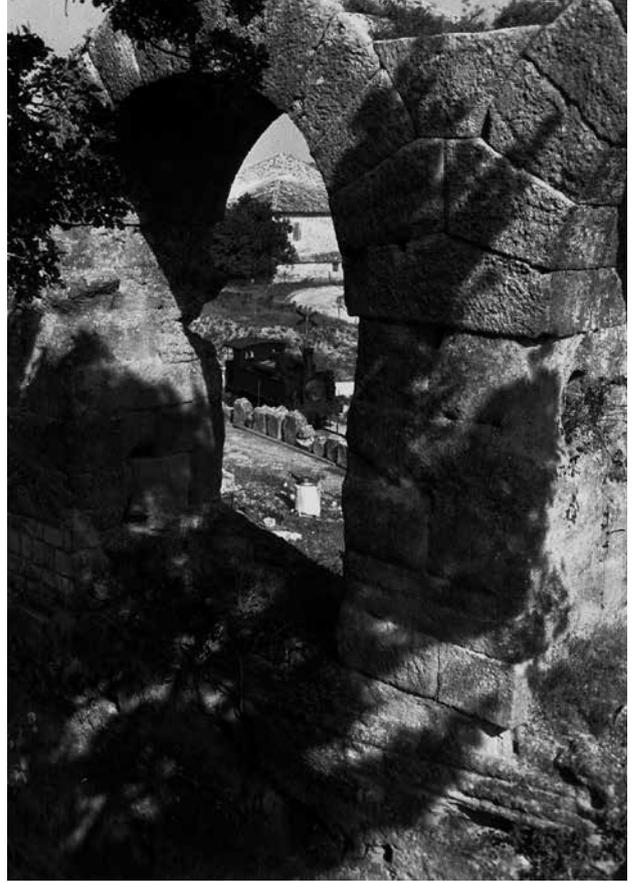
Trajet Orange/Vaison par la famille Vial.

[9] Appellation donnée à une construction aménagée dans une partie des thermes antique du sud. Actuellement l'ancien chemin d'accès est fermé par un portail situé à l'est de l'école Jules Ferry. La passerelle, régulièrement endommagée par la montée des eaux de l'Ouvèze, fut restaurée en 1862, 1863, 1864, 1866, 1867, 1878, mais plus après la crue du 30 août 1881. Un premier pont neuf fut édifié plus en aval quelques années plus tard, en 1938-1939.

[10] Groupe scolaire Jules Ferry construit en 1882 et 1909 pour le bâtiment central.



La gare de Vaison-la-Romaine.



Train visible par une arcade du théâtre.



Passerelle pour piétons et cyclistes. Draps des ménagères faisant leur lessive au lavoir à l'extrémité de la rive gauche.

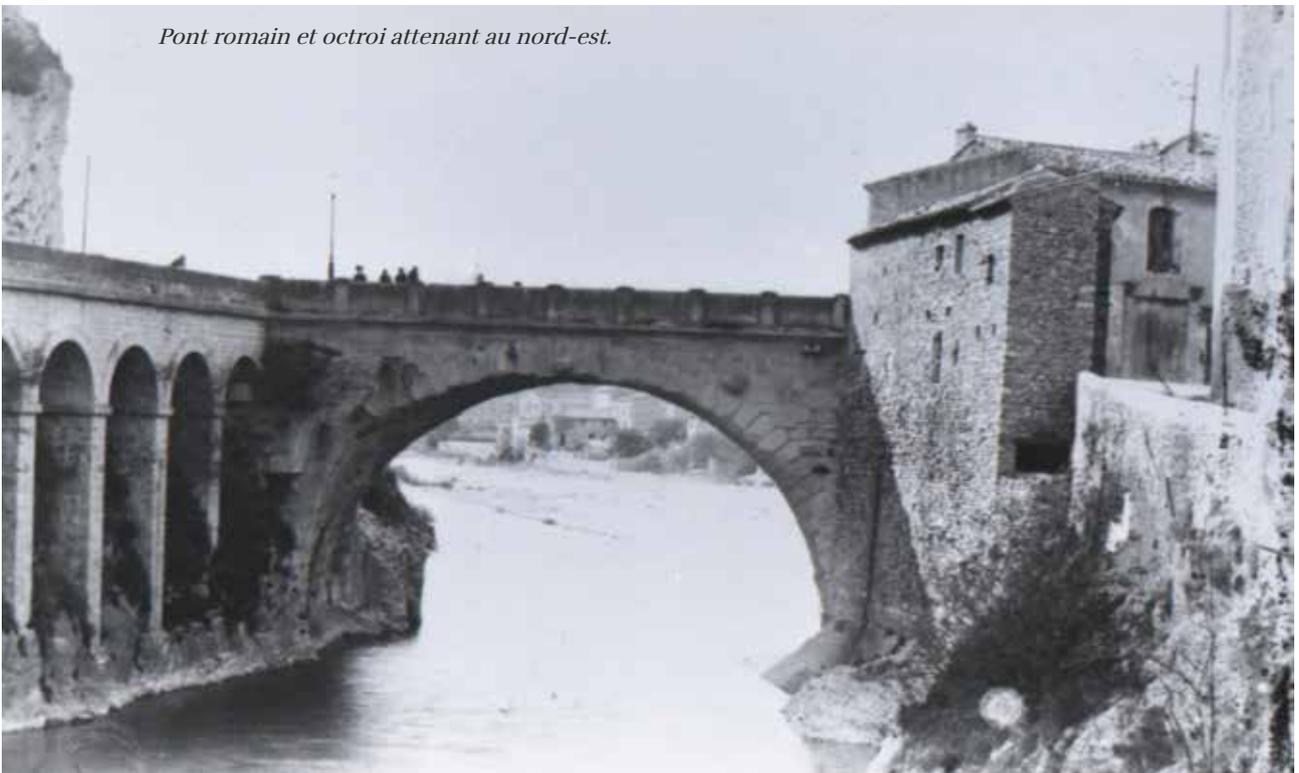


Tracé de la passerelle. Acquisition du terrain la reliant au chemin de la grande église. 1858.



Pont romain (cl.MH 1840) avec le parapet de 1842-1843. Ouvèze gelée et patineurs improvisés, 19 janvier 1891.

Pont romain et octroi attendant au nord-est.



L'agriculture

La plupart des Vaisonnais tiraient leurs revenus de l'agriculture (53% des actifs). Elle était surtout vivrière avec une production en grande partie consommée sur place, même si des spécialisations se dessinaient^[1]. À la campagne, les mules et les chevaux furent utilisés jusqu'à la 2^e guerre mondiale (224 chevaux et 45 mules au dénombrement de 1906, 129 et 89 en 1936). Les premiers tracteurs ne sont mentionnés qu'en 1936, il y en a 13.

L'avoine était cultivée pour les bêtes de trait, la luzerne, le trèfle et le sainfoin pour les animaux de basses-cour. Les céréales, en moyenne 200 hectares de froment, étaient consommées sur place et la pomme de terre gagnait des surfaces. La récolte de légumes et de fruits répondait aux besoins locaux. On semait également un peu de sorgho à balais. Bref, la production n'était pas ou peu vendue à l'extérieur. Le constat est le même pour les oliveraies rarement supérieures à l'hectare, ce qui explique le grand nombre d'exploitants (316 producteurs déclarés et 4 moulins à huile). Là encore, les olives et les huiles étaient consommées directement par les familles ou écoulées dans les épiceries locales. Seules de très bonnes années rendaient possible une commercialisation à

l'extérieur.

Comme un peu partout dans le département, les viticulteurs, qui produisaient plus de raisins de vendange, organisèrent une vinification collective. La Cave Coopérative Viticole de Vaison fut fondée le 16 décembre 1924. Elle recevait la vendange de 127 viticulteurs répartis sur vingt-et-une communes proches, du Vaucluse et de la Drôme.

À la même époque, la concurrence des soies étrangères porta un coup à la sériciculture. Les magnaneries réduisirent l'élevage du ver à soie. Les filatures de cocons ralentirent ou arrêterent leur activité. Le moulinage, dit la Grande Fabrique, au quartier Saint-Laurent^[2], ferma en 1929. Les familles modestes poursuivirent cependant à petite échelle l'élevage des vers à soie qui s'intercalait dans le calendrier agricole, après les labours et travaux de printemps et avant la fenaison et la moisson. Le ramassage des feuilles de mûrier était surtout l'affaire des femmes et des enfants qui nourrissaient les vers à soie dans le grenier, dans une dépendance, voire dans une pièce de l'habitation. Le décoconnage se faisait en famille. Après la fermeture des filatures locales, les cocons furent livrés à des revendeurs.



Dans la cour de la ferme, 1910.



Sulfatage des vignes au Palis, 1910.



Prêts pour la cueillette des olives !



Préparation de greffons de vigne.

[1] Cf. l'impôt foncier distingue les « terres cultivées », les « bois et forêt », les « pâturages, landes et pâtis ». Enquête de 1929.

[2] Bâtiments au niveau de la passerelle.



La vie à la campagne, 1910.



La vie à la campagne. Distraction au Palis, 1910.



La cave coopérative en 1924. Quelques coopérateurs décident de créer la cave coopérative.



Marché aux fruits et légumes sur la place de la Poste, dans les années 60.



Décoconnage Ferme Gras. Quartier Saint-Martin, 1926.



Manufacture d'instruments agricoles fondée en 1872 (quai Pasteur). Ulysse Fabre déplaça l'usine route d'Avignon.



Les établissements Ulysse Fabre, quai Pasteur.



La serrurerie d'Auguste Jullien, place du Marché.



*Huiles, savons, graines de vers à soie.
Blanc et Neveu, cours Taulignan.*



*Chaudronnerie-ferblanterie Tourniaire, route d'Orange
(emplacement du Crédit Agricole).*



Personnel de la fabrique Buffaven. Semelles en bois des galoches empilées.



Vue d'une partie de la Salle des Machines de la SOCIÉTÉ DE LA BONNE PRESSE DU MIDI, prise le jour de la Bénédiction Solennelle des Ateliers, donnée par Mgr LATTY, Archevêque d'Avignon.



Usine de chaux hydraulique, Eydooux.



Distillerie Perrin.

Artisanat et industrie

L'artisanat traditionnel prédominait. Tous les métiers liés à l'utilisation de chevaux et de mules étaient évidemment exercés. Il y avait des charrons, des maréchaux-ferrants, des bourreliers.

Vaison comptait aussi des ferblantiers, des chaisiers, des forgerons. La fabrique de matériels agricoles de la famille Fabre produisait toute sorte d'instruments et d'équipements : des houes à bras, des semoirs, des tonneaux... Le travail à domicile des femmes après leur journée de travail complétait avantageusement les revenus familiaux. Elles transportaient sur un petit charretton les matériaux nécessaires à la fabrication de soufflets et en faisaient l'assemblage le soir.

Comme dans toutes les villes et villages de l'époque, des pantalonniers, des giletiers, des

tailleurs et des couturiers confectionnaient les vêtements. Il y avait des chapeliers et des modistes. Si l'on mettait des chaussures dans les grandes occasions, ce sont les galoches, constituées d'une semelle de bois assemblée à un dessus en cuir par la fabrique Buffaven, que la classe moyenne portait au quotidien. Et cela encore bien après la seconde guerre mondiale. Nos parents les ont chaussées. De nombreux cordonniers s'activaient aussi pour en prolonger l'usage le plus longtemps possible.

En 1924, Vaison comptait quatre meuniers, des fabricants de vermicelles, une conserverie de légumes. Cette courte liste de métiers, bien qu'incomplète, démontre la forte autosuffisance de la ville et ses liens très forts avec la ruralité.

REGARDS SUR LE PATRIMOINE : L'ÉVOLUTION DES ATTITUDES

Les érudits de l'époque moderne

Les plus jeunes d'entre nous ne savent certainement pas que les antiquités de Vaison étaient connues bien avant les recherches de Joseph Sautel, l'archéologue-étudiant, et que celui-ci s'est instruit au départ à partir de la riche documentation léguée par les passionnés des siècles précédents. Les Vaisonnais du début du XX^e s. en connaissaient quelques bribes transmises oralement dans les familles ou par des ouvrages. Il s'agissait principalement des histoires concernant les ventes d'antiquités à des musées et à des collectionneurs. Ces regrets sur la dispersion des richesses archéologiques hors de Vaison ont donné aux élus et à une partie de la population l'énergie nécessaire pour enfin faciliter l'expansion archéologique, quand le moment propice s'est présenté au début du XX^e s. Joseph Sautel a consulté les écrits des érudits qui avaient posé un regard d'historien sur les vestiges gallo-romains dès le XVII^e s. Leur approche était nouvelle. Il ne s'agissait plus uniquement de réemployer des matériaux et de réutiliser des édifices^[13], mais d'approfondir les connaissances sur les Voconces et la ville antique^[14]. Ces lettrés décrivent de très nombreuses ruines alors visibles qui disparurent dans le courant du XIX^e s.. Ces renseignements sur les vestiges antiques, Sautel les trouve sous la plume de Joseph-Marie de Suarès évêque de Vaison (1633-1666). Il rapporte le texte de nombreuses inscriptions. Il mentionne "la richesse du terroir de Vaison en statues antiques qu'il prend soin de recueillir dans sa demeure épiscopale pour éviter que le peuple ne leur rende un culte idolâtre et superstitieux". A l'époque, il était en relation avec Scipion de Blégier, le propriétaire du vaste domaine de La Villasse qui possédait déjà une collection. Les historiens^[15] du XVIII^e s. ont décrit avec plus de précisions les vestiges marquants de Vaison. Par exemple, le conduit voûté sous le couvent des Dominicains^[16] du XVII^e s. qui correspond au grand égout du *decumanus* que virent encore Aubin Louis Millin en 1811, puis Joseph Sautel entre la place de Montfort et le couvent des Dominicains (emplacement de l'actuelle Caisse d'Épargne).

Louis Alphonse Boyer^[17] énonce d'autres structures dont une partie a pu être étudiée par Joseph Sautel : "On voit encore un pont tout entier sur la rivière d'Ouvèze d'une seule arcade, dont les pierres sont d'une grosseur et d'une longueur prodigieuse ; ce qui le rend si fort et si solide que les inondations ne lui ont jamais donné la moindre atteinte, quoiqu'elles aient passé par-dessus et emportées le parapet... On voit aussi sur le bord de la rivière les voûtes des bains, de beaux et grands aqueducs élevés hors de terre, qui servaient pour conduire le Grozeau la plus abondante de toutes les fontaines du Comtat après Vaucluse. D'autres aqueducs souterrains hauts et larges bâtis proprement de petites pierres carrées qui servaient pour porter les immondices de la ville dans la rivière, sur le bord de laquelle il y avait un long quai, dont les murailles renversées, publient l'ancienne magnificence de cette ville..."

Il fait également référence à des inondations qui renseignent sur les aménagements en bordure de rivière, en particulier celle du 28 août 1596 (rapportée par délibération) dégageant dans l'Ouvèze "des borneaux de fer et tuyaux en plomb", peut-être des éléments de siphon de l'aqueduc et surtout l'inondation du 21 août 1616 au cours de laquelle l'eau emportait le parapet (qui n'était plus antique) et ruinait plusieurs maisons du faubourg.



*Pont romain avant sa restauration de 1842.
Litographie de Bence - Boisseau et perdoux, sculpteur.*

[13] Le pont romain, une élévation des thermes du sud qui a donné son nom au quartier de "la tour".

[14] Pomponius Mela cite Vasio parmi les oppida latina opulents. Pline l'Ancien précise que les voconces avaient deux capitales, Luc (plus tard remplacée par Die) et Vaison et que la cité voconce était fédérée. Strabon indique que leurs populations se gouvernent elles-mêmes.

[15] Les principaux : le comte de Caylus (1692-1765), François Séguier (1703-1784), dom Martin et dom Ursin Durand dans "le Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur". Paris, 1717 et 1724, Louis Alphonse Boyer, Esprit Calvet (1728-1810) et Moreau de Vérone 1739-1795), Joseph-Dominique Fabre de Saint-Véran (1733-1812), Aubin Millin, auteur du Voyage dans les départements du Midi de la France.

[16] Dom Martin et dom Ursin Durand.

[17] Histoire de l'église cathédrale de Vaison. P 2,3,4. Imp. Marc Chave, Avignon, 1731.

Moreau de Vérone (1739-1795) relate sa découverte d'une mosaïque dans les terres du marquis de Taulignan (Puymin), mosaïque qu'il achète et transporte dans la chapelle de son château de Vinsobres en 1774. Il mentionne les déplacements d'antiquités par les historiens du siècle précédent, ainsi que par son contemporain l'évêque Mgr. De Pelissier qui "faisait transporter dans son palais tous les morceaux qui se découvraient journallement et qui avaient tant soit peu de prix. Il avait dans les parterres de son jardin une bacchanale qui s'était conservée jusqu'à nos jours et qui, depuis quelque temps, vient d'être mutilée par le zèle malentendu d'un chanoine de cette ville ; la tête d'une figure consulaire en marbre noir, un tombeau orné de sculptures et quelques autres pièces..."

Dans le mémoire du Vaisonnais Joseph-Dominique Fabre de Saint-Véran (1733-1812)^[19], Joseph Sautel trouva encore des précisions sur les transformations et les déplacements d'antiquités^[20].

Il signale entre autres des chapiteaux transformés en supports de croix et une colonnade à La Villasse qui sera mise au jour dans les années 1930. Si Joseph-Dominique Fabre de Saint-Véran est peu connu de nos contemporains, en son temps, il était l'historien^[21] le mieux renseigné sur Vaison grâce à sa connaissance des lieux et à la riche documentation de la bibliothèque Inguimbertaine qu'il dirigeait. Les endroits qu'il fréquenta nous sont un peu familiers, puisque sa famille possédait un bel hôtel particulier dans la Grand-rue de la Haute-Ville (l'actuel hôtel du beffroi où deux portes Renaissance sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques), la construction face au chevet de la cathédrale et les terrains qui l'entouraient et s'étendaient jusqu'à l'Ouvèze. Sa famille possédait également des terres quartier Saint-Laurent et un domaine au quartier Saint-Véran, dont le nom compléta son patronyme.

[19] Il est né le 25 janvier 1733. Son oncle maternel, l'évêque Inguibert, lui fait suivre une formation poussée à la bibliothèque des Barberini à Rome avant de lui confier sa propre bibliothèque de Carpentras en 1756.

[20] Par les trois évêques Suarès et par l'évêque d'Inguibert de Carpentras. Il précise pour "celles qui existent encore", à Vaison, "la plus grande partie se trouve aux avenues du palais épiscopal ou chez quelques particuliers qui se sont fait un plaisir de les montrer aux amateurs" ; à Carpentras, "dans la bibliothèque publique" ; à Avignon, "chez le médecin Calvet" ; à Vinsobres, au château de Vérone.

[21] Manuscrit rédigé entre 1786 et 1792 et intitulé Mémoire historique sur Vaison, avec des notes sur l'état de cette ville et sur celui des Voconces dont elle était la capitale sous la domination des Romains. On y a ajouté des inscriptions anciennes trouvées dans cette contrée". Il échangeait des informations avec Esprit Calvet (1728-1810), Moreau de Vérone (1739-1779), le Père Dumont, minime d'Arles, A. C. P. de Caylus, l'abbé Vaugelas, le marquis de Méjanès, Fortia d'Urbain, Séguier de Nîmes. Aubin Millin, auteur du Voyage dans les départements du Midi de la France, reconnaît sa dette envers Saint-Véran "qui m'a procuré tous les renseignements que j'ai recueillis sur Vaison".



Cathédrale et cimetière déplacés en 1884. Les quatre grandes colonnes sont les vestiges du tombeau des comtes de Blégier dont la croix à double face est conservée au cloître. © Monuments historiques.

XIX^e siècle. Emergence de la notion de patrimoine

Un peu partout en France, des édifices de la noblesse et de l'église avaient été vendus en tant que biens nationaux et étaient transformés en carrières de pierre. Vaison n'échappa pas à ces destructions : l'évêché a été démantelé, une partie du mobilier religieux de l'église haute a été spoliée, une autre partie a été brûlée dans un incendie, les couvents des Cordeliers et des Dominicains ont en partie disparu. Les démolitions et les transformations se sont ainsi poursuivies en toute légalité jusqu'à la loi de 1810 qui permettait à l'État d'exproprier des édifices historiques menacés.

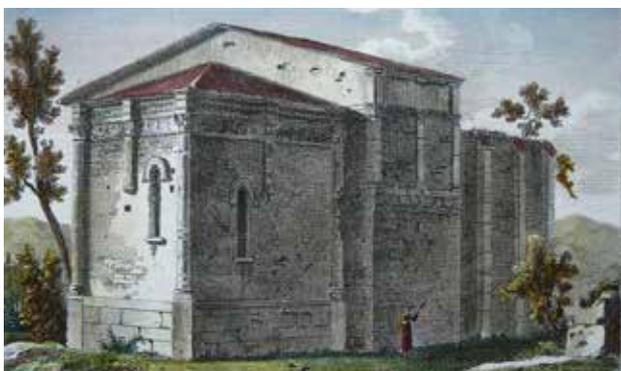
Cet intérêt pour la sauvegarde du patrimoine prenait corps comme en témoigne le questionnaire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres²² (en 1819). L'exemplaire reçu par le maire, Bertrand de Montfort le chargeant des recherches pour tout le canton est demeuré vierge. Ce travail d'inventaire qui réclamait des compétences et des moyens donna naissance aux commissions départementales. La première (1821-1823) recensa les vestiges antiques et les édifices et en fit réaliser des gravures et des dessins²³.

[22] Après l'abdication de Napoléon I, période de "Restauration" de la monarchie, 1814-1830 avec le retour des Bourbons, Louis XVIII, puis Charles X, frères cadets de Louis XVI.

[23] Architectes Durand et Caristie, puis Joseph Marie Chaix.



Lithographie de la cathédrale.



Lithographie de Bence et Baujean de la chapelle Saint-Quenin, XIX^e siècle.



Thermes du sud, quartier de la « tour ». Lavis de Joseph Marie Chaix, 1821.



Porte de l'hôtel particulier de la famille Saint-Véran.



Décors architecturaux. XIX^e siècle.



*Pont romain avant sa restauration.
Lavis de Joseph Marie Chaix.*



Château de Marody construit par Sébastien de Blégier vers 1540 et décoré de bas-reliefs réalisés à sa demande. Lithographie du XIX^e s.

L'Inspection des Monuments Historiques et les premiers classements

L'État créa en 1830 le poste d'inspecteur des Monuments Historiques dans un contexte général favorable au patrimoine, du moins chez les intellectuels. La volonté de sauvegarder le patrimoine est parfaitement résumée par Victor Hugo dans son article "Guerre aux démolisseurs"²⁴: "son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc le détruire, c'est dépasser son droit".

Quand l'homme de lettres Prosper Mérimée devint inspecteur des Monuments Historiques en mai 1834, il fit son premier voyage d'inspection dans une partie du Midi. A cette occasion, il visita Vaison (et y revint en 1845) guidé par Esprit Requier (botaniste et archéologue), l'administrateur du musée Calvet. Dans ses notes de voyages publiées en 1835, il décrit des vestiges et des monuments, dont le théâtre et la voie antique qui le longe à l'ouest (sous l'actuelle rue Bernard Noël). Il précise que les bas-reliefs antiques du château de Marody²⁵, que le propriétaire voulait vendre, ont été achetés par le musée d'Avignon (Musée

Calvet) avec des financements du ministère de l'Intérieur. Il mentionne également son passage aux thermes du nord.

Cette inspection lui permit d'apprécier la qualité architecturale de plusieurs édifices et de constater leur état de dégradation. En 1840, il inscrivit sur la toute première liste des Monuments Historiques le pont romain, la cathédrale et son cloître, la chapelle Saint-Quenin. Cette liste "classait" par ordre de priorité les monuments remarquables qui nécessitaient en urgence des aides financières. A Vaison, ces financements publics ont été primordiaux pour la sauvegarde de ces ouvrages par ailleurs indispensables aux habitants : le pont romain en tant qu'unique point de traversée de l'Ouvèze, la cathédrale (et son cloître) dont la restauration était attendue pour la reprise du culte réclamée par la population plus nombreuse dans la vallée. Ainsi à Vaison comme ailleurs en France, l'attribution de ces subventions et le suivi des travaux par des architectes spécialisés sauva un grand nombre d'édifices²⁶.

[24] Article publié dans la Revue des 2 mondes le 1^{er} mars 1832

[25] Place forte De Blégier, Maraudy ou Marody, les deux orthographes sont employées. Les bas-reliefs ne sont plus datés de l'Antiquité.

[26] La protection juridique d'un édifice réclamée entre autres par Victor Hugo ne fut votée qu'en 1887 (le 30 mars).

Dispersion des richesses dans des collections privées et musées extérieurs

Au cours de cette période, la dispersion des collections hors de Vaison s'est amplifiée car il n'existait pas sur place de lieu adapté à la conservation du mobilier archéologique, ni de personnel qualifié (Annexe I). Quelques propriétaires fouillaient leurs terrains en dehors des périodes de travaux agricoles et vendaient leurs découvertes à des collectionneurs et au musée Calvet. Cette pratique existait aussi sur les fouilles officielles, où des objets étaient détournés par leurs propres terrassiers comme nous l'apprend l'architecte Prosper Renaux qui proposa de "payer les ouvriers lorsqu'ils trouvent sinon ils volent et nous n'avons plus rien"²⁷.

Pour préserver les découvertes, la Commission départementale de 1837 en organisa l'achat systématique par le musée Calvet qui semblait alors remplir les conditions attendues. Deux mosaïques, l'une du quartier des Cordeliers (entre la rue du maquis et le cours Taulignan), l'autre de la place neuve (place de Montfort) y furent ainsi transportées. D'autres antiquités les suivirent.

En 1838, le Musée Calvet dirigea ses fouilles sur les zones funéraires qui s'avéraient les plus riches du fait de la parfaite conservation du mobilier : celle de la rive gauche²⁸ bordant la voie antique dans les quartiers Saint-Laurent (entre le pont romain et le pont neuf), Le Roussillon, La Gravière et celle sur la rive droite, au quartier Marody, le long de la voie antique en direction du nord vers la vallée de l'Eygue²⁹.

Le Musée Calvet poursuivait également les explorations sur les terrains de Teste (auparavant de M. Giraudy) sur l'emplacement aujourd'hui connu du forum³⁰ et achetait tout ce qui se découvrait sur Vaison.

Parmi ces ventes, la plus importante en quantité d'objets est celle de Véran Blanchon. Il fouillait sur ses terres, quartier Marody et achetait également des découvertes provenant d'autres terrains. La plupart de ces objets entrent au musée Calvet à la suite des fouilles de la commission départementale et de ses propres recherches (en 1838). La seconde partie de sa collection est achetée par le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (MAN) (achats le 29 janvier 1869³¹). A la même date, le musée achète également des objets à différents habitants et revendeurs.

Les ventes n'étaient pas proposées à la commune qui n'avait ni lieu de conservation correct, ni moyens financiers pour rivaliser avec des collectionneurs comme Albert Clément ou Gontard à Vaison, Eugène Raspail à Gigondas, Florian ou Roger Valentin du Cheylard à Montélimar et avec de prestigieux musées (Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, Musée Calvet en Avignon, Musée Guimet à Paris, British Museum à Londres...).

Actuellement, 1 700 objets environ, découverts à Vaison, sont ainsi répertoriés dans différentes collections en France et à l'étranger³².

[27] Rapport au préfet du 10 mai 1830. Arch. Dép. Vaucluse, 4T14. Dumont-Heusers, CAG, p.50.

[28] Terrains de Hyacinthe Didier Martel (1765-1836) et Maximilien Lubin Vaton, (1798-1836). La commune acheta une parcelle Martel en 1879 pour l'établissement du nouveau cimetière.

[29] Les terrains de Véran Blanchon et Gleyze (1838 et 1842).

[30] Découvertes de Jean Binon, gardien du musée Calvet en 1842. Actuelle section AP, parcelles 74 à 85. Cf. diagnostic d'archéologie préventive n° 9588. Rapport final d'opération. Jean-Marc Mignon et Isabelle Doray. P 17-18.

[31] Achats par le conservateur Alexandre Louis Joseph Bertrand (1820-1902) du musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines fondé par Napoléon III le 8 mars 1862, puis conservateur du MAN en 1867.

[32] À partir des catalogues d'objets répertoriés par Joseph Sautel, l'association Belisama a commencé le recensement des collections réparties dans 26 musées régionaux, nationaux, internationaux. Le site internet "Vaison dans les musées du monde" documente ses objets, environ 1 700. A titre de comparaison, le musée archéologique de Vaison-la-Romaine conserve 2000 objets ou lots.



Galerie nord du cloître. Lapidaire antique, médiéval et moderne. Au centre, croix à double face du tombeau des comtes de Blégier, autrefois dans le cimetière au sud de la cathédrale.

Un dépôt lapidaire dans le cloître : les projets de 1851 et de 1879

Préoccupés par l'éparpillement des collections, le maire Achille Mazen et son conseil municipal organisèrent dans le cloître la mise à couvert d'éléments lapidaires appartenant à la commune. Espéraient-ils susciter quelques donations ou au moins procéder à des acquisitions à prix raisonnables ? La délibération de 1851 précise qu'il s'agissait "d'éviter de voir vendre encore à des étrangers et transporter dans d'autres musées"³³.

Vingt-huit ans plus tard, le projet de la ligne de chemin de fer Orange-Vaison raviva les vellétés d'expansion touristique (Conseil Municipal du 18 mai 1879). La création d'un musée dans le cloître selon l'expression de l'époque, en réalité plus modestement l'entreposage du lapidaire dans les galeries, comme cela se faisait alors par commodité dans beaucoup de villes en l'absence de lieu adapté, fut alors relancée. La ville acheta aussi des terrains contigus au nord pour mettre en valeur le cloître³⁴. Entreposer le lapidaire était

alors plus que jamais une question d'actualité, car la collection communale s'enrichissait ponctuellement au fil des chantiers dans la nouvelle ville. Caves, fondations, travaux de voirie faisaient ressurgir la ville de l'Antiquité. Des découvertes échappaient cependant encore à la collectivité ? comme celles des travaux de la voie de chemin de fer (au nord de la chapelle Saint-Quenin et du théâtre) qui furent pour l'essentiel transportées au Musée des Antiquités Nationales, tandis que le buste masculin d'un officier de l'époque antonine fut placé à l'ancien hôtel particulier de l'abbé Fabre de Saint-Véran (actuel hôtel du Beffroi³⁵).

En 1884, l'aménagement du nouveau cimetière au sud-ouest de Vaison, route d'Avignon, sur la zone funéraire antique partiellement fouillée en 1838, livra sans surprise le mobilier de tombes à incinération, l'épithaphe de *Sabinus Veratianus* et un acrotère de mausolée (masque tragique au musée). Avec l'extension de la ville, la collection communale s'enrichissait sans cesse.

[33] 150 F votés en tout pour rassembler le lapidaire communal dans le cloître, en restaurer la toiture et acheter deux autels à Mercure découverts par Joseph Gleyze sur sa terre au nord du cloître et vus par Augustin Deloye en 1847. Cette somme dérisoire fut évidemment insuffisante.

[34] Propriété Gleyze depuis 1798 (vente de biens nationaux). Leur projet d'appuyer une construction contre le cloître fut refusé en application de la récente loi sur les Monuments Historiques

[35] Le propriétaire J. Mouillefarine travaillait pour les chemins de fer.



VAISON. - Cloître Moyen-Age

Léon Martelli, Éditeur, Vaison



Des restanques agricoles recouvrent les gradins à l'exception de ceux en contre-bas, dégagés lors de précédentes fouilles.

1855. Manque d'intérêt pour le domaine de Puymin

En 1855, Victor Adrien de Blégier, marquis de Taulignan, mit en vente son domaine de Puymin. La commune ne se porta pas acquéreuse. Ce manque d'intérêt peut s'expliquer par les résultats décevants des tranchées que le département avait organisées au théâtre de 1848 à 1852. Augustin Deloye, alors conservateur du musée Calvet (1852-1890) avait insisté en vain^[36]. Les élus géraient alors d'autres urgences. La commune réalisait des travaux à l'église haute sur la sacristie et les chapelles (en 1855) et elle projetait la restauration de la cathédrale et du cloître que le maire André Coudray réclamait depuis 1847^[37]. Au regard de ces investissements, l'acquisition d'un domaine où les dernières fouilles s'étaient avérées décevantes, n'a pas convaincu. Le théâtre n'était alors pas classé Monument Historique^[38].

Résultat, l'ensemble des terrains fut acquis en 1856^[39] par l'agriculteur Joseph Jacquet. Il y fit des découvertes lors de fouilles et de travaux agricoles, en particulier les fragments d'une statue en marbre qu'il compléta en achetant la tête au propriétaire du terrain situé au nord du théâtre. Il céda l'ensemble

en 1866 au collectionneur Eugène Raspail de Gigondas^[40]. Quelques années plus tard, alors que ce dernier avait besoin d'argent pour replanter sa vigne dévastée par le phylloxéra, il proposa les fragments de la statue au Musée Calvet et au Louvre^[41]. Finalement, ce sont les conservateurs du British Museum qui s'y intéressèrent en 1868. Ils avaient reconnu une bonne réplique romaine du Diadumène, une célèbre œuvre du sculpteur grec Polyclète^[42].

Cette vente marqua les esprits. Des élus et des vaisonnaires eurent une fois de plus le sentiment d'être dépouillés d'un héritage local. Les avis étaient certainement partagés, car à cette époque des particuliers poursuivaient des fouilles pour vendre leurs trouvailles à des collectionneurs et à des musées. L'absence d'une réglementation rendait la position des municipalités successives délicate. Celles-ci clamaient leur souhait de développement touristique mais n'avaient pas les moyens d'agir sur la dispersion des objets dans des collections privées et dans des musées.

[36] Il contacta MM de Montfort, Saussac et Gontard pour que la ville achète. Les précisions se trouvent dans sa lettre du 30 août 1893 à Sagnier au sujet de la découverte du Diadumène. Dans documents annexes. P. IX. Sautel 1927.

[37] Travaux réalisés de 1867 à 1893 avec des temps d'arrêt, sous la direction de l'architecte Henri Revoil.

[38] Le théâtre est classé en 1862, alors qu'il n'était pas dégagé.

[39] 17 000 F payés comptant.

[40] Il a constitué sa collection entre 1834 et 1878.

[41] Le Louvre a refusé le prix de 25 000 F.

[42] Copie romaine d'une œuvre grecque du Ve s avant J.-C. sculptée par Polyclète : sportif se ceignant du bandeau de la victoire. Le musée Calvet et le Louvre ne se sont pas montrés intéressés même s'ils ont polémique plus tard sur ce point. Référence Le Diadumène de Vaison au British Museum. Charles Le Gras. Extrait des "Cahiers d'histoire et d'archéologie" 1948. Série 9 et 10. Atelier Bruguier. Nîmes. 20 p.

AFFERMISSEMENT DES LOIS MONUMENTS HISTORIQUES

Joseph Sautel et les nouvelles découvertes au théâtre

Alors que les lois de protection du patrimoine s'étoffaient régulièrement⁴³, le jeune abbé Joseph Sautel (1880-1955) préparait une thèse de doctorat consacré à la ville antique. Il consulta les archives⁴⁴, les publications récentes⁴⁵ et les inventaires de différents musées. En 1909, à l'occasion du Congrès de la Société Française d'Archéologie, il fit exécuter des sondages au théâtre avec l'accord du propriétaire. Il concentra ses recherches au niveau de la scène, où il y avait le plus de probabilité de dégager des éléments de décor et de statuaire. Ce secteur était vierge car ni Jacquet, qui n'avait pas de

notion d'architecture, ni les chercheurs du XIX^e s., n'y avaient creusé⁴⁶.

Au cours des étés 1911, 1912 et 1913, il mit au jour au niveau de la scène et des *hyposcaenia* des fragments de statues impériales, de divinités, de notables municipaux (statues en toge avec encoche pour recevoir la tête), de décors et d'inscriptions. Parmi celles-ci se trouvaient une dédicace à Claude divinisé et le complément d'une inscription trouvée en 1859⁴⁷ sur l'embellissement du *proscenium* avec des revêtements en marbre.

[43] La loi du 30 mars 1887 permet de classer les biens immobiliers et mobilier des personnes publiques et confirme le recours l'expropriation de propriétés privées pour cause d'utilité publique. La loi du 9 décembre 1905 s'applique à l'ensemble des objets d'art, sanctionnent les travaux de restauration non autorisés, l'exportation d'un objet ou la destruction d'un immeuble classés. La loi du 19 juillet 1909 permet de classer les objets mobiliers des particuliers et interdit l'exportation de tout meuble classé mais elle ne protège pas les objets archéologiques non classés, ni les ventes à des collectionneurs en France. Avec la loi du 31 décembre 1913 toute découverte devait être immédiatement signalé au préfet par le maire de la commune qui devait également en assurer la conservation provisoire. La loi de 1913 prévoit également l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des immeubles.

[44] Il cite ses sources dans l'avant-propos et dans l'Introduction de Vaison dans l'Antiquité. Tome I. 1927. P 5-20.

[45] Les recueils du commandant Émile Espérandieu, membre de l'Institut, Conservateur des musées archéologiques de Nîmes, qui dirige la Revue épigraphique depuis 1899... Et celle du CIL XII de Otto Hirschfeld.

[46] Quand Augustin Deloye devient conservateur du musée Calvet en 1852, les fouilles au théâtre étaient abandonnées. Il indique qu'elles avaient été réalisées "dans le bas des gradins inférieurs vers le centre de l'hémicycle". Il signale la découverte de petits objets sans intérêt "sauf un beau masque scénique en marbre blanc, que je rapportais de Vaison en 1853...". Sautel, 1926-1927. Tome I. Annexes p. IX.

[47] Inscription datée entre 50 et 120 apr. J.-C. [---]ius Rufus, fils de Titus, un chevalier, ancien magistrat local, a offert, par testament, de payer les revêtements en marbre du proscenium. La dernière ligne, gravée plus tard, précise que ce proscenium fut ensuite restauré par la *Res publica*.



En haut : Fouille à l'arrière du mur écroulé d'une restanque (sous contrôle de Joseph Jacquet ?). Gradins dégagés lors des fouilles de 1848-1852 visibles en contrebas. Au milieu : les gradins d'origine.

En bas : Rassemblement sur les restanques et autour de l'orchestra où Joseph Sautel présente sans doute ses projets de fouilles au théâtre.



*Secteur scénique du théâtre.
En arrière, voie ferrée et premier bâtiment de la gare.
Haie de cyprès plantée pour les masquer.*

Ces découvertes relatées par la presse ravivèrent les préoccupations. L'agriculteur Jacquet les garderait-il ? Et si la ville en devenait propriétaire, comment les conserverait-elle dans les galeries du cloître déjà surchargées et sans surveillance ?

À l'époque, une partie de la population s'est montrée curieuse. Pour des habitants moins informés que nous ne le sommes aujourd'hui, comment ne pouvaient-ils pas s'interroger devant les statues partiellement "remontées", les inscriptions, les éléments lapidaires... et aussi face à ce théâtre, preuve majestueuse qu'une antique société avait eu la faculté de rassembler des milliers de personnes à l'occasion de spectacles, alors qu'à une échelle infiniment plus petite, Vaison, en ce début du XX^e s., était réduite à quelques rues poussiéreuses, aux rencontres sur de petites places les jours de marchés et de foires...



Tête de l'empereur Domitien avec d'autres fragments.

Equipe de fouilleurs dégagant la terre accumulée (environ 2 m) en contrebas des arcades.

Le musée provisoire à l'hôtel de ville

Les nouvelles découvertes au théâtre antique et dans l'égout dit des Dominicains (actuelle rue Jean-Jaurès) devaient rapidement être préservées dans un lieu sûr. Joseph Sautel s'inquiétait des mauvaises conditions de conservation au cloître (manque de place, absence de pièces fermées pour les petits objets). En 1917, après l'abandon du projet de construire une salle de musée à l'ouest du cloître (20 x 11 m, architecte du gouvernement L. Sallez), il manifesta son agacement dans un ajout au catalogue du musée (édité en 1918). Il y rappelait "les faits déplorables" à l'origine de la dispersion des collections (Annexe IV).

Pressé de trouver une solution, Paul Buffaven fit modifier la toute récente convention du dépôt lapidaire (ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) pour transférer provisoirement le mobilier archéologique dans une salle au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, plus conforme aux normes de conservation. Et pour la première fois, au cours du conseil municipal du 10 août 1919, la construction du musée fut envisagée dans le voisinage du théâtre antique comme une autre alternative au projet de 1917, à l'ouest du cloître.

Paul Buffaven ne se représenta pas aux élections municipales. Ulysse Fabre qui avait été son adjoint le plus proche lui succéda. Il le nomma délégué aux fouilles et conservateur du musée ce qui légitimait sa collaboration avec l'abbé Sautel et avec Jules Formigé⁴⁹ (architecte en chef des M.H). Paul Buffaven s'investit dans le transfert des objets antiques du cloître vers l'hôtel de ville en 1921. Les éléments de "l'art du Moyen Âge" en étaient exclus et ils furent scellés dans les galeries.

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de ville fut ainsi utilisé de 1919 à 1926 jusqu'au transport des collections dans le musée de Puymin. (Annexe V. Extrait du roman "En ressuscitant Vaison-la-Romaine").



Musée provisoire au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (1919-1926).

[49] Jules Formigé (1879-1960) est nommé architecte des Monuments Historiques en 1920 pour la vallée du Rhône, la Provence, l'arrondissement de Pontoise, le palais de justice de Paris, la basilique St-Denis. À Vaison, il était le responsable scientifique des fouilles et des restaurations.



Musée provisoire au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (1919-1926).



Paul Buffaven, nommé délégué aux fouilles et conservateur du musée.

1923. GESTATION DE L'IDENTITÉ ROMAINE

En 1922, la ville acquit le terrain des thermes du nord (propriété de Denis Reynaud). Au début de 1923, les élus baptisèrent 41 rues et places⁵⁰ que l'usage oral désignait jusqu'alors par la nature des activités qui s'y tenaient (exemple place du marché) ou par la présence d'un bâtiment (place de la poste). Sept appellations furent empruntées à la thématique antique, prémices de quelques mois à la proposition du premier magistrat de dénommer Vaison, Vaison-la-Romaine.

Au cours de l'année, Joseph Sautel dégagea l'*additus* Est du théâtre et nettoya l'égout de scène jusqu'à la place de la poste (plan de 1927, égout en pointillés rouges). La voie romaine déblayée sur plus de 20 m à l'ouest du théâtre est décrite "complète avec son trottoir aux pierres usées, ses bornes pour protéger les piétons, son égout central...". L'égout du *cardo maximus* bordant le forum à l'Est fut également exploré de l'Ouvèze (sous la rue Jean Jaurès) à la place de Montfort⁵¹.

La fin de l'année fut marquée par le vote de deux grandes décisions au conseil municipal du 13 décembre 1923 (**Annexe VI. Discours prononcé par Ulysse Fabre**) : l'édification d'un musée dans Puymin (emplacement envisagé depuis 1919) et la demande d'obtention de la dénomination "Vaison-la-Romaine".



Evacuation des éboulis des restanques accumulés à l'est.

[50] Délibération du 13 février 1923. Pour faciliter la communication et la remise des courriers des dénominations officielles sont attribuées. À cette occasion apparaissent la rue de Puymin, la rue Hadrien, la rue Burrhus, la rue Trogue Pompée, la rue du théâtre, la rue Tibère, le chemin des fouilles du théâtre romain.

[51] Plan archéologique de Vaison. Sautel 1942, tombe III

Gradins numérotés pour les représentations des "fêtes d'art".





Plan de Vaison-la-Romaine, 1927.

Un musée dans Puymin

Le projet de construire une salle de 90 m² devenait possible grâce aux 10 000 F du don testamentaire de Paul Buffaven. En hommage, la rue de Puymin reçut son nom et une souscription fut lancée pour financer la mise en place de son buste dans le musée (Bustes en marbre blanc et en plâtre conservés à l'hôtel de ville).

Joseph Sautel fut nommé conservateur du musée. Il était alors déjà correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, délégué aux fouilles. Henri Mazade, peintre et secrétaire de mairie devint conservateur adjoint.



Moulage du Diadumène offert par le British Museum.



Musée de Puymin vu du sud-ouest. Lapidaire présenté à l'extérieur par manque de place.



Intérieur du musée. Apollon (tête identifiée alors à Vénus), Buste en Argent, sculptures et petits objets dont certains ont disparu avant l'ouverture du musée construit en 1974.



Fêtes d'Art : chaises dans l'orchestra, bancs fixés sur les gradins numérotés, décor scénique.



Fêtes d'Art, juillet 1922.



L'équipe de montage des bancs en bois.



Les gradins de bois aménagés.

La dénomination Vaison-la-Romaine

L'idée de dénommer la ville "Vaison-la-Romaine" avait-elle muri dans l'esprit d'Ulysse Fabre depuis qu'il avait fait classer Vaison station touristique et obtenu le classement Monument Historique du château (1920) et du mur bordant l'Ouvèze (1921)^[52] ? Entre-temps, les découvertes de l'année avaient sans doute conforté sa détermination à promouvoir sa ville par un coup médiatique. Et l'associer à une période riche de l'histoire, la mettait bien plus en lumière que les systèmes de classement institutionnels qui échappaient bien souvent au public. La proclamation de la romanité de Vaison marquait l'imaginaire. Huit mois après la demande, le décret du 10 août 1924 autorisait la commune "à prendre la dénomination de Vaison-la-Romaine"^[53].

Son objectif était de préserver les monuments, d'étendre et mettre en valeur les vestiges antiques pour créer une économie touristique. Ce vœu a été dépassé avec l'émergence d'événements culturels.

Le théâtre, dès 1922, une dizaine d'année avant sa restauration, a accueilli des spectacles. De la même façon, en dehors des cérémonies religieuses, la cathédrale N-D. de Nazareth, la chapelle Saint-Quenin et l'église haute rassemblent des auditeurs à l'occasion de nombreux concerts (Annexe VII).



Les gradins numérotés

[52] Ce mur d'environ 60 m de long bordait les thermes du sud au-dessus de la rivière. Il se trouve dans les jardins des propriétés qui étaient situées à environ 12 m à l'est de la passerelle. Il est muni d'ouvertures régulières. Joseph Sautel les interprétait comme des canaux d'écoulement des bains. Tome I. 1927, p. 258-261. et 1928, imp. Seguin, p.44.

[53] Décret du Ministère de l'Intérieur publié au Journal Officiel du 20 août 1924.

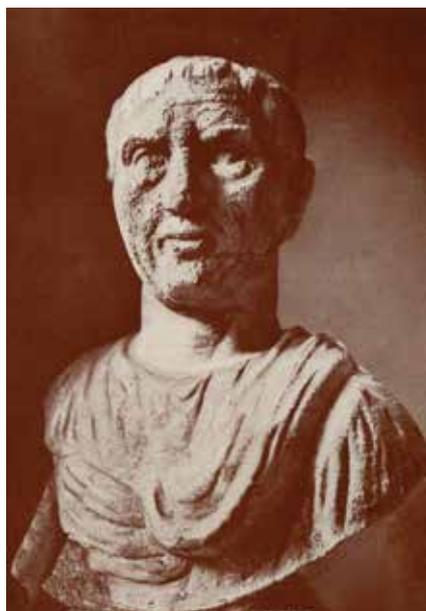
Les fouilles de 1924 et l'exhumation d'un buste en argent

L'année 1924 est également marquée par l'exhumation du buste d'un patricien romain, en argent repoussé (29,5 cm de hauteur et 13 cm de large), sur le terrain de La Villasse que son propriétaire, Sabin de Boissieu⁵⁴, avait l'intention de lotir. Le contrat de fouille⁵⁵ prévoyait de dédommager le propriétaire pour toute découverte intéressant la ville. Les experts évaluèrent l'œuvre à 50 000 F. Le buste fut classé au titre des monuments historiques le 22 novembre 1926 conformément à la convention. Le montant fut réglé en 1931 au terme d'un long processus comprenant le choix des experts, puis la recherche de financement⁵⁶. Pendant ce temps, Joseph Sautel explorait les thermes antiques du Centre (place du 11 novembre, sous l'Hôtel des Postes) et sondait dans le même secteur l'emplacement d'un projet de bascule. Les fouilles y furent comblées en raison de leur situation sur un lieu très passant. Il avait dégagé le théâtre et poursuivait au sud de la colline de Puymin à la Maison des Messii entre 1924 et 1927 (actuelle Maison à l'Apollon lauré).

[54] Sabin de Boissieu (1872-1936) était juge à Tarascon. Il avait épousé Hélène de Blégier de Pierregrosse (1881-1914). Il gérait la propriété au nom de ses enfants mineurs.

[55] La convention entre Jules Formigé, représentant des Beaux-Arts et Sabin de Boissieu date du 19 septembre 1923 (Archives départementales de Vaucluse). Les experts, Emile Espérandieu, choisi par Sabin de Boissieu et H. Léman, représentant l'administration des Beaux-Arts.

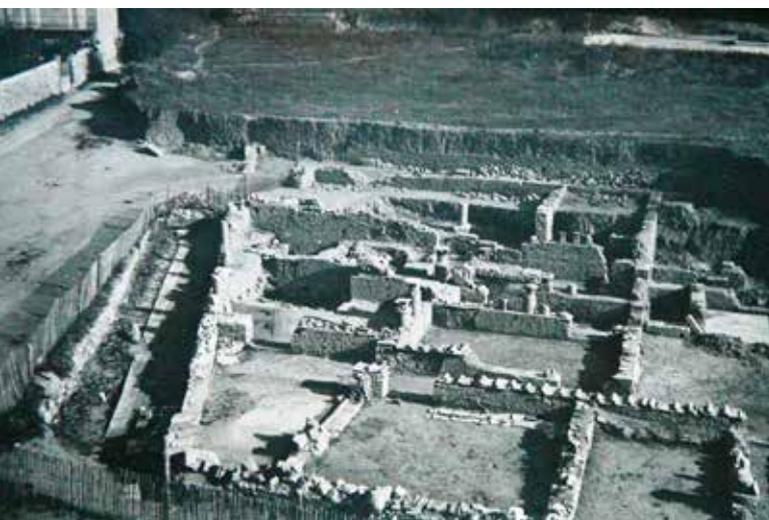
[56] Subvention du ministère des Beaux-Arts de 25 000 F. Ulysse Fabre avait fait intervenir Edouard Daladier, député de Vaucluse. Commune 15 000 F. Département 5 000 F. Souscription 5 000 F. Certificat de paiement des 50 000 F du 16 mars 1931. Maurice Burrus ne participa pas à la souscription.



Buste en argent avant restauration.



Buste en argent après restauration.



Maison des Messii (ouest) avec bordure du trottoir.



Maison des Messii en cours de dégagement à l'est.

La promotion de la ville et la société "Les Amis de Vaison"

L'adhésion de la population aux recherches archéologiques était facilitée par la gentillesse et l'abord facile de Joseph Sautel. L'archéologue était un érudit qui restait simple d'approche et prenait des nouvelles des familles. Au cours des conversations, on lui parlait d'éléments lapidaires. On lui ouvrait les portes, celles de quelques caves aussi avec leurs vestiges...

En août 1924, un numéro spécial de la revue encyclopédique "En Provence" fut entièrement consacré à Vaison. Vaison et non "Vaison-la-Romaine" puisque la dénomination officielle n'était pas validée au moment de la rédaction. L'abbé Joseph Sautel y signa une "description géographique et historique", ainsi qu'une "description des monuments romains, chrétiens et de ceux de la féodalité (ville médiévale autour de la cathédrale) et des temps modernes" (Haute-Ville). Ulysse Fabre y écrivit un article sur "l'avenir commercial, industriel et agricole de Vaison". Alfred Dumas⁵⁷ rappela le mariage de Théodore Aubanel avec une fille Mazen, son attachement à la ville et les visites de son ami le peintre Pierre Grivolos (dont plusieurs élèves ont peints des tableaux dans la salle d'honneur).

A l'automne, Joseph Sautel guida les congressistes de l'association savante Rhodania (du 1^{er} au 4 septembre 1924) dans plusieurs villes du Vaucluse avant d'arriver à Vaison où il présenta les monuments de toutes les périodes historiques de la ville.

Du maire à l'archéologue, en passant par les commerçants et les passionnés, nombreux ont été ceux qui, avec leurs modestes moyens, ont participé à la promotion de "Vaison-la-Romaine". C'est avec cette conscience d'avoir le pouvoir d'œuvrer à la renommée de la ville, que des habitants ont constitué la société Les Amis de Vaison-la-Romaine en appui à la communication de la Ville.

(Annexe VIII. Article du Petit Provençal du 9 octobre 1923 sur l'assemblée générale de la société Les Amis de Vaison). La société présidée par le Dr. Barral

(assemblée générale du 5 août 1924⁵⁸) a promu membres d'honneur des représentants de la vie politique et administrative et des hommes de lettres et d'histoire de renom, bien au-delà de Vaison, pour le soutien actif qu'ils pouvaient apporter. Le premier bulletin d'information⁵⁹ précise que la création de la société "correspondait à un besoin urgent" de "propagande, protection des monuments, enrichissement du musée, etc" ... "Il faut maintenant que Les Amis de Vaison travaillent chacun dans leur sphère et aident le conseil d'administration dans son œuvre de résurrection de l'antique capitale des Voconces du sud. Nous faisons appel à tous les concours". Ces objectifs furent sans cesse rappelés au fil des ans.

Dans le premier numéro de 1924, en dehors des "échos et des nouvelles" de la ville, comme l'augmentation de la fréquentation touristique (sans statistique) et l'annonce de la prochaine publication d'une "notice illustrée⁶⁰", l'évènement marquant était la visite de M. Arthur Hamilton Smith, conservateur du département des Antiquités grecques et romaines, du British Museum de Londres. Son don d'un moulage du Diadumène destiné au musée municipal⁶¹ était tout un symbole, voire une reconnaissance de Vaison par cette prestigieuse institution archéologique.

1924 orientait résolument Vaison dans la communication touristique. Les dégagements étaient en cours au théâtre antique et commençaient à la Maison des Messii. Les chantiers de construction dans la ville livraient régulièrement de nouveaux vestiges. Ces découvertes faisaient régulièrement "la une" de la presse.

Des personnalités et des visiteurs érudits, des peintres, des journalistes ou simplement des curieux venaient découvrir les vestiges. Une partie de la population soutenait la municipalité en participant aux souscriptions pour les achats de Puymin, du Buste de Paul Buffaven, du Buste en Argent.

[57] Professeur agrégé de l'Université et secrétaire général de la revue. Le numéro était illustré par Etienne Laget.

[58] Ulysse Fabre, maire de Vaison, président d'honneur, Docteur Barral, président. Comte de Blégier de Pierregrosse, vice-président. Claudius Charrasse, président des Mutilés. L'abbé Sautel, conservateur du Musée, correspondant du Ministère, secrétaire général. F. Faure, secrétaire de la Mairie, secrétaire-adjoint. P. Chouvion, banquier, trésorier. H. Mazade, artiste-peintre, trésorier-adjoint. S. Baudouy, receveur-buraliste. Elie Caste, adjoint au Maire. L. Durand. Marius Long, agent général d'assurances. Daniel Madabet, imprimeur-éditeur. R. Marrel, président du Comice Agricole. M. Milon, notaire. E. Molinas, instituteur honoraire. J. Mouillefarine, ancien chef de section de la Compagnie P.-L.-M.. Ph. Pasquier, maître d'hôtel. J. Ribail, pharmacien. Membres.

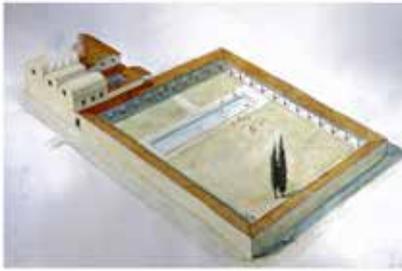
[59] Imprimerie Rullière, Avignon.

[60] Petit guide. 1924. Imprimerie Madabet. Vaison 31 p.

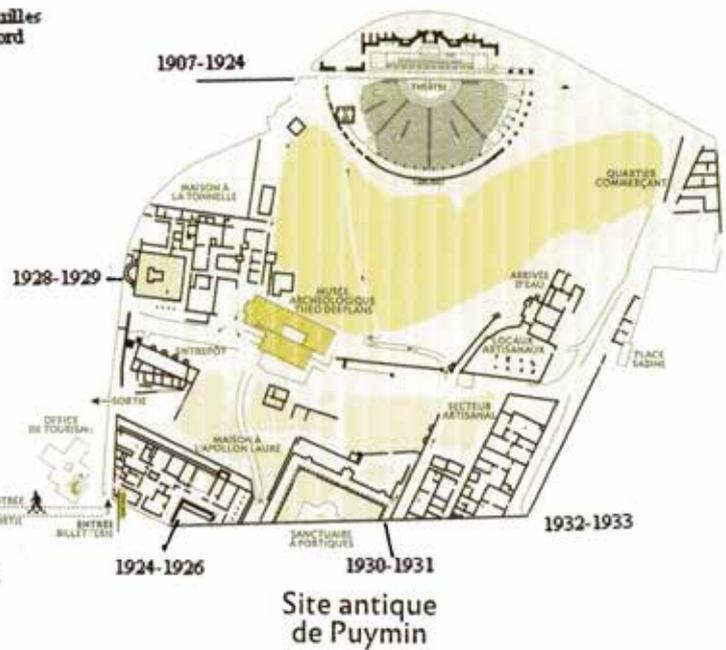
[61] Le moulage est remis au nom de son directeur sir Frédéric G. Kenyon Esy. S'il avait fallu l'acheter, le prix aurait été de 16 livres sterling.



Docteur Barral, président de la société Les Amis de Vaison.



1925-1927 fouilles
Thermae du nord



Plan chronologique des dégagements

LA PÉRIODE SAUTEL-FORMIGÉ-BURRUS-FABRE

Quelques jours après la délibération déterminante du 13 décembre 1923, Jules Formigé achevait sa tournée d'inspection dans le Sud de la France par Vaison. Il avait récemment fait la connaissance de Maurice Burrus, riche industriel des tabacs, lors d'une partie de chasse. Celui-ci lui avait parlé de son attrait pour l'Antiquité et de son désir d'investir concrètement dans cette passion. L'argent manquant toujours en archéologie et pour les restaurations, Jules Formigé l'avait invité à l'accompagner.

Fin 1923 (d'après les "Mémoires" de Maurice Burrus), ils parcoururent ainsi plusieurs sites provençaux : Fréjus, les îles Saint-Honorat, Cimiez, le trophée d'Auguste à la Turbie, Arles, Saint-Rémy, Les Baux, Montmajour, Orange, Hermagninum (au sud d'Avignon). Ils arrivèrent à Vaison vers Noël.

Les commentaires avertis de l'architecte Jules Formigé et sa première entrevue avec Ulysse Fabre séduisirent totalement Maurice Burrus. De nombreux aspects positifs étaient réunis comme l'existence de grandes propriétés communales dévolues aux recherches, Puymon et les thermes du nord. Il jugeait aussi l'environnement rural favorable à une extension illimitée : il acheta d'ailleurs plus tard des terrains à La Villasse qu'il remit à la commune. Enfin, il a sans doute été enchanté par son homonymie avec le célèbre voconce Sextus Afranius Burrus, précepteur et préfet du prétoire de Néron, "patron" de la cité de Vaison⁶².

Son intention de financer des fouilles ne pouvait que réjouir Jules Formigé et Ulysse Fabre. Cette rencontre était quasiment providentielle pour le maire de Vaison. Elle fut la première d'une longue collaboration entre 1925 et 1943.

[62] Inscription au musée lapidaire d'Avignon. Publiée dans Vaison dans l'antiquité. Tome II. 1926. Aubanel. Avignon

Dégagements archéologiques et répartition des tâches

Les chantiers étaient officiellement sous le contrôle scientifique de Jules Formigé qui représentait le ministère des Beaux-Arts. Pendant quelques années, il avait confié la surveillance des fouilles à Joseph Sautel avant de la lui retirer en 1928 car il estimait qu'il prenait trop d'initiatives et se substituait à lui. Avec Maurice Burrus qu'il associait aux travaux (condition du maintien du mécénat), ils dégagèrent le "prétoire" (1928-1929), aujourd'hui Maison à la tonnelle, le portique de Pompée entre 1930 et 1931 (Maison Pompeia), le nymphée, les rues bordées de boutiques et de locaux artisanaux (entre 1932 et 1934).

De son côté, Joseph Sautel classait, étudiait le matériel, enchaînait les visites guidées et publiait ses recherches. En 1926, il avait brillamment soutenu sa thèse d'État à Aix. En 1928, il était nommé professeur d'Histoire ancienne et d'Archéologie aux Facultés Catholiques de Lyon. Après 1924, les financements de Maurice Burrus accélèrent les dégagements et les restaurations. Mais tout n'était pas simple. Le mécène a eu des phases de déception liées au fonctionnement de l'administration, ainsi qu'à un manque de reconnaissance de ses compétences archéologiques.

Les archives communales apportent quelques précisions sur le fonctionnement du quatuorvirat Sautel-Burrus-Formigé-Fabre⁶³. La documentation précise surtout les démarches auprès de l'Administration des Beaux-Arts pour l'obtention des autorisations de fouilles et des subventions, puis elle s'amenuise à partir de 1928 quand Maurice Burrus obtient plus d'autonomie.



Joseph Sautel, archéologue avec son appareil photo.

[63] Au Colloque sur Vaison-la-Romaine en 1985, Bernard Liou et Yves de Kisch avaient abordé le sujet. Article de Bernard Liou en 1988 dans "Mémoires de Vaison-la-Romaine. L'archéologie".



"Péristyle" de la Maison du Buste en Argenteuil en cours de dégagement, puis restauré et végétalisé. Identifié comme palaestre, une prairie plus conforme à une esplanade de pratiques sportives a remplacé le jardin.



Maison à la tonnelle dénommée alors le "Prétoire".



Portiques de Pompée. Mur nord restauré avant le stylobate et les colonnes. Aqueduc tardif.



Maison dite des Messii avec tessons et éléments lapidaires laissés sur place.



Est de Puymin. Aménagements liés à la circulation de l'eau interprétés alors comme des éléments d'un château d'eau.

Deux périodes sont bien distinctes. De 1925 à 1927, l'argent de Maurice Burrus transitait par les caisses de l'État. Il se plaignait de lenteurs administratives, du coût élevé des fouilles et des restaurations, et surtout du fait que les emplacements à fouiller lui étaient imposés. En homme d'affaires, il voulait financer les recherches à sa manière et régler directement les entreprises, surtout après les retards de paiement dont se plaignit en 1926 l'entrepreneur chargé du chantier. Mais après vérification, il s'avéra que ce dernier n'avait pas transmis ses justificatifs à l'Administration⁶⁴. Piqué au vif, Maurice Burrus exploita la situation. Il menaça de quitter Vaison et de chercher une autre ville à potentiel archéologique. Il posa la condition *sine qua non* "d'avoir un chantier personnel et distinct, avec des ouvriers engagés, payés et dirigés par moi seul, les Services des Beaux-Arts surveillant le dégagement des objets éventuellement trouvés et assurant leur conservation".

De 1928 à 1943, Maurice Burrus eut plus de libertés. Il put choisir les terrains à fouiller. Il put aussi travailler avec des terrassiers et des

maçons qu'il payait directement, se dédouanant ainsi des entreprises qu'il jugeait coûteuses. Le contremaître qu'il avait embauché (M. Ferret) recevait ses directives de Jules Formigé lors des réunions de chantier avec Maurice Burrus et Ulysse Fabre environ toutes les six semaines⁶⁵. Entre temps, Ulysse Fabre gérait le chantier et les dépenses en tant que personne privée et non en tant que maire. Il informait Maurice Burrus de l'avancement des travaux et des besoins. Il lui transmettait les bilans financiers et les montants à virer sur le compte ouvert à la banque Chouvion⁶⁶. Il fut l'homme de confiance dont Maurice Burrus avait besoin sur place.



Remise de la légion d'honneur au chanoine Sautel dans l'oeclus de la Maison des Messii.

[64] Courriers du 24/07/1926 (AC3R25) et du 29/12/1927 (AC3R4)

[65] Bezin 2011, Etude vauclusienne, dix ans d'archéologie en Vaucluse, Joseph Sautel, Jules Formigé et Maurice Burrus : des destins conjugués au service de l'archéologie de Vaison-la-Romaine. pp 15-29.

[66] Pierre Chouvion, banquier à Vaison. Maurice Chouvion, banquier à Malaucène.



Vue aérienne de Puymin avec la ferme et le premier musée.

Ce système aurait pu satisfaire pleinement Maurice Burrus qui se sentait archéologue dans l'âme, mais les compétences en ce domaine ne lui étaient pas reconnues. Il se sentait relégué au rôle de simple payeur. De son côté, Jules Formigé qui était par sa fonction le seul responsable des fouilles et des restaurations, souffrait aussi d'un manque de reconnaissance. Ils se sentaient tous deux étouffés par la popularité de Joseph Sautel. Leurs relations ont ainsi fluctué au fil des ans entre houleuses, tendues, froides. Le maire a toujours tempéré ces susceptibilités pour maintenir les conditions d'une collaboration dont les résultats

archéologiques construisaient la notoriété de la ville. Il s'est impliqué personnellement aussi, en dehors de ses fonctions à la mairie. Son objectif permanent était de conserver les financements de Maurice Burrus et l'appui de Jules Formigé dans tous les dossiers.

En 1932, il organisa une cérémonie au théâtre proclamant Maurice Burrus "bienfaiteur de la ville" pour son aide financière à la restauration des vestiges, en particulier au théâtre alors en chantier (Annexe IX).



Ulysse Fabre



Maurice Burrus



Jules Formigé



La restauration de la Maison des Messii n'est pas achevée que les jardins sont plantés.

La méthode Formigé-Burrus

La méthode de fouille que Maurice Burrus explique dans ses "Mémoires" était fondée sur le dégagement de surfaces suffisamment grandes pour donner une vue d'ensemble facilitant la compréhension des vestiges. Il écrivait que les structures les plus tardives étaient démontées afin de mettre en valeur les niveaux du I^{er} - II^e s. qui étaient rapidement consolidés et ponctuellement protégés. Des photographies de l'époque montrent effectivement quelques tôles, malheureusement rapidement inefficaces, sur des murs et quelques toitures au-dessus d'enduits peints, mais bien trop rares.

Jules Formigé et Maurice Burrus reprirent un temps les fouilles des thermes du nord, puis dégagèrent le "prétoire" (1928-1929), aujourd'hui Maison à la tonnelle. En 1929, la Maison des Messii était totalement restaurée. Maurice Burrus réalisa en même temps un aménagement paysager⁶⁷. Les plantations permettaient de créer une distinction entre les espaces extérieurs (cours et jardins) et intérieurs (pièces). Cette volonté de faciliter la compréhension du grand public ressort de manière récurrente dans ses "Mémoires".

Après la mise en valeur de la Maison des Messii, le sud-est de Puymin fut dégagé : le portique de Pompée (aujourd'hui Maison *Pompeia*) entre 1929 et 1931, puis les trois voies de 1931 à 1932, et enfin le nymphée qui est le point d'arrivée d'une canalisation d'eau provenant du nord du théâtre et jouant un rôle moteur dans les activités artisanales de ce secteur de la ville (entre 1933 et 1934).

L'achat par Maurice Burrus (en 1933) d'une partie du domaine de La Villasse permit d'entamer des fouilles dans ce nouveau quartier. En 1935, la "rue centrale", dénommée aujourd'hui "rue des boutiques" fut mise au jour. En 1936, le péristyle où avait été trouvé le Buste en Argent (dans l'angle nord-est) fut à son tour entièrement dégagé et les recherches se poursuivirent au niveau du vestibule dallé, de l'*atrium* et du *tablinum*. Au cours des années suivantes, les recherches se concentrèrent au nord sur les dépendances des bains et au sud sur la maison à atrium et la maison à fresques et à mosaïques (actuelle maison aux animaux sauvages).

[67] Burrus énumère les cèdres, les pins, les cyprès bleus, les rosiers, les grenadiers, les dahlias, les capucines, les chrysanthèmes...

Les investissements de Maurice Burrus

C'est pendant la période 1925 à 1943, avec ses financements, que furent dégagées et restaurées les plus grandes surfaces de structures antiques qui correspondent aux sites de Puymin et de La Villasse.

En 1945, Maurice Burrus évaluait les montants de ses versements au rédacteur en chef du Journal Le Pays⁶⁸ à "2 000 000 F à une époque où l'heure de travail de manoeuvre valait environ 1 F. Elle en vaut 20 aujourd'hui, ce qui représenterait pour le théâtre une somme d'environ 40 millions. [...] Plus 5 millions pour les terres enlevées soit 45 millions. Et il ajoute 45 autres millions pour les restaurations, sols en ciment, dépose et repose de mosaïques, plantation et entretien des jardins pendant 20 ans."

Les donations de Maurice Burrus⁶⁹ permirent ainsi de poursuivre les fouilles et d'aménager la place de la poste. Dans ses Mémoires, il précise brièvement⁷⁰ : "En 1938, j'ai fait don à la Ville de Vaison, en m'en réservant la jouissance viagère, de tous les terrains que je possède au Sud de l'Allée de platanes. Elle possède donc de ce chef, outre mon terrain de fouilles, complément de Puymin, une très grande place, admirablement ombragée au nord de celui-ci, et près de la poste, si malencontreusement située, une autre place considérablement agrandie" (Maurice Burrus

règle les travaux de construction du mur de soutènement de la place du 11 novembre).

En 1938, Maurice Burrus achète au nom de la commune (170 000 F) une propriété (de André Fondacci, au n°66, avenue Jules Ferry⁷¹) séparée de La Villasse sud par le chemin du Couradou, sous réserve qu'il pourra y pratiquer des fouilles, procéder à toutes transformations, sans qu'il ait aucune autorisation à demander. La propriété fut vendue par la Commune en 1961.

En 1938, les fouilles commencées sur l'espace de la Maison au Dauphin (péristyles et bassins) furent interrompues du fait de leur situation sur la propriété De Blégier.

Durant cette longue collaboration, en plus des quartiers ouverts au public, d'autres secteurs sondés n'ont pas donné de résultats faute d'être descendu suffisamment profondément (Mémoires de Maurice Burrus) : cela concerne au moins le sud et le nord de l'allée de platanes de La Villasse, la place Sabine, la propriété Burrus au nord de l'avenue Jules Ferry. En dehors de son apport à l'archéologie vaisonnaise, Maurice Burrus faisait des versements aux écoles pour améliorer le bien-être des enfants⁷².



Allée de platanes de l'entrée d'honneur du château de La Villasse. Le domaine agricole n'est pas encore fouillé. A l'arrière-plan, la ferme Jacquet est visible sur la colline de Puymin.



Devant le château de La Villasse. Le comte Charles de Blégier et son épouse. Louis et Léon Béchet, félibres vaisonnaïses.

[68] Lettre du 24 juillet 1945 adressée à Jean Bernard Delapierre.

[69] IMN1 Achat de terrains au conseil de famille et au tuteur légal des mineurs De Boissieu.

En 1970, la commune (maire Théo Desplans) achète 230 000 F aux héritiers de Maurice Burrus (Paul Burrus, Mme de Causans, Melle Odile Burrus et Marie-Thérèse Burrus épouse Armand), le terrain de 11 ha au nord des platanes de La Villasse correspondant au parking dit place Burrus. Maurice Burrus l'avait acquis pour l'édification d'un grand musée.

[70] Mémoire de 1943, p 24. Il y signale également avoir acheté 4 des 22 maisons sur la route d'Orange. En raison de la guerre, il n'a pas pour suivi et a construit "un grand mur en pierre sèche bordant la rue et le sentier parallèle à la route" (sans doute le Couradou).

[71] 879 p,880 et 884, section G. IMN6 Acte de vente du 22 juillet 1938.

[72] Ainsi, le 30 octobre 1941, il écrit à Ulysse Fabre : "la venue prématurée d'un hiver s'annonçant rigoureux sera particulièrement sensible à nos jeunes gens en pleine croissance, et déjà insuffisamment ravitaillés en calories internes et externes" et il demande "de bien vouloir distribuer prochainement en mon nom à chacun des enfants fréquentant les écoles primaires de Vaison un billet de 100 francs destiné à leur permettre de stocker un peu de combustible ou quelques aliments". Le 16 octobre 1942, M. Maurice Burrus procède à une répartition semblable.

Critiques sur les restaurations

Dans le recueil documentaire illustré de 1942, Joseph Sautel répond aux critiques sur le manque d'authenticité et de romantisme des fouilles de Vaison. Pierre Carlier (revue "Pierres de France") parlait des "fausses ruines de Vaison". Des journaux appelaient Maurice Burrus "le constructeur de ruines" et s'attaquaient aux méthodes de restauration de Jules Formigé.

Tempérant ces critiques, Joseph Sautel rappelait que la conservation *"in situ"* de structures confrontées aux intempéries et à la végétation était difficilement compatible avec un laisser en l'état au nom du romantisme des ruines qui les vouait à une lente disparition. En privé, il regrettait cependant certaines restaurations, en particulier celles de la Maison du Buste en Argenteuil où les maçons remontèrent des murs liés au ciment en 1943.

Seules des restaurations et la mise en place de toitures au-dessus des parties les plus fragiles (sols et des enduits peints) pouvaient en prolonger l'existence. Dans ses mémoires, Maurice Burrus justifie la dépose sur dalle béton de pavements en donnant en exemple la mosaïque laissée à l'état "antique" dans la Maison des Messii, mosaïque qui avait pratiquement totalement disparu en quelques

années. Il expliquait aussi qu'il avait fait cimenter les sols de circulation d'une manière assez générale afin de sécuriser le déplacement des visiteurs et réduire le développement de la végétation sauvage.

Maurice Burrus n'intervient plus à Vaison après la guerre. Il a obtenu la nationalité suisse et y finance des travaux archéologiques. Vingt-et-un ans après la fin de la seconde guerre mondiale, une cérémonie de reconnaissance de la ville et de l'État français est consacrée à sa mémoire et à celle de l'abbé Sautel.

Aujourd'hui avec un recul de plus de 100 ans de dégagements et de travaux conservatoires, le bilan sanitaire des sites vaisonnois confirme les difficultés d'une conservation en plein air. Les secteurs non protégés par une couverture (98 % des vestiges environ) et/ou mal drainés se dégradent inexorablement (perte de matière continue).

Ces conclusions sur l'extrême fragilité des vestiges et les difficultés à financer leur protection ou simplement à trouver des moyens de conservation durables ont amenées la Ville et la Drac à réduire la surface de sites par des comblements de sauvegarde (nord cathédrale, nord Villasse, forum et en projet pour les thermes du nord et la villa du Paon).



Maison du Buste en Argenteuil en 1943. Des murs sont entièrement démontés. Le remplacement de la chaux par du ciment (expérimentation voulu par Maurice Burrus) va bloquer l'humidité dans les moellons et accélérer leur fissuration.



Pose de gradins en molasse marine des carrières de Beaumont-du-Ventoux. 1932.



Maison au Dauphin, maquette au musée



Maison du Paon. Dessin de Jean Marcellin.

ARRÊT DES FOUILLES EXTENSIVES ET RECHERCHES PRÉALABLES AUX PROJETS URBAINS

1950 à 1992 : recherches méticuleuses

Joseph Sautel et ses collaborateurs entreprirent des fouilles à la cathédrale. Trois sondages y ont été mis en valeur. Celui du chevet révèle des remplois antiques en fondations y compris pour les contreforts ce qui date l'abside du XI^e s. Il comprend aussi un segment de mur courbé d'un édifice paléochrétien repéré dans d'autres sondages au sud et à l'ouest (précisé par les fouilles de 1993, 1994).

Après la disparition du chanoine Sautel en 1955, une partie des sites déjà fouillés fut à nouveau étudiée, au moyen de sondages en profondeur et d'examen scientifiques (stratigraphie, céramologie). Ces nouvelles données enrichirent les connaissances.

Sur la période 1956-1965, tout d'abord Sylvain Gagnière⁷³ (1905-1997), puis Henri Rolland (connu pour ses fouilles de Glanum) assisté de André Dumoulin, se consacrèrent à la rue des colonnes située à l'ouest de la Maison au Dauphin. Sylvain Gagnière y fit le tout premier sondage stratigraphique. Ils fouillèrent également le terrain au nord du château de La Villasse.

De 1969 à 1971, Bernard Liou et Christian Goudineau alors tous deux professeurs à l'Université de Provence (Aix) reprirent les fouilles de la Maison au Dauphin. Leurs investigations jusqu'au niveau vierge du sol restituent la *domus* sur plus de deux siècles, de la ferme à plan grec datée de 50-30 av. J.-C. dans les sondages profonds, à la maison urbaine à plan campanien du II^e s. Plus largement, Christian Goudineau élargit son étude à l'urbanisme et aux connaissances générales relatives à *Vasio* et aux Voconces⁷⁴.

Une autre recherche majeure fut conduite de 1973 à 1982 (l'été) au nord de la cathédrale par Bernard Liou en collaboration, les premières années, avec Yves de Kisch et Elizabeth Deniau, sur un quartier et son occupation durant l'Antiquité tardive (site recouvert pour sa sauvegarde après son inondation par le ravin de Pommerol en septembre 1992). Ils

en firent une présentation publique au cinéma le Lynx ; certainement l'une des premières adressées à un public non averti, nous donnant une vue plus globale de *Vasio* grâce à leurs connaissances épigraphiques, aux relevés sur plans, à l'estimation de la superficie et aux comparaisons avec d'autres villes antiques...

Yves de Kisch, attaché chaque été à ses recherches vaisonaises, a repris les travaux sur les thermes du Nord de 1970 à 1978, (plus tard en collaboration avec Joël-Claude Meffre). Il a également sondé une petite maison située sur l'emprise des thermes du sud où il a mis en évidence les vestiges d'un système de chauffage sur hypocauste. Il opéra également à l'ouest de la Maison au Dauphin (1979-1981) à La Villasse, reprit l'étude de la Maison du Paon (Est de Puymain) et l'étendit au quartier de boutiques et au sanctuaire qui la surplombent (1969 à 1980). L'emplacement de la Maison avait été partiellement découvert au XIX^e s. avant de faire l'objet de la première grande opération de sauvetage archéologique dans le courant de la 2^e moitié du XX^e s. Les sondages d'avril 1964 (André Dumoulin) mirent au jour des pièces avec six mosaïques polychromes. Le terrain a alors été acheté avec des fonds communs de la Ville et du Ministère des Affaires Culturelles en 1966.

Les pavements ont été déposés en 1986 et trois mosaïques restaurées en 1988⁷⁵. Deux sont présentées au musée (elles ne font pas partie des collections du musée mais sont classées M.H.), les autres sont en attente de restauration au Dépôt archéologique de La Villasse.

Depuis, des sondages (étés 2010, 2011, 2012) de Joël Claude Meffre ont complété le plan de la *domus* organisée autour de deux cours⁷⁶ et confirmé son occupation au II^e s. ap. J.-C.

La fontaine à escalier d'eau, qui est l'unique exemplaire de ce type pour l'instant sur Vaison, a été protégée par un géotextile recouvert de terre après les dernières fouilles (en 2013).

[73] Natif d'Avignon, élève puis ami du chanoine Sautel. En 1955, il a assuré l'intérim de la XIII^e circonscription des Antiquités Historiques (Vaucluse, Drôme, Ardèche) jusqu'à la nomination de Henri Rolland.

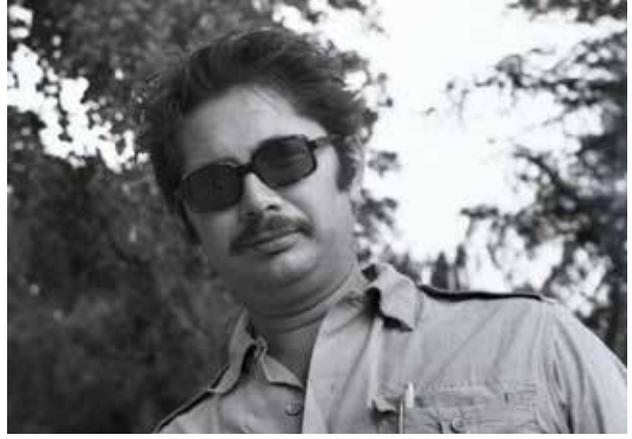
[74] Chr. Goudineau, Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine, Paris, éditions du CNRS, 1979 (37^e suppl. à Gallia).

[75] Restauration par la Socra de Périgueux

[76] La partie sud de la maison, sur un terrain privé, n'est pas connue.



Bernard Liou, fouilles Nord Cathédrale



Yves De Kisch



La maison au dauphin



La maison au dauphin vers 1971



La maison au dauphin



La maison du paon (1964)



La mosaïque du paon au musée



La Villasse sous la boue (novembre 1992) © DRAC.

Archéologie préventive

A partir de 1982, l'effort fut porté sur l'archéologie de sauvetage en préalable à des projets urbains. Le Service Départemental de l'Archéologie réalisa ainsi des sondages, dans la perspective de l'agrandissement de l'Office du Tourisme

en 1986, de la construction d'une Maison de résidence pour personnes âgées à Pommerol en 1987, de l'élargissement de la route au nord du théâtre, de l'extension de la cave coopérative, de l'établissement du lycée (2007)⁷⁷.

1992-1998 : Recherches préalables à travaux et mesures conservatoires

Les inondations de 1992 ont eu pour conséquence la reprise de fouilles en préalable à des travaux de restauration. Ces opérations ont bénéficié d'aides exceptionnelles de l'Etat et du Département.

La plus spectaculaire pour les habitants est celle du pont romain où Jean-Marc Mignon effectua des sondages (décembre 1992) à ses extrémités afin de retrouver la chaussée antique disparue sur le pont. Les ornières et les usures de l'extrados de la voûte indiquent que des véhicules y circulaient alors que la surface de roulement avait disparu, faute d'entretien. En 1954, la réfection des claveaux (par l'architecte Jean Sonnier) endommagés par le dynamitage allemand et le passage de divers réseaux (dont la conduite de la source du Crestet) ont aussi contribué à la suppression de toute trace de la chaussée.

Après un relevé précis des blocs de l'appareil (1994),

Jean-Marc Mignon proposa à l'architecte en chef des Monuments Historiques, Didier Repellin (secondé par Renzo Wieder) un modèle de chaperon inspiré d'un réemploi antique visible en fondations au chevet de la cathédrale. Le nouveau parapet en molasse marine⁷⁸, légèrement profilé en dos d'âne, restitue la silhouette des ponts sur voûte que la restauration du XIX^e s. avait effacée.

En aval, l'affouillement des rives a dégagé des endiguements et des départs d'égouts connus des historiens de l'époque moderne et partiellement étudiés par Joseph Sautel après une crue. Celle de 1992 a donné l'occasion de les examiner plus précisément. Jean-Marc Mignon étudia sur plusieurs mètres les endiguements antiques tandis que Yves De Kisch et Joël Claude Meffre (avec Clotilde Champagne) exploraient le rempart de l'oppidum protohistorique situé quelques mètres en arrière.

[77] Les opérateurs d'archéologie intervenants régulièrement sur Vaison : le Service Départemental de l'Archéologie (Edouard Bellet, Philippe Borgard, Dominique Carru. Depuis plusieurs années l'archéologue référant pour le nord Vaucluse est Jean-Marc Mignon) et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) qui remplaça l'AFAN en 2002.

[78] Aux carrières de Beaumont-du-Ventoux, le front de taille du XX^e s, a été exceptionnellement exploité pour cette restauration.



22/09/1992, pont pendant la décrue © Marie-Jeanne Tricart



Maison à l'Apollon Lauré, secteur bas noyé.

Le deuxième grand chantier fut celui de l'assainissement (en 1993) du site de La Villasse, véritable bassin de rétention sensible aux inondations orageuses qui était resté immergé pendant plusieurs jours. Après le déblaiement des boues, de rapides consolidations des murs écroulés et de sols emportés ont été entreprises. Les structures fragiles altérées par la stagnation de l'eau ont fait l'objet d'interventions. Une mosaïque et des éléments en *opus sectile* (Maison du Buste en Argent) ont immédiatement été déposés par l'Atelier de restauration de Saint-Romain-en-Gal⁷⁹ et les panneaux placés au dépôt archéologique de La Villasse où ils se trouvent encore.

Puis en 1996, des mosaïques ont été restaurées par l'atelier du musée de l'Arles Antique⁸⁰. À La Villasse, aujourd'hui encore des dépôts terreux visibles sur les poutres de la toiture aménagée sur une partie de la Maison aux animaux sauvages (du nom du décor des enduits peints) indiquent le niveau de stagnation des eaux boueuses. Celles-ci ont accéléré la dégradation des vestiges. En dessous, la grande mosaïque dite "à la perdrix" (3,80 x 6,07 m), autrefois placée sur dalle de béton armée par les équipes de Maurice Burrus, a présenté des soulèvements du *tessellatum* provoqués par la corrosion de la structure métallique du béton moderne. La mosaïque a été restaurée en atelier, puis remise en place sur un vide sanitaire limitant les remontées d'humidité.

Les autres mosaïques du site, moins altérées par l'inondation, ont été nettoyées et consolidées *in situ* (maison à atrium, maison à l'apollon lauré) par comblement des lacunes au mortier de chaux hydraulique et pulvérisation d'un biocide sur les lichens.

Dans le même temps, les enduits peints déjà restaurés de 1986 à 1989⁸¹ (Maison à la Tonnelle,

Maison aux animaux sauvages, Maison à l'apollon lauré) étaient à nouveau consolidés.

Les égouts et les évacuations antiques ont été nettoyés pour renvoyer les eaux de pluie au point bas du site (secteur ouest) où une pompe de relevage et des buses évacuent désormais les eaux de ruissellement jusqu'au ravin de Pommerol. Cet aménagement a été réalisé après les fouilles à l'ouest de la Maison au Dauphin et dans une longue tranchée courant au nord de la cathédrale (fouilles De Kisch, Meffre).

Les autres édifices classés endommagés par l'orage du 22 septembre 1992 ont été restaurés au cours des années suivantes. C'est à la cathédrale que les dégâts ont été les plus importants. Les eaux du ravin de Pommerol, s'écoulant à quelques mètres à l'ouest, avaient disloqué le dallage. Après l'assainissement de l'édifice, puis des fouilles (sondages extérieurs, Caroline Michel d'Annville, fouilles intérieures, François Guyonnet), le dallage a été rétabli au plus près du sol du XII^e s., exhaussé par l'établissement de sépultures au cours des siècles. Cette unification des niveaux restitue un volume intérieur approchant celui de l'édifice du Moyen-Âge. Des pierres tombales et des éléments de chancel, jusque-là réemployés dans le dallage, sont désormais conservés dans le cloître voisin. En parallèle, la chapelle Saint-Quenin, foudroyé lors de l'orage du 22 septembre, retrouva un clocheton en attendant les travaux de réfection totale de la couverture et l'entretien des voûtes réalisés en 2003-2004.

Les sites nord cathédrale, ouest et nord La Villasse, qui n'avaient pas été mis en valeur jusque-là, ont été recouverts d'un géotextile et de terre pour leur sauvegarde.

[79] Dirigé par Evelyne Chantriaux-Vicard.

[80] L'IRPA dirigé par Patrick Blanc. Dépose, puis présentation au musée d'un reste d'opus tessellatum (52 cm x 40 cm) de la cour (ou petit atrium) de la Maison à l'Apollon lauré.

[81] Restaurations de *Pro Pictura*, Centre de restauration de Soisson. Alix Barbet, 1986-1989, avec la présentation au musée des enduits d'une domus nord cathédrale. Restaurations du Centre Régional d'Etude et de Traitement des Œuvres Archéologiques dirigé par Bougrain-Dubourg, 1995.



Rue des Boutiques, allée sous portique.



Sol de l'œcus - Maison à l'Apollon Lauré



Digue antique renversée dans l'Ouvèze (rive droite)



Pont romain, parapet en cours de restauration, 1984.



Rue des colonnes, entrée de la maison au Dauphin.



Pont avec son nouveau parapet.

Diagnostics d'archéologie préventive et suivis de travaux de voirie

En 1998, le musée archéologique a été agrandi et totalement rénové (financements de l'État, du Département et de la Ville)^[82]. Peu après le théâtre antique a été restauré (2005-2009) dans le cadre des financements exceptionnels du Plan Patrimoine Antique (4 000 000 € HT) accordés par l'État (50%), la Région (20%) et le Département (25%). Des sondages et des relevés d'architecture (Jean-Marc Mignon), en particulier au niveau de la scène et des bases de son mur, de l'escalier monumental ouvrant à l'ouest sur la voie antique, ont précisé les connaissances sur l'édifice et guidé l'architecte des Monuments Historiques^[83].

Depuis ces grandes opérations, la commune a fait restaurer le château, la tour de l'horloge (beffroi), l'église haute, des enduits peints et une mosaïque antique (extraite d'une cave du cours Henri Fabre) ainsi que des objets religieux (tableaux de Saint-Quenin, statues de Marie Madeleine et Saint-Jérôme...).

Suivant le vœu d'Ulysse Fabre en 1923-1924, la ville entretient son patrimoine au mieux de ses capacités avec l'aide de l'État et du Département.

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs diagnostics d'archéologie préventive ont précisé le plan de la ville antique. En 2009, un *decumanus* dallé avec son trottoir et sa galerie à portiques a été fouillé entre l'avenue Jules Ferry et la "Maison romaine" (vestiges des thermes du sud). En 2011, l'emplacement du forum a été confirmé plus à l'est. La fouille programmée (2013, 2014, 2015) sur un secteur de 700 m² retrace l'histoire de ce quartier du milieu du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du XII^e s. L'historien Fabre de Saint-Véran (fin XVIII^e s.), les chercheurs du XIX^e s. qui s'interrogeaient sur la nature de cet emplacement seraient aux anges. Quant à Joseph Sautel, il y avait déjà localisé le forum après divers recoupements entre les bâtiments au sud de La Villasse, les vestiges d'une porte monumentale dans une cave de l'avenue Jules Ferry, les découvertes dans l'égout des Dominicains (rue Jean Jaurès).

A l'ouest du théâtre antique, un autre diagnostic a révélé un mur courbe que J.-M Mignon attribue à l'amphithéâtre, (projet de cinéma abandonné à l'est de l'avenue du général de Gaulle) réalisé en déblai-remblai : la terre de l'arène retirée au centre formait le support des gradins de la *cavea* en périphérie.

D'autres recherches ont révélé une occupation du 1^{er} et 2^e Âge du Fer, ainsi que la voie antique d'accès au pont romain^[84] sur la rive gauche de l'Ouvèze, quai de Verdun (emplacement de l'ancienne gendarmerie). En 2018, le suivi archéologique de travaux de voirie^[85], cours Taulignan, a requalifié le complexe situé au sud du site de Puymhin. Ce jardin, développé sur environ 5 000 m² n'est plus considéré comme un édifice public mais plutôt comme le jardin à colonnade d'une riche *domus*, dont les murs s'étendent jusqu'à la cave de l'hôtel de ville. Jean-Marc Mignon propose d'imaginer la statue du Diadumène dans l'une des exèdres nord. C'est cela l'histoire de l'archéologie ! Des découvertes parfois solutionnées des décennies plus tard comme l'emplacement de cette statue en marbre trouvés au milieu du XIX^e s., puis vendus au British Museum.

Les découvertes de ces dernières années, loin d'être toujours spectaculaires pour le grand public, car parfois limitées à la largeur de tranchées de voirie, sont cependant majeures grâce à des fouilles minutieuses, à l'intégration des structures dans un plan urbain d'ensemble, à l'étude de la métrologie, aux confrontations avec les trouvailles anciennes. Ces examens ponctuels^[86] précisent peu à peu le plan de la ville antique et livrent des informations sur des périodes moins documentées. Ces suivis de travaux de voirie ont ainsi apporté un éclairage sur l'occupation protohistorique, qui débordait largement le promontoire rocheux de la rive gauche (fouille de la place de Montfort et quai de Verdun). Elles renseignent sur l'évolution des quartiers au cours des siècles.



[82] Projet muséographique, conservatrice Christine Bezin. Architectes Jean-René Baron, Pierre Issanjou, Pierre Roux.

[83] Cabinet Didier Repellin. Suivi de chantier par Laurent Volay, architecte du patrimoine.

[84] Fouille d'archéologie préventive. SAD de Vaucluse : Anaïs Roumégous, Adrien Masson, Jean-Marc Mignon, Isabelle Doray.

[85] Jean-Marc Mignon, Isabelle Doray. 2018, 2019

[86] Encadrés par les services de la DRAC qui autorisent et contrôlent l'intervention des archéologues, instruisent les dossiers de restauration.



*Diagnostique de fouilles avenue Jules Ferry (2024).
Jean-Marc Mignon et Julien Charles.*



La vie des Romains expliquée aux enfants par Claire Bezin.



Visite guidée avec Ana-Maria Mélard.



*Production de feu à l'aide de silex et pyrite
par Julien Charles.*



À la rencontre de l'empire romain (2024).



*Présentation de céramiques aux Journées Européennes du
Patrimoine par l'association Arama (2023).*



*Restauration de la mosaïque au canard sur place au musée
(Astrid Maréchal).*



*Mosaïque au canard présentée au musée après
restauration.*

PRÉSERVER LE CHARME D'UNE VILLE DE PATRIMOINE

L'idée de la dénomination "Vaison-la-Romaine" a jailli comme une évidence en 1923 parce qu'elle était l'aboutissement d'une longue frustration. Progressivement depuis 1924, les connaissances sur la ville antique ont été affinées. Les deux quartiers de Puymin et de La Villasse ont été étendus et mis en valeur ces dernières décennies. Des terrains ont été acquis avec l'aide de la Drac afin de protéger des vestiges enfouis et de préserver la vue sur les édifices classés. La colline de Puymin est un parc boisé prisé⁸⁷. Les sites s'insèrent en cœur de ville en pleine visibilité. On les contourne, on les

surplombe. Les haltes ne laissent pas les visiteurs indifférents, ni les Vaisonnais pour lesquels les vestiges antiques sont pourtant un décor de fond permanent. L'identité de "la Romaine" se constate rapidement au détour d'une place, d'une rue. Bien sûr, Vaison n'est ni Rome, ni Pompéi, ni Herculanium... mais Vaison-la-Romaine a sa place parmi les grands sites français. Elle se démarque d'Arles, de Nîmes et de sa voisine Orange par un patrimoine plus marqué par les grandes *domus* et les voies de circulation que par les édifices publics monumentaux.

[87] L'accès aux sites antiques et au musée est gratuit pour les habitants de Vaison-la-Romaine et des villages de l'Intercommunalité, sur justificatif.



Haute-Ville vue la colline de Sus-Auze



La Villasse, rue des Boutiques et cathédrale.



Chapelle Saint-Quenin.



La cathédrale vue du chemin du Bon-Angé.



Toiture de l'église haute et vitrages artistiques (2018).



Château comtal (2017).



Chapelle Saint-Quenin, 2000-2008.



*Bords médiévaux découverts sous les tuiles.
Abside de la chapelle.*

La commune a d'autres atouts. Elle renvoie encore l'image d'une petite ville provençale. Elle a conservé une taille adaptée aux déplacements à pied, entre Puymain (avec son musée), La Villasse, le pont antique, la cathédrale romane et son cloître, la chapelle Saint-Quenin, la Haute-Ville et ses monuments. Le panorama sur La Villasse, avec la cathédrale romane en fond se détachant sur la verte colline de Théos, est exceptionnel : romantisme des vestiges, vaste espace de calme, témoignage d'une civilisation passée. Imaginons ces quartiers de riches *domus*, d'édifices collectifs imposants et luxueux. *Vasio Vocontiorum* était une jolie ville avec de vastes voies, de belles perspectives. Ailleurs encore des vues sont sublimes. Il y a celle de la Haute-Ville que l'on peut contempler des hauteurs de Puymain ou encore de la colline de la vierge noire.

Si ce centenaire est l'occasion de vœux⁸⁸, celui de préserver et d'améliorer la qualité des paysages, en particulier l'écrin végétal autour des vestiges et des monuments, en est un. Des aménagements ont déjà œuvré en ce sens. La maternelle inondée par le ravin de Pommerol en septembre 1992 a été démolie, libérant la façade ouest de la cathédrale qu'elle masquait depuis les années 30. Ce nouvel

espace végétalisé, étiré au nord, pourrait aussi s'étendre à l'est (sur un terrain acquis avec des subventions de la Drac) jusqu'au "chemin du Bon Ange" et ses murets provençaux pour mettre en valeur le chevet de la cathédrale.

La chapelle Saint-Quenin a également été mise en valeur au cours des dernières années par un espace vert remplaçant les places de parking à l'ouest⁸⁹. Là aussi, les terrains gelés en réserves archéologiques, situés en contrebas, garantissent la protection de l'environnement visuel. Ailleurs, le réaménagement de la rue Trogue Pompée bordant le site de La Villasse permet aux promeneurs de profiter en toute quiétude de la vue sur les vestiges. À la Haute-Ville d'anciennes calades ont été réhabilitées et les édifices bénéficient de campagnes de restauration.

Vaison "la Romaine", c'est bien cela, l'alliance de l'antique, du médiéval et du moderne (Haute-Ville) dans laquelle la ville contemporaine poursuit son renouvellement dans le respect des règles d'urbanisme et des périmètres de protection des Monuments. Continuer à allier la recherche archéologique avec les restaurations et la mise en valeur des Monuments Historiques favorise en fait un urbanisme qualitatif. La survie de Vaison-

[88] La liste serait bien longue déjà pour la période antique : un dépôt archéologique pour le musée, restauration des pavements et enduits peints à protéger par des toitures adéquates et un drainage du sol dans les sites, restauration des mosaïques de la villa du paon et présentation au public, préservation par comblement des vestiges des thermes du nord et de la villa du paon en attendant mieux, dépose d'une mosaïque (une partie), du cours Henri Fabre. Restauration, puis présentation au public des inscriptions et sculptures du forum...

[89] Ancien emplacement de la ligne de chemin de fer.

la-Romaine est là. Car des villes à fort patrimoine historique, il y en a en France et à l'étranger. Des villages pittoresques au cachet provençal, il y en a aussi. La renommée de notre ville tient à un savant équilibre de découvertes historiques, mais aussi du plaisir de parcourir à pied les ruelles d'un point à l'autre de la visite, de profiter de belles perspectives. C'est un tout. À notre époque, les visiteurs ont pris l'habitude d'admirer, partout dans le monde, des lieux exceptionnels. Vaison doit en faire partie ; il suffit souvent de peu.

Bien penser la préservation de l'acquis et son amélioration ne sont pas du tout incompatible avec la vie locale. Les Vaisonnais et les habitants des villages voisins sont attachés à ce patrimoine. Les municipalités successives et les habitants ont développé une culture de l'archéologie nourrie dès leur plus jeune âge par les visites et les ateliers pédagogiques, par l'accès gratuit aux sites antiques, par des conférences, des visites de chantiers de fouilles. Grâce à cette collaboration efficace avec les services d'archéologie qui associent des étudiants à leurs recherches⁹⁰. L'intervention des archéologues est planifiée en amont par la commune avec les services de la Direction des Affaires Culturelles et intégrée dans les travaux en

zones sensibles. Ce n'est pas toujours facile mais la connaissance historique, la préservation du patrimoine et la notoriété de Vaison-la-Romaine en dépendent.

L'aventure des premières découvertes se poursuit donc différemment, sur des surfaces plus restreintes ciblées en fonction des besoins urbanistiques, mais combien plus précises en informations. Les recherches apportent des corrections et quelquefois réinterprètent des édifices. Elles complètent le plan de la ville et son évolution. Elles rectifient des identifications. Ainsi, l'empereur Tibère est devenu Claude, la Vénus laurée est un Apollon, la Maison du Buste en Argent devient le siège d'une corporation d'artisans, le château d'eau dit le "nymphée" n'en serait plus un (installations artisanales, logement d'une roue à eau actionnant les meules d'une meunerie), le grand jardin à portiques au sud de Puymin, tour à tour portique de Pompée, puis sanctuaire à portiques, est aujourd'hui le grand jardin d'une *domus*, la Maison Pompéïa, dont les salles s'étendent plus au sud sous le cours Taulignan⁹¹. En parallèle à ses investigations de terrain, les épigraphistes et leur groupe de travail⁹² enquêtent plus que jamais sur les "Vasienses" et leur ville.

[90] David Biscarat, Master inventoriant les vestiges dans les caves dans le but de préciser l'urbanisme et la topographie antique, 2015.

Elsa Roux, thèse "les placages de marbres de Vaison-la-Romaine, Aix-en-Provence, 2000. Cécile Carrier, thèse "Programmes iconographiques dans les monuments publics en Gaule Narbonnaise, Aix-en-Provence, 2000. Caroline Lefèbvre, thèse "L'architecture monumentale et son décor à Vaison-la-Romaine du I^e s. avant J.-C. au III^e s après, Université Lumière, Lyon, 2021, etc.

[91] Jean-Marc Mignon. Suivi de travaux de voirie sur le cours Taulignan.

[92] Bernard Rémy (+), Benoît Rossignol, Nicolas Mathieu, David Lavergne, Jean-Marc Mignon, Joël-Claude Meffre et d'autres spécialistes travaillent dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherches pluriannuel intitulé "inscriptions latines de Narbonnaises-Vaison des Voconces". Ils ont publié de nombreux articles.



Destruction de l'école maternelle (1993).



Facade ouest de la Cathédrale mise en valeur.



Restauration des balnéaires de la maison au Dauphin (Julien Charles et Eric Vaïsse).



Reconstitution de l'hypocauste de la Maison au dauphin.



Extérieur du musée archéologique Théo Desplans.



Visite guidée de Jean-Marc Mignon pour l'association Volubilis.



Visite guidée de Christine Bezin pour la troisième fleur.



Préparation des Journées Européennes du Patrimoine (2024).



Dépôt archéologique de la DRAC au château de la Villasse. Une étude programmatique sur le château va être lancée pour anticiper la mutation du château de la Villasse, décrite dans la convention Petites Villes de Demain.

VAISONNAISES ET VAISONNAIS CÉLÈBRES

Nicolas Mathieu

"Nicolas Mathieu, professeur d'histoire romaine à l'Université Grenoble Alpes est épigraphiste et s'intéresse particulièrement aux sociétés provinciales occidentales du monde romain, à la parenté dans ses dimensions économiques, culturelles et anthropologiques. Il a participé avec Bernard Rémy et une équipe d'archéologues et d'historiens, de 2013 à 2021 au travail de refonte du corpus des inscriptions des Voconces méridionaux de Vaison et son territoire. Le volume en cours de finalisation devrait paraître en 2025. Il a organisé à Vaison-la-Romaine, en octobre 2021 la 24^e Rencontre franco-italienne d'épigraphie dont le volume paraîtra fin 2024/début 2025.

Vaison ne serait pas Vaison-la-Romaine sans les hommes et les femmes de l'Antiquité. Les plus humbles ont laissé quelques traces d'activités domestiques et professionnelles. Les plus fortunés et ceux qui ont occupé des postes prestigieux et de responsabilités au sein de la Cité et de l'Empire, ont marqué la ville plus durablement en participant à son embellissement. Rivalisant pour avoir la plus somptueuse maison, finançant des travaux et des édifices collectifs, leur influence sur l'urbanisme se devine encore. Voici quelques-uns de ces personnages retenus par l'histoire ou révélés par des inscriptions au fil des découvertes archéologiques.

La qualification de Vaison des Voconces par Pomponius Méla, dans les années 40 de notre ère, comme *urbs opulentissima*, c'est-à-dire ville très riche, à égalité avec "Vienne des Allobroges, Avignon des Cavares, Nîmes des Arécomiques, Toulouse des Tectosages, Orange des *Secundani*, Arles des *Sextani*, Béziers des *Septimani*" (Chorographie, 2.5.75.), laisse deviner une opulence assez grande pour que des hommes et des femmes l'incarnent et l'illustrent. Natif de la péninsule Ibérique, Pomponius Méla n'a pas une vision romano-centrée du monde. Appartenant comme Strabon (63-23 avant notre-ère), son prédécesseur, à l'école philosophique stoïcienne, il voyait le monde moins au prisme des organisations administratives que selon la nature et les peuples, de sorte que ce qui pourrait nous paraître étonnant ne doit pas l'être : ce même niveau entre Vaison qui n'en est pas une et les autres cités qui sont des colonies. Vaison était une ville "très opulente" sous Caligula et Claude (Meffre 2016, p. 115). Elle commençait à avoir de beaux monuments et des hommes et des femmes illustres.

Les Vaisonnais assez puissants pour avoir été

connus ailleurs que dans leur cité et été attestés à la fois par des inscriptions et par les sources littéraires romaines, preuve de leur prestige, de leur action ou de leur aura, sont peu nombreux. Il est en effet assez rare, sauf circonstance ou contexte particulier, que les auteurs antiques romains se soient intéressés à d'autres individus que des sénateurs ou des membres de l'ordre équestre, les deux ordres supérieurs de la société dont les membres étaient susceptibles de côtoyer les empereurs et leur famille. Mais si on se contente des inscriptions comme sources, on trouve quelques femmes. La plupart des Vaisonnaises et des Vaisonnais célèbres ont vécu aux deux premiers siècles de notre ère, durant le Haut-Empire. Ils sont la partie visible de familles enracinées au territoire voconce depuis des décennies auparavant et qui ont su tirer profit de circonstances à des échelles différentes, pour tisser des relations sociales ou économiques. Ces dernières les ont hissés au sommet de la cité des Voconces et ont motivé les monuments qui nous les font connaître à Vaison-même ou dans les campagnes où ils possédaient terres et résidence.

TROGUE POMPÉE

Chronologiquement, le premier Vaisonnais célèbre est l'historien Trogue Pompée (Meffre 2016, p. 117-120 ; Rémy, Desaye 2016, p. 80-81 ; Planchon, Tarpin, 2009, p. 76-82), fait chevalier sous Auguste, dont l'œuvre, *Histoires philippiques* (en quarante livres), ne nous est pas parvenue mais qu'un auteur du IV^e s. de notre ère, Justin, a abrégée en une *Histoire universelle*. Grâce à Justin, nous savons que "dans son dernier livre, Trogue dit que ses ancêtres tiraient leur origine des Voconces, que son grand-père, Trogue Pompée, avait reçu le droit de cité de Gnaeus Pompée lors de la guerre contre Sertorius, que son oncle [paternel] avait commandé des escadrons de cavalerie sous le même Pompée lors de la guerre contre Mithridate" (*Histoire universelle*, 45, 3, 11). Le grand-père de l'historien, devenu citoyen romain, s'était donc vraisemblablement appelé désormais Gnaeus Pompeius Trogus, en portant le prénom et le nom gentilice de son bienfaiteur, Trogus – Trogue en français depuis la Renaissance qui a inversé l'ordre des noms – étant son nom gaulois initial et unique de pérégrin devenu son surnom dans sa nomenclature de citoyen romain. Cet octroi de la citoyenneté dans le contexte de la guerre contre Sertorius menée dans la péninsule Ibérique durant la décennie 70 av. n.-è. laisse penser que le grand-père de l'historien servit dans une unité auxiliaire de la légion romaine voire la commanda. Peut-être cette unité fut-elle constituée de Voconces. Deux courtes citations seulement éclairent la vie du père de l'historien. Justin, encore, indique que son père "avait fait la guerre sous Caius César, qu'il avait reçu la charge du courrier et des missions en même temps que du sceau" (*Histoire universelle*, 45.5.12). César, lui, le mentionne comme négociateur durant la guerre des Gaules, auprès d'Ambiorix, un chef du peuple des Éburons, révoltés contre Rome, durant l'hiver 54-53 av. n.-è. Le père de Trogue Pompée était donc un homme de confiance de César, son interprète, chargé de la correspondance et de missions diplomatiques qui le mettaient au plus près du sommet du pouvoir. Lui aussi fut chevalier. Quant à l'historien lui-même, Trogue Pompée, nous ne savons rien directement. Qu'il ait pu écrire ses *Histoires philippiques* laisse penser qu'il a vécu à Rome un certain temps dans la première moitié

du I^{er} s. et a eu accès à des sources d'informations de premier plan dans les archives du Palais. Il est probable qu'il fut lui aussi un chevalier. Les *Pompei Trogi* illustrent les célébrités vaisonnaises les plus anciennes d'ampleur impériale. Chez les Voconces, Pompeius, leur gentilice, est attesté une vingtaine de fois sans qu'on puisse déterminer si leurs porteurs avaient un lien de parenté avec les *Pompei Trogi*. L'hypothèse est possible pour un seul d'entre eux : Sex. Pompeius Fronto, à Saillans (ILN, Die, 216) parce que ce sont les Voconces (*Vocontei* dans l'inscription) qui lui ont offert un grand mausolée au plus tard sous Auguste, probablement en remerciement d'un service. Chronologie, nature du don, ampleur du monument témoignent de relations sociales romaines parmi les strates supérieures de la cité et illustrent un enracinement au territoire. Un constat analogue concerne Sextus Afranius Burrus, préfet du prétoire de l'empereur Néron, qui vécut dans la première moitié du I^{er} s. de n.-è. et mourut en 62.



Interprétation inconnue.

SEXTUS AFRANIUS BURRUS

Il est le premier Vaisonnais appartenant aux cercles du pouvoir impérial romain à être connu, en plus des sources littéraires – principalement Tacite dans les *Annales* (dans seize passages. Voir Rémy, Desaye 2016, p. 83-88), Sénèque son contemporain, précepteur et conseiller de Néron, Flavius Josèphe, Suétone et Dion Cassius –, par deux inscriptions. L'une est vaisonnaise (CIL, XII, 1360 et 5842), datée de 4 de n.-è. Elle est gravée sur une plaque qui était probablement fixée sur une base de statue. C'est un hommage public des Vaisonnais en remerciement du patronat que Burrus a exercé pour la cité. L'autre provient de l'Orient romain, de Pergè, dans la province de Lycie-Pamphylie (actuelle Turquie). Elle était gravée sur une base de statue honorifique offerte par un affranchi, Tiberius Claudius Plocamus, à son ami, pour lui témoigner sa considération. Les deux inscriptions sont complémentaires.

CIL, XII, 1360 et 5842, Vaison (conservé au Musée Calvet, Avignon)

"Les Vaisonnais des Voconces pour leur patron Sextus Afranius Burrus, fils de Sextus (de la tribu) Voltinia, tribun des soldats, procurateur de [Livie] *Augusta*, procurateur de Tibère César, procurateur du divin Claude, préfet du prétoire, décoré des insignes consulaires." (Traduction Rémy, Desaye 2016)

IK Pergè, 222

"À Sextus Afranius Burrus, fils de Sextus, (de la tribu) Voltinia, tribun des soldats, procurateur de [Livie] *Augusta*, procurateur de Tibère César, procurateur du divin Claude de la province de Galatie et de Pamphylie, préfet du prétoire du divin Claude et de Néron Claude César Auguste Germanicus, Tiberius Claudius Plocamus affranchi du divin Claude et (son) prêtre, pour son ami, pour (lui marquer) sa considération." (Traduction Rémy, Desaye 2016)

L'hommage public des Vaisonnais est daté entre 54, année de la mort de l'empereur Claude puisqu'il est dit divinisé, et 62, année de la mort – peut-être d'un cancer de la gorge (Tacite, *Annales*, 14, 51, 1-4) – de Burrus à Rome où il possédait une *domus* (Tacite, *Annales*, 14, 60, 5).

Il ne donne que les grandes étapes de la vie publique, la carrière de Burrus, mais elles sont suffisantes à montrer la proximité avec la famille impériale, dès Livie épouse et veuve, en 14 de notre-ère, d'Auguste, et surtout la durée de la confiance des empereurs puisque Tibère et Claude sont mentionnés. L'absence du nom de Caligula entre les deux est normale : le souvenir de son nom fut condamné dès sa mort et ses actes cassés. Cette proximité et cette confiance ont été acquises très tôt, au moment où, jeune chevalier, il fut tribun des soldats angusticlave d'une légion non nommée. Cet exercice militaire lui a ouvert les procuratèles, des fonctions variées possibles pour les chevaliers. En l'occurrence, comme *procurator Augustae*, il a probablement géré les propriétés impériales de Livie, c'est-à-dire ses biens personnels qui devaient être des domaines fonciers en Chersonèse de Thrace issus des possessions d'Agrippa, gendre d'Auguste, qui avaient dû être léguées à Livie à la mort d'Auguste. S'il est possible qu'il ait continué dans cette fonction sous le règne de Tibère, ce n'est plus le cas sous celui de Claude comme l'indique l'inscription de Pergè. Il exerça alors une fonction administrative provinciale, en Lycie-Pamphylie. Après cette procuratèle, sous le règne de Claude, il devint son préfet du prétoire, fonction la plus haute pour un chevalier, stratégique et éminemment politique tant il devenait proche de l'empereur. Il était le chef de la garde impériale. Il n'eut pas de collègue. Il resta préfet du prétoire sous son successeur, Néron.

Les sources littéraires enrichissent le portrait brossé à grands traits par les deux inscriptions. Flavius Josèphe éclaire le rôle de Burrus dans l'avènement de Néron (en 54) et permet de comprendre la continuité de sa préfecture du prétoire : "Agrippine [...] machinait la mort de Claude, comme le bruit en courait, et envoie aussitôt le préfet des troupes [= du prétoire] Burrus et avec lui les tribuns et les plus influents des affranchis pour emmener Néron et le proclamer empereur" (*Antiquités judaïques*, 20, 151-152). La suite est décrite par Tacite : "Alors, au milieu du troisième jour avant les Ides d'octobre [= le 13 octobre], les portes du palais s'ouvrent soudain et Néron, accompagné de Burrus, sort

en direction de la cohorte (prétorienne) qui, selon l'habitude militaire, est de garde. Là, à l'invitation du préfet, Néron est accueilli par des acclamations et placé dans une litière." Suivent huit années auprès de Néron où Burrus œuvre au service des intérêts du pouvoir impérial avec Sénèque, précepteur de l'empereur ce qui, aux dires de Tacite, a permis de limiter les excès de l'empereur : "On allait tomber dans les crimes si Afranius Burrus et Annaeus Sénèque n'étaient allés contre. Gouverneurs du jeune empereur et d'accord entre eux, fait rare chez des associés au pouvoir, ils avaient une égale influence par des qualités différentes, Burrus, par son implication dans les affaires militaires et la sévérité de sa conduite, Sénèque par ses leçons d'éloquence et sa bonté morale. Ils s'épaulaient l'un l'autre pour freiner, par des plaisirs licites, les dangers que comportait l'âge de l'empereur, au cas où celui-ci se détournerait de la vertu" (Tacite, *Annales*, 12.2-1.3).

La préfecture du prétoire de Burrus vint couronner une expérience militaire qui lui avait probablement valu tout à son début la confiance de l'empereur et une excellente réputation sous le règne de Claude (Tacite, *Annales*, 12.42.2). C'est probablement sur le terrain, au combat, soit au moment de son tribunat militaire soit en d'autres circonstances au cours de sa carrière, qu'il perdit une main au combat (Tacite, *Annales*, 13.14.6). Un tel homme était digne d'être décoré des insignes consulaires, c'est-à-dire d'être vu en public comme s'il appartenait au premier ordre, celui des sénateurs.

On comprend dans ces conditions que les Vaisonnais l'aient choisi pour patron, c'est-à-dire protecteur comme le veut la relation de clientèle dans le monde antique. Il n'y avait pas personnage plus important au sommet de l'Empire, empereur mis à part. Ce choix prouve aussi que Sextus Afranius Burrus devait être Voconce. Il fallait en tout cas un lien très étroit avec la cité pour que celle-ci, qui n'était pas une colonie romaine, se choisisse un tel patron. Plaide en faveur de cette hypothèse, outre le fait qu'il était inscrit dans la tribu Voltinia, qui est la tribu d'inscription de la plupart des citoyens romains de cette cité, l'existence d'une autre inscription qui mentionne un affranchi, Euneos, d'un Sextus Afranius (CIL, XII, 1309 : *Euneos*

Sex(ti) Afran(i) I(ibertus)). Comme l'indication du lien d'affranchissement est donnée par les deux noms de l'ancien maître, devenu patron (les duo nomina prénom + nom gentilice) on doit penser que cette inscription date de la fin du I^{er} s. avant notre ère et que le maître était plutôt le père du préfet du prétoire que celui-ci même. Le gentilice Afranius est latin mais il est rare en Narbonnaise : aux deux inscriptions vaisonnaises ne s'en ajoute qu'une autre (CIL, XII, 1477, à Narbonne). La présence de ce nom dans la province pourrait découler de l'octroi de la citoyenneté romaine à un notable gaulois par le consul de 61 avant notre ère. Lucius Afranius. Le cas de Sextus Afranius Burrus, pour isolé qu'il soit en ce sens qu'on ne peut le rattacher à aucun parent ni en termes de lignée ni en termes d'alliances, suggère comme pour les *Pompei Trogi* un enracinement local qui remonte au milieu du I^{er} s. av. notre ère.



Inscription de Vasienses Vocontiorum à Sextus Afranius Burrus conservée au musée Calvet.

L DUVIUS AVITUS ET SON ÉPOUSE

Le sénateur Lucius Duvius Avitus, contemporain du préfet du prétoire Burrus, est connu entre autres par une inscription de Rasteau (fragmentaire : CIL, XII, 1354) : consul suffect en novembre-décembre 56 de n.-è. avec Publius Clodius Thrax (CIL, V, 3340), légat consulaire de l'armée de Germanie inférieure, qui comprenait quatre légions, en 58 de n.-è., il fut, avant son consulat, gouverneur de la province d'Aquitaine, qui était de rang prétorien et, à un moment de sa carrière que nous ne connaissons pas, il revêtit une prêtrise supérieure : il fut augure. Tacite, dans les *Annales* (13, 54, 3 ; 13, 56, 1-5) mentionne sa légation de Germanie et Pline l'Ancien, dans son *Histoire naturelle*, mentionne son gouvernement de la province d'Aquitaine (34, 47).

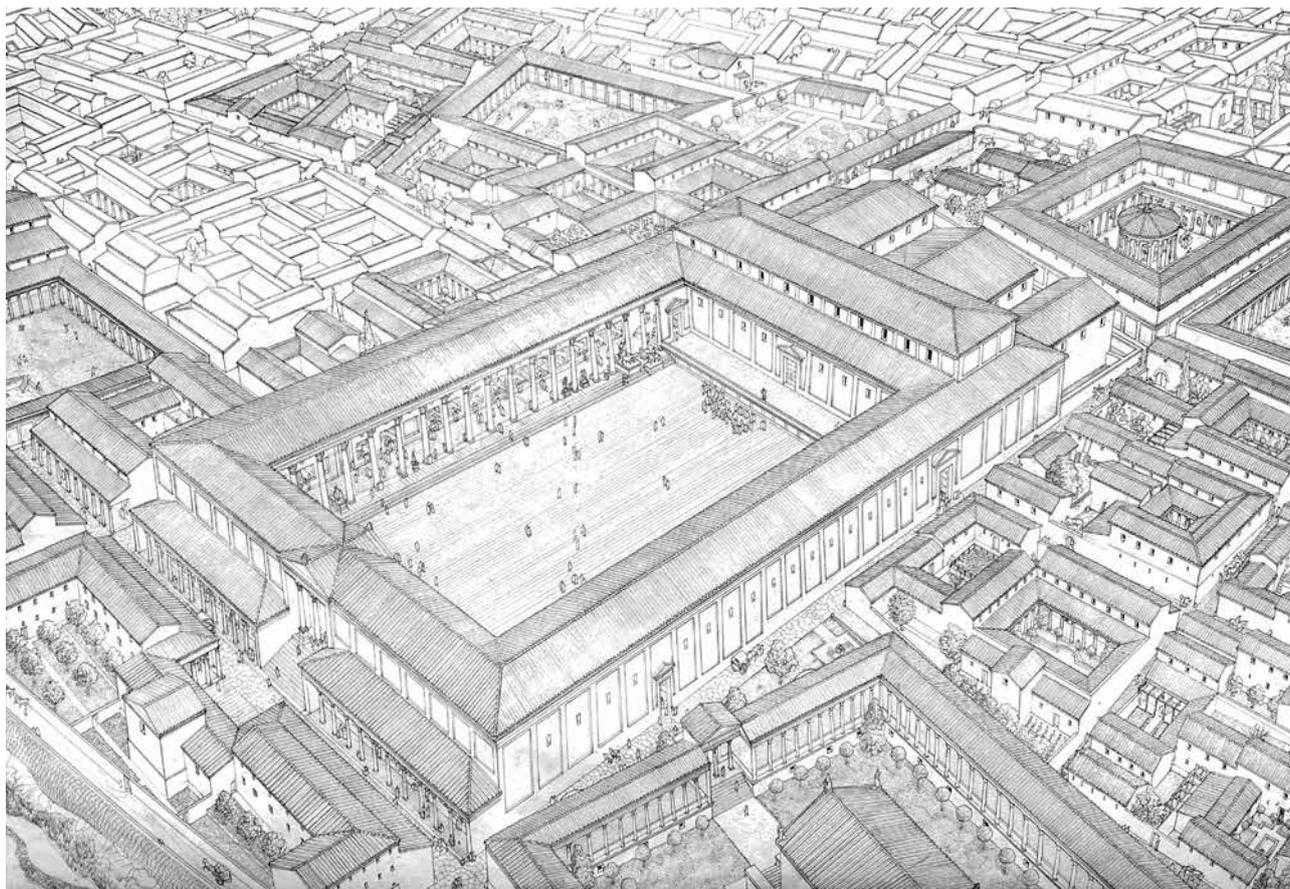
L'origine voconce de ce grand personnage n'est pas directement attestée par les sources mais elle est très probable. Ainsi, l'inscription honorifique fragmentaire perdue CIL, XII, 1374 est-elle réputée avoir été découverte en 1578, sur la « thour de la maison épiscopale du dit Iyeu du Rasteau » (Codex Carp., Suarès). Il est très probable qu'il s'agissait du remploi d'un monument qui ne provenait pas de très loin même si l'on connaît des pierres qui ont parfois voyagé sur de très longues distances. L'autre inscription honorifique au consul a été plus récemment découverte à Vaison (AE, 1976, 391) en bordure de l'Ouvèze, en aval du Pont neuf, parmi un tas de graviers de provenance exacte inconnue. Ces deux localisations, au chef-lieu de cité et dans la campagne du territoire, pourraient conforter l'idée d'un enracinement local, les deux lieux d'affichages révélant, à Vaison, la dimension officielle publique et à Rasteau, la dimension plus familiale. On ajoute à ces indices une troisième inscription, elle aussi fragmentaire, trouvée à Entrechaux, dans la campagne, d'une évergésie d'une femme qui se dit fièrement épouse de [Du]vius Avitus, consul (CIL, XII, 1378) : « ... épouse du consul Lucius Duvius Avitus, [...] perpétuelle, flaminique a restauré à ses frais les murs (?) avec leurs fenêtres, détruits par une inondation du fleuve (?) ... » Le nom de cette femme ne nous est pas parvenu à cause des lacunes de la pierre, une plaque en marbre blanc, brisée de partout, d'environ 65 x 100 cm, trouvée en remploi dans la porte d'une maison en 1888. Elle pourrait avoir été flaminique perpétuelle à Vaison.

Cette prêtrise locale est modeste pour la femme de quelqu'un qui a été consul mais illustre peut-être l'ambiance et les relations sociales dans cette cité au milieu du Ier s. de n.-è. En acceptant une telle prêtrise qui peut sembler au-dessous de son rang, cette femme honore ses compatriotes, assume son origine locale et c'est probablement chez elle, à Entrechaux où elle devait avoir une propriété, qu'elle a fait restaurer quelque partie d'un édifice détruit par une inondation. La perte du nom de la femme du consul interdit d'aller plus loin dans la détermination des origines. Mais le nom gentilice du consul, Duvius, gaulois, est connu une dizaine de fois dans la province de Narbonnaise sous la forme Duvius (B. Lőrincz, 1999, p. 112) ou Dubius (B. Lőrincz, 1999, p. 110), et surtout trois autres fois chez les Voconces : L. Duvius Laurens à Vaison (CIL, XII, 1408) et dans deux inscriptions découvertes au cours de la fouille du site de la Merci qui a mis au jour l'angle du forum de Vaison, en 2011. La première est une inscription en l'honneur de Gaius Duvius Avitus, qui ne pouvait être qu'une inscription honorifique publique, non une épitaphe, vu le lieu de la découverte. Ce Gaius était fils de Lucius, inscrit dans la tribu Voltinia. Il ne peut donc pas être le consul de 56. Il ne peut pas non plus être son père car l'inscription du consul découverte dans l'Ouvèze en 1976 nous apprend que le consul Lucius Duvius Avitus était fils de Lucius. Cependant il appartenait vraisemblablement à la famille du consul, d'autant que la datation du nouveau monument, par le style, la sobriété du texte et le contexte, autorise à dater cet hommage du règne de Claude ou de Néron, contemporain de la vie du consul L. Duvius Avitus. Enfin provenant du même lieu et quasi jumelle stylistiquement et formellement est l'inscription publique en l'honneur de Lucius Duvius Antiquus, fils de Lucius, de la tribu Voltinia. Cet Antiquus pourrait avoir été fils du consul de 56 tout comme Gaius Duvius Avitus. La sobriété des deux textes, l'absence de toute indication de carrière mais la mise en place et l'affichage public dans l'espace du forum nécessairement décidés et autorisés par l'*ordo* de la cité illustrent une volonté d'enraciner une mémoire généalogique. Il est probable que l'inscription, comme l'autre du forum, était accompagnée d'une statue.

au jour une autre plaque en marbre, incomplète, brisée en neuf morceaux en partie jointifs qui le concernent. Ce personnage était donc bien installé dans le paysage épigraphique du chef-lieu de la cité puisqu'il y a reçu plusieurs inscriptions. Malheureusement, ses différents noms sont inconnus ailleurs dans la cité et ne permettent pas de connaître les générations antérieures dont il n'est pas sûr qu'elles aient été voconces depuis longtemps. Il faut peut-être davantage penser à un ou des réseaux d'alliances matrimoniales accumulés qui auraient permis son émergence sur le devant de la scène vaiconnaise. Lustricus, son premier surnom est un *hapax*. Bruttianus n'est attesté qu'en Italie, y est peu fréquent, et est inconnu dans les provinces occidentales de l'empire romain. Il est évident à la lecture de l'inscription que M. Titius Lustricus Bruttianus a été un personnage très important à la fin du

règne de Trajan (en 117) et au début de celui d'Hadrien son successeur.

L'inscription se clôt par la dédicace : "Les Éduens pour leur patron.", bien mise en valeur par les lettres de plus grande taille que tout le reste de l'inscription, placées au centre. Ce peuple avait eu de très bonnes relations avec Rome du temps de la Gaule chevelue maintenues sous l'autorité romaine. Il avait été le premier à avoir de ses citoyens qui entrent au Sénat de Rome après la décision de Claude d'offrir aux provinciaux gaulois cette possibilité. Cité puissante et riche, les Éduens avaient des sénateurs qui auraient été capables de défendre leurs intérêts à Rome. On ignore la ou les raisons pour lesquelles les Éduens cooptèrent pour ce faire M. Titius Lustricus Bruttianus tout comme on ignore s'il eut des descendants.



Le forum de Vaison-la-Romaine, dessin de Jean-Claude Golvin.

Du côté des femmes trois au quatre sont nominalement connues. N'ayant pas accès aux magistratures, elles sont moins visibles dans l'épigraphie publique en dehors de la place qu'elles ont pu avoir auprès d'un mari, d'un père ou d'un membre de leur famille. Leur visibilité n'en est pas moins réelle, notamment par le rôle religieux dans le culte des femmes divinisées des empereurs qui s'est mis en place dans les provinces à partir de la mort de la veuve d'Auguste, Livie, qui est divinisée en 42 (diva Augusta dans les inscriptions). Chez les Voconces, à Vaison en particulier, ce sont principalement les flaminiques qui ont illustré le pouvoir des femmes. Elles faisaient partie des honorati et étaient pour la plupart des citoyennes romaines. Mais il y avait aussi quelques pérégrines. Les trois flaminiques vaisonnaises les mieux connues racontent ou suggèrent chacune une histoire familiale, économique ou sociale intéressante.

CATIA SERVATA, FLAMINIQUE DE LIVIE AUGUSTA À VAISON DES VOCONCES

L'épithaphe (CIL, XII, 1363) de Catia Servata et de Quintus Secundius Zmaragdus, affranchi, sévir augustal, son mari, tous deux citoyens romains, a été faite par le frère et héritier de la défunte, Titus Cadius Severus. *Flaminica Iuliae Augustae*, donc entre 14, année où Livie à la mort d'Auguste reçut le titre d'Augusta, et 42 où elle est divinisée et devient donc diva Augusta, Catia Servata est la deuxième plus ancienne flaminique connue aujourd'hui de la province de Narbonnaise (Mathieu 2022, p. 628). "À Catia Servata, fille de Titus, flaminique de Iulia Augusta à Vaison des Voconces ; à Quintus Secundius Zmaragdus, sévir augustal, son mari. Titus Cadius Severus, son frère et héritier, a pris soin de faire (ce monument) conformément à son testament."

Fille d'un citoyen romain, Catia Servata porte un nom d'origine gauloise, sur *Catu*, "combat, bataille" qui entraine dans la composition de nombreux noms. Attesté près de vingt-cinq fois en Narbonnaise, il est connu cinq autres fois chez les Voconces de méridionaux (CIL, XII, 1363 [bis], 1405, 1712, à Vaison ; AE 1996, 1009, à Plaisans). Il y avait donc des *Catii* parvenus à un bon niveau social chez les Voconces. Plus coûteuses qu'une inscription peinte sur une planche en bois, les inscriptions lapidaires sont toujours l'indice de moyens financiers et d'un bon niveau socio-économique.

Découverte au XVII^e s. de n.-è. à Vaison, au cimetière Saint-Quenin, d'après Suarès, la plaque provenait d'un monument funéraire et témoigne vraisemblablement d'une résidence à Vaison. L'intérêt social de l'inscription tient dans la mention de son frère et héritier et du mari de la flaminique, lui aussi défunt. L'inscription affiche clairement à la fois la position sociale supérieure et le loyalisme à l'égard du pouvoir impérial romain. Catia Servata est probablement l'une des premières prêtresses du culte d'une diua dans la cité des Voconces

méridionaux et son mari fut aussi un serviteur du culte impérial puisqu'il était sévir augustal. Le collège des sévirs augustaux était majoritairement composé d'affranchis. Son rôle consistait à participer à l'organisation des spectacles et cérémonies liées au culte des empereurs divinisés, les *ludi Augustales* (van Haepere 2016, p. 127-155), célébrées par les flamines. Quintus Secundius Zmaragdus, le mari (*marito*) de Catia Servata, porte un nom dérivé de Secundus selon une formation patronymique ordinaire. Zmaragdus, son surnom, est grec et n'est connu qu'une seule autre fois en Narbonnaise, à Vienne (ILN, Vienne, 161) et une fois dans la province d'Aquitaine, chez les Rutènes (CIL, XIII, 1550), porté par un esclave impérial des mines, à La Bastide-l'Évêque, dans le Rouergue sous le règne de Tibère. L'absence d'indication de sa filiation, contrairement à sa femme, laisse penser que Secundus Zmaragdus était un citoyen romain affranchi, non un ingénu. Quoi qu'il en soit, il était un notable de la cité, comme l'étaient les sévirs augustaux partout dans le monde romain. Il avait fait un beau mariage sur le plan social en devenant le mari d'une citoyenne romaine ingénue appartenant à une famille de citoyens bien implantée mais peut-être pas si solide que cela économiquement. Nul doute qu'économiquement et socialement les apports réciproques se conjuguèrent pour permettre à la famille de Catia Servata de tenir son rang et à Secundus Zmaragdus d'oblitérer la macule servile de tout affranchi. La plaque aux trois noms témoigne de cette réussite. Peu nombreux en Narbonnaise, les témoignages épigraphiques de flaminiques montrent que ces femmes avaient une place et un rôle plus importants que celui des femmes qui étaient seulement filles de ou femmes de magistrats. Elles avaient une position éminente dans la cité (Mathieu, 2022, p. 620-622), et une aura qui pouvait excéder le cadre de celle-ci.

ANTISTIA PIA QUINTILLA (AE, 1962, 143) FLAMINIQUE CHEZ LES TRICASTINS

Découverte brisée en cinquante-six fragments, en 1961, à Vaison, sur le sol, en dégagant la partie nord de la rue des colonnes à La Villasse, en dehors de toute zone de sépulture donc, la belle plaque en marbre blanc (51 x 98,7 x 1,7 cm) qu'a fait graver Philocrates, son affranchi, l'a été du vivant de la patronne pour une raison inconnue de nous mais où devait primer l'importance de la position sociale de cette flaminique dans le dernier tiers du I^{er} s., à l'époque flavienne voire au début du II^e s.

"À Antistia Pia Quintilla, fille de Quintus, flaminique dans la colonie *Flavia* des Tricastins. Pour son excellente patronne, Philocrates, son affranchi."

Le fait qu'Antistia Pia Quintilla ait été prêtresse dans la cité limitrophe des Tricastins illustre le rayonnement de sa famille et peut-être des intérêts économiques anciens antérieurs au découpage des cités sous l'autorité romaine et depuis la réorganisation administrative au début du siècle après le voyage d'Auguste dans la province. Tant pour les hommes que pour les femmes sont connus des exemples de mobilité géographique de ce type pour exercer magistrature ou prêtrise dans une autre cité que celle de son origine. Ce n'était pas rare pour le flaminicat des femmes

(Rémy, Mathieu 2009, p. 131-134 ; Mathieu 2022, p. 602). Les voies naturelles de circulation dans le *Vocontium* méridional étaient toutes orientées vers l'ouest et la vallée du Rhône. Dans le cas d'Antistia Pia Quintilla, l'enquête sociale par l'onomastique ouvre des pistes intéressantes.

En effet, son gentilice est largement attesté en Italie ; il est latin "italien". Un consul de 30 av. n.-è. porte le nom de C. Antistius Verus. Il était intervenu contre les Salasses en 35 av. n.-è. Il aurait été gouverneur de Transalpine. L'hypothèse que les *Antistii* connus en Narbonnaise descendent d'un ancêtre qui aurait reçu la citoyenneté de ce sénateur est plausible. Neuf inscriptions attestent ce nom en Narbonnaise, toutes dans le sud de la province à l'exception d'Antistia Pia Quintilla qui est la seule chez les Voconces. On les rencontre à Nîmes, Arles, Narbonne et pour la plupart hommes ou femmes sont esclaves ou affranchis.

Antistia porte deux surnoms, Pia et Quintilla. Même si cette pratique est connue à son époque, elle n'est pas fréquente. Cela ne peut que résulter d'un choix. Plutôt qu'un rappel du prénom de son père, Quintus, mentionné dans la filiation, avec diminutif en *-illus/-illa*, on peut envisager l'autre pratique courante d'une telle polyonymie : celle qui illustre une volonté de rappeler pour mémoire un parent, du côté féminin,



Musée archéologique Théos Desplans, Vaison-la-Romaine.

puisque chez les citoyens la transmission du nom s'effectuait par le gentilice du père. Donner plusieurs surnoms pouvait être l'occasion de réintroduire un nom et une histoire familiale. Il se trouve à Vaison une citoyenne du nom de Quintilla Paterna qui fait l'épithaphe de son père, un notable local qui avait exercé une responsabilité indéterminée en raison des lacunes de la pierre mais une responsabilité des Vaisonnais des Voconces : ... *Vasie]nsium Vocontiorum* (CIL, XII, 1374). Notons le rapprochement sans pouvoir le définir. Antistia Pia Quintilla n'était pas isolée à Vaison. Plus pertinent est un autre rapprochement, avec la cité d'Arles, cette fois, à l'opposé géographique méridional de la province. On y connaît un Peregrinus, *Antistiae piae dispensator*, c'est-à-dire intendant, esclave d'une Antistia Pia. Dans la même inscription figure le nom de sa compagne, Antistia Pia Cypare, affranchie

d'Antistia Pia. La coïncidence répétée de la dénomination de la patronne, le nom grec Cypare, le nom grec Philocrates de l'affranchi qui offre le bel hommage à la flaminique Antistia Pia Quintilla à Vaison invitent à penser que ces individus appartiennent à la *familia* de la flaminique. Elle aurait alors possédé des domaines ou des intérêts près d'Arles ainsi que chez les Voconces. Le Rhône fait le lien entre les deux lieux.

Quoi qu'il en soit, Antistia Pia Quintilla avait une position éminente dans la cité. Le choix du marbre pour la plaque honorifique en témoigne : il devait être à sa hauteur et à celle des moyens financiers de l'affranchi. L'hypothèse que cet hommage ait été réalisé à l'occasion de l'affranchissement est possible. De même on peut se demander si cette plaque n'aurait pas été disposée sur un piédestal de statue.

[---]NA, FILLE D'AVITUS, FLAMINIQUE

Fragmentaire, l'inscription que les héritiers de son affranchi Callistus, ont fait graver en l'honneur de cette flaminique (CIL, XII, 1362) est digne d'illustrer les femmes célèbres de Vaison à plusieurs titres.

"À [...]na, fille d'Avi[tus ?], flaminique des Vaisonnais des Voconces. Les héritiers de Callistus, son affranchi, ont pris soin de faire élever (ce monument)."

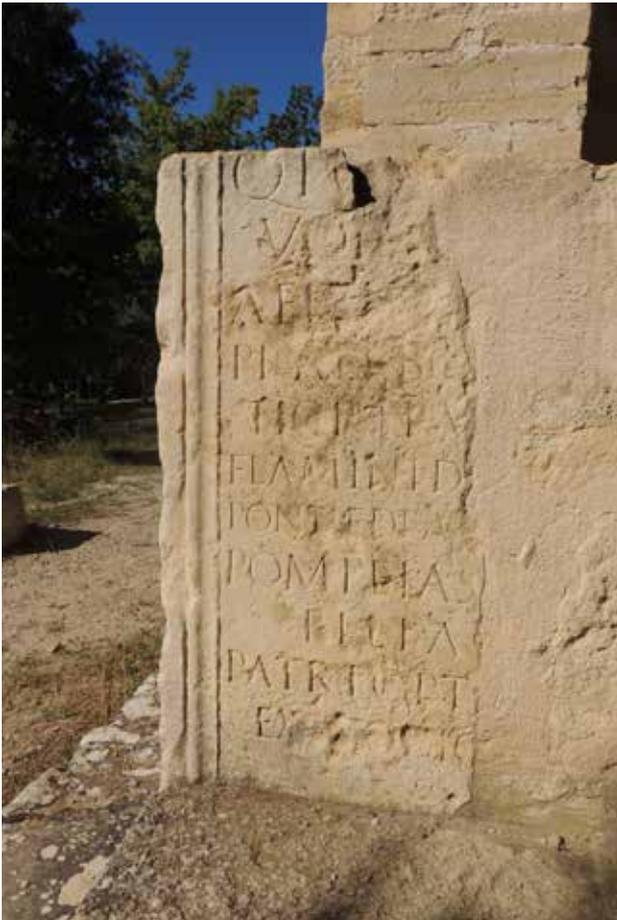
En effet, cette femme est une des deux flaminiques impériales municipales de Vaison. Cependant contrairement à Catia Servata, elle n'est pas citoyenne romaine mais pérégrine, c'est-à-dire une femme libre de sa cité, d'origine gauloise, voconce. Elle prouve que cette prêtrise prestigieuse, révélatrice d'une haute position sociale et de l'intégration aux pratiques et normes du pouvoir n'était pas réservée aux citoyennes romaines. Logiquement, Callistus, son affranchi, était lui aussi un pérégrin. Son nom, d'origine grecque, est attesté treize autres fois en Narbonnaise. S'il est le seul chez les Voconces méridionaux, il est connu une fois chez les Voconces septentrionaux, à Die (ILN, Die, 106). L'inscription n'en dit pas plus et

le portrait serait bref si l'on en restait là. Mais le monument parle et insère la flaminique dans un paysage. Les héritiers en effet, comme ils l'ont fait graver à la fin de l'inscription, "ont pris soin de faire élever", en latin *ponendam curauerunt*. L'implicite du texte est dans le féminin de la désinence du verbe qui implique nécessairement un substantif féminin comme *statuam*, une statue, ou *basem*, une base, voire *imaginem*, une effigie. Le bloc parallélépipédique inscrit a en effet été préparé sur ses quatre faces avec un beau décor mouluré en rinceau. On pouvait donc en faire le tour complet. Le bloc conservé est probablement le dé d'un monument qui devait reposer sur un socle rapporté et perdu et avoir un couronnement lui aussi rapporté et perdu. En effet, la surface de la face supérieure du bloc conservé a été soigneusement aplanie, conserve la trace d'une ciselure périphérique et comporte un trou de louve au centre. Découvert en 1658, dans le quartier de Bayes, devant le portique des thermes du nord, comme l'indique Suarès, ce bloc est le vestige d'une probable base, sobre mais finement décorée et peut-être peinte comme le laissent penser des traces de pigment sur une des faces latérales, de statue qui honorait une Vaisonnaise célèbre.

EN GUISE DE CONCLUSION : UNE CÉLÉBRITÉ NON RECONNUE ?

Découverte en 1828 à Entrechaux sous l'autel de la chapelle Notre-Dame-de-Nazareth et réemployée ensuite dans le muret de soutènement du porche de cette église où elle est encore actuellement à gauche de l'entrée sous le porche, la partie gauche, face inscrite, d'une base comparable à celle offerte par les affranchis de Callistus, comporte une inscription (CIL, XII, 1371 + *add.*) qui tire de l'oubli un notable insuffisamment reconnu aux yeux de sa fille.

"À Quintus Pompeius [...], fils de [...], (de la tribu) Voltinia, édile du district [...], préfet des *Bodionti* (?), préteur des Voconces, flamine du divin Auguste, pontife à Die. Pompeia S[...], sa fille, pour son excellent père (a élevé ce monument) selon ses modestes ressources."



Très probablement, l'inscription est l'épithaphe du père de la dédicante, Pompeia. Elle retrace dans l'ordre direct la carrière du notable arrivé au sommet des honneurs municipaux.

Successivement édile d'un *pagus* indéterminé, préfet des *Bodiontii*, préteur des Voconces, flamine du divin Auguste et pontife à Die, chez les Voconces septentrionaux, Quintus Pompeius a exercé deux charges suprêmes chez les Voconces : celle de préteur, civile, et celle de pontife, religieuse. Les circonscriptions dont il eut la charge et les lieux d'exercice l'ont conduit à se déplacer dans tout le territoire voconce, jusqu'à Die qui est capitale du territoire des Voconces septentrionaux à partir de la fin du I^{er} s. de n.-è. et du début du suivant vers 90-120. Cette épithaphe date donc de la première moitié du II^e s. au plus tôt.

N'était la combinaison de la formule terminale de l'inscription et de la forme du monument on en resterait là. En se fondant sur la mise en page du texte conservé inscrit dans un champ mouluré et sur les dimensions de la face latérale gauche elle aussi moulurée et complète, on estime que le monument originel était un dé de 57 cm de côté sur plus de 87 cm de haut, ce qui est proche du monument offert par les héritiers de Callistus. De ce dé, il était possible de faire le tour car les quatre faces étaient également soigneusement travaillées, de sorte qu'il devait être un élément d'une base peut-être d'une statue modeste que sa fille a offerte à son père en se substituant aux autorités municipales. Installée à Entrechaux, dans le territoire qui devait être l'endroit où résidait la famille et où elle possédait sa terre, cette base célèbre la mémoire du père dans une relation privée de la fille à son père *optimus*, épithète sobre qui rend compte des devoirs d'un père à ses enfants. Mais en narrant la totalité de la carrière de son père, à la manière des hommages publics à d'anciens magistrats, sur un monument qui devait être placé au centre d'un espace libre, en rendant visible et lisible cette réalité, en insistant sur son action personnelle, *ex modicitate sua*, Pompeia S[...] rend publique cette mémoire privée et indique qu'elle a fait ce que les autorités de la cité n'ont pas fait pour son père. Elle le célèbre publiquement.

ANNEXE I

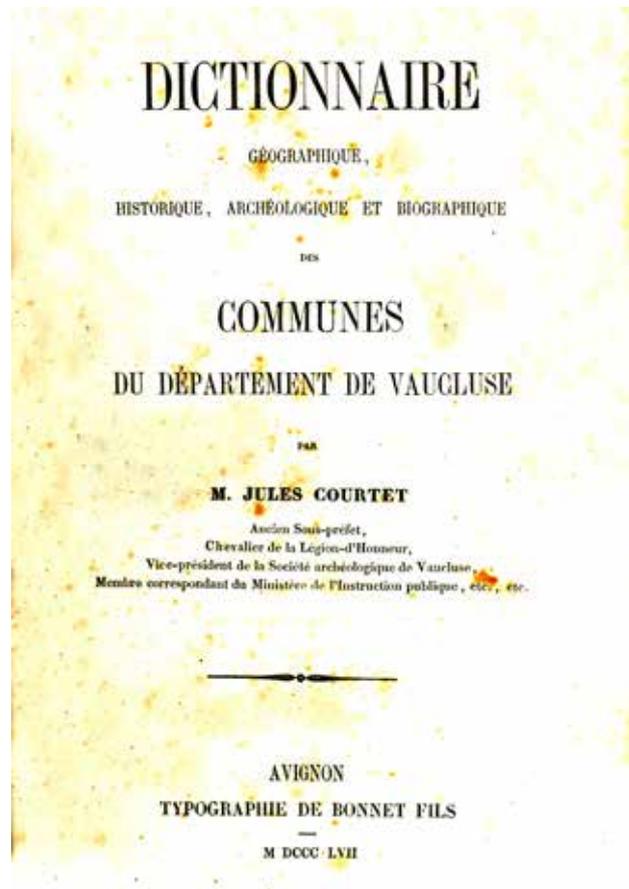
ÉCLAIRAGE SUR LES RICHESSES ARCHÉOLOGIQUES. 1857.

Jules Courtet (1812-1881).

"... A chaque pas, sur le sol de Vaison, on se heurte contre des fragments de marbres, de poteries, de briques, ou contre des débris de mosaïques dont le terrain de la Villasse paraît entièrement pavé. Chaque coup de pioche met au jour des restes d'hypocaustes, des urnes, des vases en verre et des lampes en terre rouge de toutes formes, des médailles, des cippes, des stèles ou des sarcophages chrétiens des premiers siècles. Il est vraiment fâcheux que personne n'ait songé, dans le temps, à réunir les richesses artistiques de Vaison, qui ont été s'éparpiller chez les particuliers et dans les musées de Lyon, de Grenoble, d'Aix et d'Avignon ...

En aval de ce pont, ... on peut suivre l'ancien quai sur une longueur d'environ 300 mètres, malgré son état de dégradation, on aperçoit encore les dix ou douze égouts qui déchargeaient les eaux et les immondices dans la rivière. Un homme pouvait y entrer facilement debout, une charrette aurait passé sans peine dans celui qui traversait l'enclos des Dominicains. A l'extrémité de ce quai, on a fait une ferme d'une assez vaste construction en moellons smillés et en briques. Il est assez difficile d'assigner une destination à cet édifice. Plus loin, sur le versant nord de la colline de Puymain, sont les restes du théâtre. Ce sont, en face de quelques gradins taillés dans le roc, deux arcades accolées, à grand appareil et qu'on appelle dans le pays les Lunettes. C'est tout ce qui reste du Postscenium..." .

Ces références aux élévations antiques sont mentionnées encore par plusieurs auteurs, J.C. Martin en 1818, Ernest Breton en 1842, L. de Laincel en 1872.



"Les lunettes", XIX^e s., musée archéologique Théo Desplans, Vaison-la-Romaine. Provenant de la ferme à l'ouest du théâtre.

ANNEXE II EXTRAITS DE LA CONVENTION DU DÉPÔT LAPIDAIRE DU CLOÎTRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 1914

1° Sont compris dans la "vente tous les vestiges romains, statues, fragments, débris et ruines quelconques, déjà trouvés ou à trouver dans ladite propriété sans aucune exception le vendeur se réservant seulement la possession d'une petite statue..."

2° "La commune s'engage pour elle et pour les municipalités à venir, à transporter dans l'ancien cloître de l'Eglise de Vaison classé parmi les monuments historiques, et aménagé à cet effet en musée, tous les objets présentement découverts et ceux qui seront découverts ultérieurement. Tous ces objets seront classés parmi les monuments historiques."

3° Seront également classé parmi les monuments historiques le théâtre antique, ses substructions déjà mises à jour et celles qui pourraient l'être, ainsi que l'accès nécessaire à la visite de ces restes antiques.

4° La Commune de Vaison s'engage à organiser et à assurer le gardiennage du musée et du théâtre antique et à rendre la visite publique dans les conditions qui seront déterminées entre le service des monuments historiques et la municipalité.

5° Le déblaiement des terres en vue de la recherche des œuvres d'art et des anciennes dispositions du théâtre, sera effectué par les soins de la Commune sous le contrôle de la Commission des Monuments Historiques".



ANNEXE IV

EXTRAIT DU CATALOGUE DE 1918. JOSEPH SAUTEL ÉNONCE LA DISPERSION DES COLLECTIONS DANS LE PASSÉ ET SES CRAINTES POUR L'AVENIR

"Depuis de nombreuses années, les archéologues, les érudits et tous ceux qui s'occupent d'histoire gallo-romaine, désiraient la création d'un musée à Vaison. Déjà, en 1892, M. Camille Jullian, dans son Gallia, la souhaitait ardemment ; dès cette époque, M. Antoine Héron de Villefosse l'a favorisée de toute son influence ; ensuite M. André Hallays n'a cessé de la demander aux pouvoirs publics, et il n'y a personne qui ne regrette sincèrement la dispersion aux quatre coins du monde des richesses artistiques du sol vaisonnaï.

Les faits sont déplorable : pendant plus d'un siècle, les habitants de la région ont pu vendre à volonté, au plus offrant, les objets que le hasard des travaux de la campagne ou des recherches intentionnelles leur avaient livrés. C'est ainsi que beaucoup de collections publiques et privées possèdent des antiquités de Vaison ; les musées régionaux, depuis Marseille jusqu'à Paris, en sont pourvus ; le British Museum a acquis le Diadumène, et nombre de musées étrangers, y compris celui de Berlin, se réclament de la capitale méridionale des Voconces ; j'ai même lu dans un journal américain une proposition de vente de statues antiques, trouvées à Vaison. Voilà comment le riche patrimoine de cette ville s'est dispersé à tous les vents, et je sais quelles difficultés j'ai dû vaincre, pour réunir en un catalogue à peu près complet tous les objets qui y ont été découverts. Cet exode va peut-être s'arrêter : non seulement les lois récentes défendent sous des peines sévères l'exportation de nos trésors archéologiques, mais de plus, un jour tout nouveau vient d'être jeté sur cette question si importante du musée de Vaison : et s'il est un peu ambitieux de dire que c'est chose réglée aujourd'hui, du moins peut-on affirmer qu'un grand pas a été fait vers la solution et que ce désir si légitime sera bientôt une réalité.

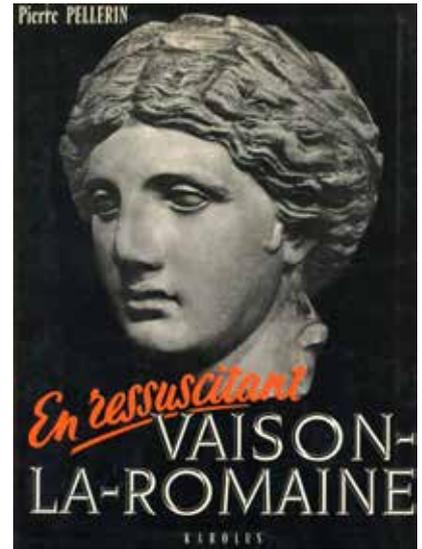
C'est pourquoi nous croyons utile de publier un Catalogue des Antiquités gallo-romaines, qui sont destinées à devenir le noyau des futures collections du musée municipal."

Et Joseph Sautel poursuit sur les collections qui étaient conservées à Vaison depuis un demi-siècle : "On faisait ordinairement deux parts de ces objets : les uns, de peu de volume ou d'une matière fragile, ont été placés à la Mairie ; les autres, plus encombrants, ont été installés au cloître de la cathédrale. Evidemment cette manière de faire laissait beaucoup à désirer : d'abord, il n'existait pas de registre d'entrée, et, de ce fait, nous ne possédons aucun renseignement sur les objets que l'on a recueillis ; de plus, ces débris antiques, livrés pour ainsi dire au public ou entassés dans quelque placard, souffraient autant et même plus que dans la terre, où ils avaient été enfouis ; enfin et surtout, cette organisation rudimentaire n'encourageait point les donateurs et ne favorisait en aucune manière l'arrivée de nouvelles richesses archéologiques, parce qu'on ne les voyait point gardées, étiquetées, collectionnées et surveillées avec soin et méthode.

Les choses en étaient là, lorsque les fouilles que je fis faire au théâtre de Vaison, en 1911, en 1912 et en 1913 attirèrent de nouveau l'attention sur cette question : M. Buffaven, maire de Vaison, vit tout de suite les avantages qu'une organisation locale pouvait avoir pour sa petite patrie, et il s'est mis à l'ouvrage".

ANNEXE V

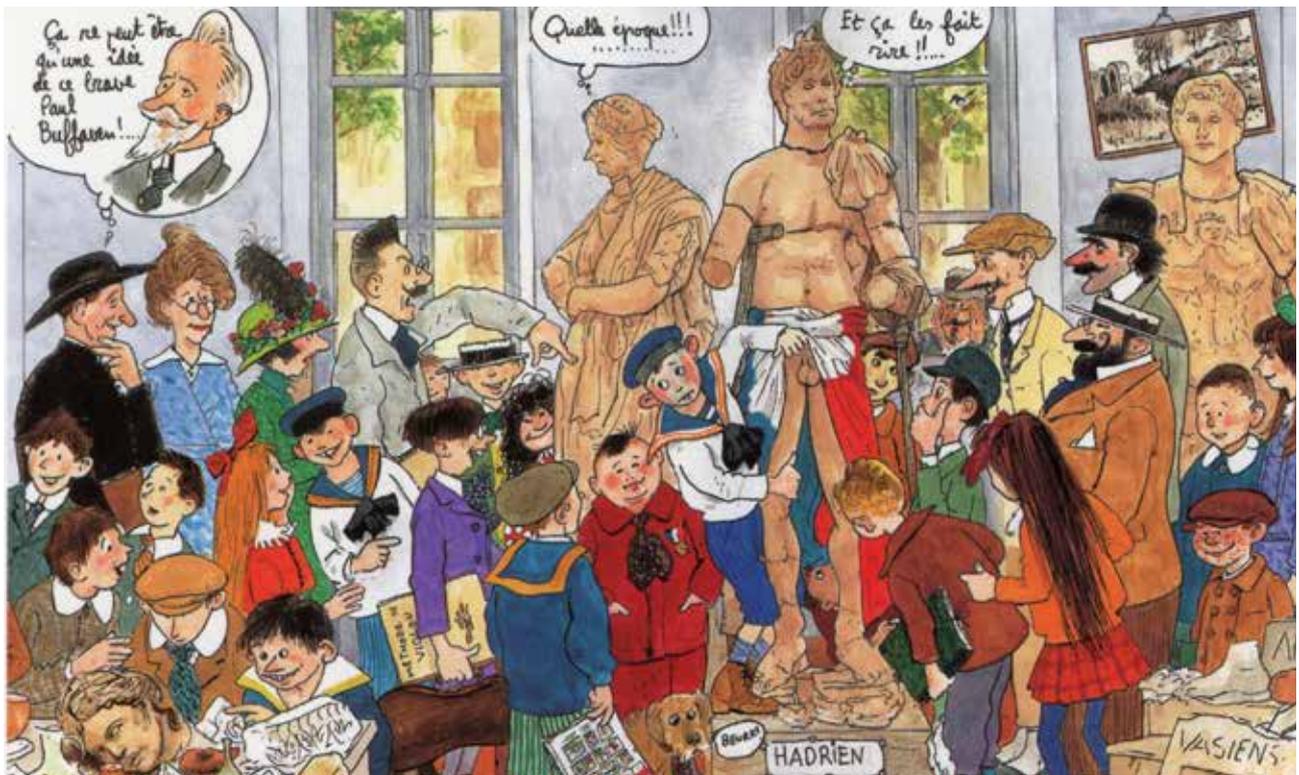
L'histoire romancée "En ressuscitant Vaison-la-Romaine" est éditée plusieurs années après la disparition des protagonistes. Le journaliste Pierre Pellerin y expose l'enthousiasme des hommes et le pittoresque de la redécouverte de la ville antique. Des scènes pagnolesques dépeignent par exemple comment, par pudeur, Paul Buffaven masqua de voile tricolore, puis d'une boîte, la nudité de l'empereur Hadrien. Ces accessoires sujets à amusement furent tour à tour supprimés par Joseph Sautel. Cet épisode illustre le décalage d'une population peu habituée à l'art qui est déçue par des objets aux décors quelquefois érotiques et des œuvres de corps nus. Cette anecdote amusante qui est caricaturée avec bonhomie ne doit pas masquer l'action déterminante de Paul Buffaven en faveur de l'archéologie : c'est sous son mandat que le domaine de Puymartin fut acheté, que la convention et l'organisation provisoire du musée furent réalisés.



"Lorsqu'il s'agit de sélectionner les plus belles pièces à exposer, l'abbé Sautel conseilla de réserver une place de choix à Hadrien. Il fit cette suggestion sans malice, bien qu'il se souvint des préventions de l'ancien maire au sujet de cet empereur exhibitionniste. Aussitôt, il comprit qu'il avait abordé un sujet gênant.

- Hum ! nous verrons cela, Monsieur l'abbé. J'ai une idée.

Quelques semaines plus tard, l'archéologue revint à Vaison et s'empressa d'aller contempler l'exposition des statues. Il fut vite édifié. Ce pauvre Hadrien avait été enveloppé de voiles tricolores précédemment destinés aux fêtes votives. Avec sa robe aux couleurs nationales, l'empereur barbu avait l'air d'un personnage de carnaval. Un public anormalement réjoui admirait ce chef-d'œuvre du costume. Des écoliers se faufilaient, les uns après les autres, comme s'ils s'étaient donné le mot. Les plus frondeurs n'hésitaient pas à soulever ces jupes impériales pour bien voir les détails anatomiques qu'elles cachaient...".



Présentation des statues au musée en 1913, interprétation. Dessin de Jean Marcellin.

ANNEXE VI DISCOURS D'ULYSSE FABRE. 13 DÉCEMBRE 1923.

'Notre Ville, si riche en souvenirs de son glorieux passé, si attrayante par la beauté de ses sites a toujours séduit ses visiteurs dont le nombre ne cesse de s'accroître ; la diversité de ses monuments, les résultats remarquables des fouilles pratiquées dans notre sol au cours de ces dernières années ont accru encore sa renommée. Il n'est pas un archéologue qui ne connaisse notre Pont-Romain, les splendides ruines de notre Théâtre, notre magnifique Eglise Romane et la chapelle Saint-Quenin.

Il est à prévoir que le développement extraordinaire du Tourisme dans notre région, ne pourra que favoriser ce mouvement et apporter à notre cité un nouvel élément d'activité. Il importe donc d'appeler par tous les moyens l'attention des touristes (dans notre région), des archéologues, des amateurs d'art de tous les pays sur l'intérêt que présente notre Ville.

C'est dans cet esprit que je vous propose de soumettre à l'approbation de l'autorité compétente une demande tendant à compléter la dénomination de notre Commune par une appellation qui fixe d'un mot l'attrait particulier de notre cité et qui éveille dans l'esprit du public un sentiment de curiosité. Je considère pour ma part que la dénomination de « Vaison-la-Romaine » répondrait parfaitement à ce double but. Cette modification ne pourrait présenter aucun inconvénient et elle contribuerait certainement à accroître la renommée de notre Ville...'

Journal Officiel du 20 août 1924

Par décret en date du 10 août 1924, la commune de Vaison, arrondissement d'Orange, département de Vaucluse, portera à l'avenir le nom de Vaison-la-Romaine.



ANNEXE VII

Vaison-la-Romaine

On se souvient peut-être qu'il y a quelques mois, la ville de Vaison a voulu embellir son nom. Elle s'appelle désormais Vaison-la-Romaine. On pourra discuter ce changement, et se demander si, dans un pays que Rome a pénétré de son influence, Vaison a plus de titre à se parer de cet adjectif que Nîmes, Aix, Orange ou Vienne. Il est vrai, cependant, que le sol de cette ville a beaucoup fourni aux chercheurs et, dernièrement encore, un jeune archéologue plein de mérite et de zèle, M. l'abbé Sautel, y a fait des trouvailles intéressantes : il a entièrement dégagé le théâtre et retrouvé plusieurs statues ; l'une d'elles représente l'empereur Hadrien, et l'on reconnaît à merveille les traits un peu prétentieux et fausseté fins de l'empereur voyageur. Un buste en cuirasse est d'une exécution remarquable. Un autre buste plus petit, non point de marbre, mais d'argent, vient de sortir de terre ; on déblaye aussi des maisons, et la continuation de ces fouilles promet d'enrichir encore la vieille ville du Comtat, qui offre déjà beaucoup de choses au visiteur. La cathédrale, à elle seule, vaudrait le voyage. On y aime, on y goûte une fois de plus ce style roman du Midi, dont la séduction est très forte. Les artisans qui l'ont créé ne croyaient assurément rien faire de plus que copier et reproduire de leur mieux les modèles antiques qu'ils avaient partout sous les yeux, et cependant, en refaisant ces colonnes, en retraçant ces rinceaux, ils y ont, à leur insu, insinué une grâce et une élégance plus secrètes que celles des choses romaines.

L'architecture romaine n'a pas de musique, on la regarde, on ne l'entend pas. C'est au contraire, une musique étrange, très juste et très fine, celle qui sort des édifices romains qu'on peut voir dans ce pays, comme la cathédrale de Vaison, et, plus encore, cette précieuse église de Saint-Quenin qui se dresse, à quelques pas de l'autre, sur la prairie ; Ce petit monument qui s'offre aux yeux avec tant de simplicité reste pourtant mystérieux. On y voulait voir autrefois un temple de Diane.

Cette opinion n'est plus accréditée aujourd'hui, et la perfection du délicat édifice semble témoigner seulement de la fidélité que les artisans de Provence gardèrent à leurs modèles, tout en introduisant dans leur œuvre une subtilité que ces modèles n'avaient pas.

Quoi qu'il en soit, c'est une chose bien agréable de regarder cette église, éclairée et flattée par la lumière plus tendre du soleil couchant. Sur la pente, de l'autre côté de l'Ouvèze, s'étagent les maisons ruineuses de la vieille ville, qui ont été flagellées par mille averses, brûlées par mille soleils. Le charme du site où Vaison est bâtie, c'est que la rudesse de la montagne s'y rencontre avec la douceur de la grande plaine féconde. Jamais cette opposition ne se fait mieux sentir que dans ces jours de printemps.

Comme, autrefois, entre le comte et l'évêque, la ville semble encore disputée entre deux seigneurs. Tantôt la montagne souffle une bourrasque sur elle, tantôt la plaine lui envoie une haleine parfumée. Le mauvais temps voyage dans un coin du ciel, le beau temps sourit dans un autre. On lève la tête, et l'on voit briller la neige sur la pente froide et hostile du Ventoux. On s'en va dans la vallée, le long des prairies, et l'on a sous les yeux une autre neige, celle des narcisses.

ABEL BONNARD, 2 mai 1925

ANNEXE VIII

Le Petit Provençal du 9 octobre 1923

VAISON-LA-ROMAINE. - Les Amis de Vaison. - L'assemblée générale annuelle de la société les Amis de Vaison a eu lieu dans la salle de l'hôtel de ville.

M. le docteur Barral, président, a remercié d'abord les nombreux membres, qui avaient répondu à son invitation, puis il a salué la mémoire de M. R. Molinas, décédé au cours de l'année et a donné aussitôt la parole à M. Chouvion, trésorier, pour le compte-rendu financier. Ses chiffres et ses statistiques ont montré la prospérité du jeune groupement, et ses commentaires éloquents ont provoqué les applaudissements de tous les assistants.

M. l'abbé Sautel, secrétaire général établit alors l'état moral de la Société en montrant les réalisations de l'année écoulée : publication d'une affiche, de guides et de tracts, tournées de conférences à Lyon, à Saint-Etienne, à Valence, à Vienne, à Nîmes et à Marseille. Ensuite, il rend compte des fouilles opérées dans le courant de l'été : d'abord au théâtre, où se poursuit le dégagement du couloir circulaire des vomitoires, et aussi aux maisons romaines du versant méridional de Puymain ; il décrit les divers appartements mis à jour, salles de bains, vestibule avec chauffage, couloirs, cuisine, et il insiste principalement sur la belle tête en marbre, découverte récemment. M. Ulysse Fabre, maire et président d'honneur, invité par M. le président, fait l'historique des différentes négociations qui ont précédé la réalisation de l'affiche de propagande, et demande à l'assemblée l'adoption du principe des moulages de statues du musée municipal, demandés par des musées de France et de l'étranger. Enfin, M. le président propose de nommer comme membre du Conseil d'administration, M. Paul Gontard, avocat à la Cour d'appel de Paris, Vaisonnais d'origine et de cœur, toujours attaché à la renommée de sa petite patrie. L'élection se fait à l'unanimité des membres présents et M. le président lève la séance, en formant des vœux pour la prospérité et le développement croissant des Amis de Vaison.



VAISON-LA-ROMAINE — 5. Les Thermes du Nord

Edition des " Amis de Vaison "

ANNEXE IX

Hommage à Maurice Burrus. 1932

Le dimanche 19 juin 1932 a lieu une grande fête d'Art en l'Honneur de M. Maurice Burrus, député du Haut-Rhin et bienfaiteur de Vaison-la-Romaine, avec le concours de la Musique de la Garde Républicaine sous la présidence d'Edouard Daladier, député, Ministre des Travaux Publics.

Après réception de la Garde Républicaine par l'Harmonie Indépendante de Vaison, une réception officielle de M. Maurice Burrus, de M. Daladier, de M. le Préfet et des invités, a lieu à l'Hôtel de Ville par le Conseil Municipal, suivi d'une visite des fouilles et du Musée sous la conduite de Jules Formigé et de M. l'abbé Sautel, conservateur du Musée et des Monuments Historiques de Vaison-la-Romaine.

Après un banquet offert par le Conseil Municipal et la Société des Amis de Vaison, direction le Théâtre Antique pour assister à des chœurs : "Aux deux Burrus" sous la direction d'Eugène Liautaud suivi par la Musique de la Garde Républicaine sous la direction de M. le Commandant Pierre Dupont, devant l'assistance composée entre autre de M. Edouard Daladier, M. Maurice Burrus, M. et Mme Ulysse Fabre, M. Louis Serre, Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. le Dr. Barral, M. Jules Formigé, M. l'abbé Sautel, M. Monis, préfet de Vaucluse.



BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Bezin Chr., Chevalier S., Péruch P., Vassile M., (dessins J. Marcellin), *Les gens de Vaison*, Vaison-la-Romaine, 1993.
- Bezin Chr., Delestre X., Doray I., Lavergne D., Meffre J.-Cl., Du Guerny J., Michel d'Annville C., Mathieu N., Rémy B., Mignon J.-M., Roux E., Rossignol B. *Vaison-la-Romaine, antique, médiévale et moderne*. Ed. AIO. 2016.
- Brunel-Ayme B.
Topographie historique de Vaison-la-Romaine de l'antiquité à nos jours.
Ecole d'architecture de Lyon. 1999.
- Cartron I. *Le château comtal de Vaison*. Maîtrise de l'université d'Aix-en-Provence. 1989.
- Delestre X. et Lavergne D. et collectif. *Vaison antique, découvertes archéologiques récentes*, ed. Errance, 2011.
- Goudineau Chr., de Kisch Y., Meffre J.C. *Vaison-la-Romaine*, Errance, 1991.
- Sautel J. *Vaison dans l'Antiquité*, Avignon, Rey-Aubanel, 1926. *Vaison dans l'Antiquité*, volume I : *Histoire et description de la cité, travaux et recherches de 1927 à 1940*, Avignon, Rullières Frères, 1941. Volume II : *Catalogue des objets romains à Vaison et dans son territoire*, Avignon, Rullière frères, 1942.
Volume. III : *Recueil documentaire illustré, supplément : 1926-1940*, Lyon, Rey.

BIBLIOGRAPHIE EPIGRAPHIQUE

- Van Françoise, "Origine et fonctions des *Augustales* (12 av. n.è.-37 de n.è.). Nouvelles hypothèses", *L'Antiquité classique*, 85, 2016, p. 127-155.
- Lörincz Barnabas, *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, vol. II. *Cabalicius-Ixus*, Vienne, 1999.
- Mathieu Nicolas, "Les flaminiques voconces d'après les inscriptions", dans F. Delrieux, L. Guichard, *Itinéraire du Nil au Rhône. En mémoire de François Kayser*. Docere, delectare, mouere, Chambéry, Université Savoie-Mont-Blanc, 2022, p. 591- 633.
- Meffre Joël-Claude, Du Garny Jacques, « *Vasio Vocontiorum* : essai sur quelques-unes de ses élites, leur rôle dans l'obtention du *foedus* des Voconces et l'enrichissement de la ville », *REA*, 49, 2016, p. 113-132. [En ligne] : <https://doi.org/10.3406/ran.2016.1929>.
- Planchon Jacques ; Tarpin Michel, "La formation de la civitas des Voconces", dans *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.) : La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, Dijon, Artheis éditions, 2009, p. 67-82
[En ligne] : <http://books.openedition.org/artehis/18116>.
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.artehis.18116>.
- Rémy Bernard, Desaye Henri, *Les Voconces et l'Empire. Attestations épigraphiques et littéraires de l'activité des Voconces en dehors de leur cité (République et Haut-Empire)*, Bordeaux, Ausonius, 2016.
- Rémy Bernard, Mathieu Nicolas, *Les femmes en Gaule romaine (Ier siècle av. J.-C. – Ve siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 2009.
- Rossignol Benoît, "Découvertes épigraphiques récentes à Vaison-la-Romaine", avec colla. Jean-Marc Mignon, David Lavergne, *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 2015, p. 339-348.

CHRONOLOGIE SIMPLIFIÉE VAISON

Antiquité tardive et Moyen Age. Réemploi de matériaux et d'édifices antiques. Tour aménagée dans les thermes du sud.

XVI^e s-XVIII^e s. Collecte d'inscriptions et d'objets. Ecrits d'érudits sur les antiquités.

Période révolutionnaire : démantèlement de l'évêché, saccage et feu dans l'église, vol de mobilier religieux. Vente de biens dits nationaux.

XIX^e s. Naissance de la notion de patrimoine, mais poursuite des ventes d'antiquités à des collectionneurs et à des musées. Avec la loi de 1810, l'Etat peut exproprier des édifices historiques menacés.

1821-1823. Première commission départementale pour les recherches à faire sur les monuments historiques (fouilles).

1830. Création du poste d'inspecteur des M.H. En 1834, l'inspecteur Prosper Mérimée visite Vaison lors de sa première tournée d'inspection. Il publie ses notes de voyage en 1835. Il subventionne le musée Calvet pour l'achat des bas-reliefs du château de Marody.

1837-1842. Deuxième commission départementale organisant l'acquisition des collections vaisonaises par le musée Calvet. Fouilles sur les terrains Martel (sud du chemin d'Orange), Véran Blanchon, Gleyze (Marody) et Teste (forum).

1840. Première liste classant par ordre de priorité les monuments historiques les plus dégradés à restaurer : y figurent le pont romain, la cathédrale et le cloître, la chapelle Saint-Quenin.

1842-1843. Restauration du pont romain par Prosper Renaux, architecte du département.

Maçons : André Brémond d'Avignon et Pierre de Caromb.

1845. Deuxième visite de Prosper Mérimée à Vaison.

1848-1852. Troisième commission départementale. Fouilles partielles au théâtre.

1851,1879. Projet de création d'un musée dans le cloître. Achat de terrains attenants au cloître, complété en 1909.

1853. Victor Adrien de Blégier, marquis de Taulignan (1829-1889) offre une bande de terrain pour en faire un cours.

1855. Achat du domaine de Puymain par Joseph Jacquet.

1858. Construction de la passerelle (largeur 1,50 m), face à la « tour ».

1862. Théâtre romain Cl. MH.

1867 à 1893 (avec des temps d'arrêt), restauration de la cathédrale. Architecte Henri Revoil.

1868. Eugène Raspail vend au British Museum les fragments d'une statue achetée à Jacquet. Il s'agit d'une bonne réplique du Diadumène de Polyclète.

XIX et début du XX^e s. Découvertes régulières d'antiquités dans la ville basse et pendant la mise en place de la voie de chemin de fer (vers 1879). La collection Napoléon (800 objets des terres de Véran Blanchon de Marody) entre au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Layes.

1882 à 1907. Construction des écoles. 1902, démolition de la chapelle des Dominicains pour agrandissement de la placette.

1884. Déplacement du cimetière au quartier Roussillon à l'emplacement d'une nécropole (tombes à incinération).

1887 (30 mars). Loi assurant la protection juridique des Monuments Historiques (réclamée dès 1832 par Victor Hugo).

1897. Le culte reprend dans la cathédrale Notre-Dame de Nazareth.

1907. Inauguration de la ligne de chemin de fer Orange-Buis les Baronnies.

1907-1909. Joseph Sautel (1880-1955) se documente et fait fouiller au niveau de la scène du théâtre.

1907 (28 février). Classement d'objets mobiliers et lapidaires de la cathédrale.

1909 (19 juillet). Loi permettant de classer les objets mobiliers des particuliers, interdisant les exportations, mais n'empêchant pas le commerce des objets non classés. 1909, déplacement de la mairie sur le cours Taulignan.

1911. Destruction de maisons en ruine sous le château.

1911-1913. Fragments de statues et de décors exhumés de la fosse du théâtre. Le problème du lieu de conservation se pose à nouveau. 1913, promesse de vente de Puymain, convention du dépôt du cloître avec le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. 1914, achat du domaine.

1913 (31 décembre). Loi chargeant les maires de déclarer et de protéger toute découverte. Possibilité de classer un immeuble ou un objet sans l'accord des propriétaires. Création de l'inventaire supplémentaire des immeubles.

1914 (22 septembre). Tour de l'horloge (beffroi) cl. M.H.

1917. Le projet de construire une salle à l'ouest du cloître pour abriter les collections est abandonné. Inquiétude de Joseph Sautel.

1919 (10 août). Délibération envisageant le musée au cloître ou à proximité du théâtre. Pour régler un désaccord avec le prêtre, Paul Buffaven obtient l'autorisation du Ministère de déplacer les éléments de l'antiquité dans une salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Le transport est réalisé en 1921.

1919. Jules Formigé est nommé architecte en chef des Monuments Historiques.

1920 (1^{er} décembre). Ruines du château et rocher qui les porte Cl. M.H.

1921 (13 juin). Mur romain bordant l'Ouvèze, en amont de la passerelle. Cl. M.H.

1921. Représentations sur un terrain à l'ouest du théâtre. A partir de 1922, les spectacles ont lieu dans le théâtre non restauré. Les spectateurs sont assis sur les gradins érodés, sur des bancs et des chaises.

1922. Acquisition des thermes du nord (propriété Denis Raynaud).

1923. Joseph Sautel dégage l'additus Est du théâtre, nettoie l'égout de scène jusqu'à la place de la poste, déblaie la voie romaine à l'Ouest du théâtre, nettoie l'égout à l'Est du forum jusqu'à la place de Montfort.

1923 (13 décembre). La dénomination Vaison-la-Romaine et un musée dans Puymain sont votés.

J. Sautel est nommé conservateur.

Fin décembre. Jules Formigé présente Maurice Burrus à Ulysse Fabre.

1924 (10 août). Décret du ministère de l'Intérieur officialisant la dénomination Vaison-la-Romaine.

1924. Exhumation du Buste en Argent d'un patricien romain. Cl. M.H. le 22 novembre 1926. Exploration des thermes du centre.

1924 (5 août). Création de la société "Les Amis de Vaison-la-Romaine". Le British Museum offre un moulage du Diadumène.

1924-1927. Fouilles de la Maison des Messii (restauration achevée en 1929).

Puis fouilles de Jules Formigé et de Maurice Burrus : 1928-1929, le "prétoire" (Maison à la tonnelle).

1925. Une vierge noire, en métal, remplace la vierge blanche foudroyée en 1916 sur la colline de Sus-Auze (propriété privée, financement par les paroissiens).

1926. Joseph Sautel soutient sa thèse. 1928, il est nommé professeur d'Histoire ancienne et d'archéologie aux Facultés catholiques de Lyon. Il n'a plus d'attribution officielle sur les chantiers de fouilles.

1926 (10 juin). Réparation des ruines du château. Construction d'un local et pose de vitraux à la cathédrale.

1926-1927. Maurice Burrus, menaçant de quitter Vaison, obtient de choisir les chantiers, de recruter du personnel payé en direct.

1927 : Création de la société les Amis du théâtre antique pour les « Fêtes d'Art ou grandes fêtes de décentralisation artistique ».

1929-1931, le sanctuaire à portiques. 1931-1932, les voies à l'Est. 1932-1934, rue avec boutiques et locaux artisanaux.

1930. Transfert du Monument aux Morts pour la France (de Puymain au pied de la Haute-Ville).

1930 (5 avril). Deux portes renaissances de l'hôtel du Beffroi (ancien hôtel Fabre de St-Véran), vantaux compris, sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des M.H.

1932 (19 juin). Maurice Burrus est déclaré citoyen d'honneur de Vaison, au cours d'une fête présidée par Edouard Daladier, député, ministre des travaux publics.

1934. La commune vend l'ancien Hôtel de ville à Jean Martet (1886-1940. Romancier, secrétaire du maréchal Georges Clémenceau).

1937. Allée de platanes de La Villasse. Site Inscrit.
1938. Début des fouilles de la Maison au Dauphin (propriété de Blégier). Maurice Burrus donne à la Commune sa maison, 66 av. J. Ferry (conservant l'usufruit) et ses terrains (La Villasse Est).
1938-1939. Construction du premier pont neuf décidé après les crues de l'Ouvèze de 1931 (passerelle régulièrement endommagée).
1942 (9 août). Fouilles de Puymain cl. M.H.
1943 (15 janvier). Fouilles de La Villasse cl. M.H.
1944. Explosifs allemands : le pont neuf saute, le pont romain résiste.
1949, 1951. Dégagement de structures paléochrétiennes à la cathédrale. (J. Sautel et Arcellin).
1949-1950. Nouveau pont neuf.
1953. Restauration du pont romain : remplacement de 15 claveaux endommagés par la charge allemande. Architecte Jean Sonnier. Entreprise Girard.
1956-1957. Restauration des toitures de la cathédrale en bards de mollasse marine comme au Moyen-Âge. Architectes : Pierre Biscop et Jean Sonnier.
1956 à 1965. Fouilles "rue des colonnes" et nord La Villasse (S. Gagnière. H. Rolland. A. Dumoulin).
1962 (4 juin). Thermes du nord Cl. M.H.
1964. Opération de sauvetage Maison du paon (6 mosaïques).
1967 (2 octobre). Ville et quartier de Maraudy, Sites Inscrits.
1969-1971. Fouilles de la Maison au Dauphin (B. Liou et Ch. Goudineau). Publication en 1979.
1973 à 1982. Fouilles au nord de la cathédrale (B. Liou).
1970 à 1997. Fouilles aux thermes du nord (Y. de Kisch, puis avec J.-C Meffre).
1969-1980. Maison du Paon et sanctuaire (Y. de Kisch).
1979-1981, puis 1992. Fouilles à l'ouest de la Maison au Dauphin (Y. de Kisch, J.-C Meffre).
1982. Création du Service d'Archéologie du Département de Vaucluse.
1987. Fouilles de sauvetage aux Colombiers (en préalable à l'agrandissement de la cave coopérative).
1992 (22 septembre). Crue de l'Ouvèze. Décembre, sondage au pont romain (J.-M. Mignon).
1992 (17 décembre). Boutiques, sanctuaires et villa du Paon avec ses mosaïques Cl. M.H.
1993. Fouilles des endiguements (J.-M. Mignon) et du rempart protohistorique (Y. de Kisch, J.-C Meffre).
1994, restauration du pont romain. Architectes Didier Repellin et Renzo Wieder.
1994 (19 mai). Eglise de la Haute-Ville Cl. M.H. (auparavant sur l'Inventaire Supplémentaire des M.H de 1946).
1994. Dégagements archéologiques à la cathédrale (F. Guyonnet. C. Michel d'Annville) avant la restauration du dallage (D. Repellin).
2000- 2004. Chapelle St-Quenin. Restauration de la toiture, du clocheton, des voûtes, coulinage de chaux dans les murs. Architectes D. Repellin, L. Volay.
2001. Loi relative à l'archéologie préventive.
2002 (2 septembre). Villa « do mi si la do ré » ou « villa verte » (avenue Jules Ferry), inscrite sur l'Inventaire supplémentaire des M.H.
2003. Création du zonage archéologique de Vaison.
2005-2009. Restauration du théâtre. Architectes : D. Repellin, L. Volay. (Financement Plan Patrimoine Antique).
2006. Diagnostic à la Buisserette (J.-C. Meffre).
2007. Diagnostic quai de Verdun (ensemble thermal. J.-C. Meffre et R. Gaday).
2007 (18 juillet). Classement des parcelles sud et nord du château de La Villasse comprenant la Maison au Dauphin.
2007-2013. Restauration des calades, Montée Ste-Constance et sous le château.
2009. Decumanus dallé et bordé d'un portique (avenue Jules Ferry contre les thermes du sud). Restauration du Beffroi.
2011. Diagnostics d'archéologie préventive : amphithéâtre entre l'avenue du général de Gaulle et le

théâtre. Confirmation de l'emplacement du forum.

2011. Transfert de l'Etat à la Commune de La Villasse ouest et nord. L'Etat conserve le château (dépôt archéologique).

2012. Nouvelles opérations de restauration de l'église haute (compléments aux travaux de 1995 et avant). Réalisation d'une calade Montée du pont romain.

2013-2015. Fouille programmée du forum et découverte d'inscriptions parmi lesquelles l'exceptionnelle dédicace à Marcus Titius Lustricus Bruttianus (J.-M. Mignon et I. Doray)

2014. Fouilles de domus sous la place de Montfort (J.-M. Mignon et I. Doray).

2017-2018. Restauration de la Maison au Dauphin. Architectes : RL&A Didier Repellin, Sixte Doussau.

2019. Restauration du balnéaire privé de la Maison au Dauphin (J. Charles, pôle Patrimoine et archéologie)

2019. Nouvelles opérations de restauration de l'église haute : vitrages artistiques de King En Joong / Façade orientale. Architectes : RL&A Didier Repellin, Sixte Doussau.

2020. Diagnostic d'archéologie préventive Le Rouvillier-Avenue Hector Berlioz (A. Roumégous)

2021. Diagnostic d'archéologie préventive château comtal (J. Taulier)

2021. Diagnostic et fouille chemin de la Planchette (R. Guilbert-Berger)

2021. Diagnostic d'archéologie préventive puis fouille chemin de Mirabel : découverte d'une statue en calcaire coquillier d'une déesse, probablement Junon (A. Roumégous)

2021-2022. Suivi archéologique de travaux de voirie sur les réseaux enterrés du cours Taulignan (J.-M. Mignon et I. Doray)

2021-2022. Diagnostic d'archéologie préventive puis fouille avenue du chanoine Sautel (thermes du Nord) (A. Roumégous)

2022. Fouille quartier L'Iouu : établissement agricole (J. Charles)

2022-2023. Etude d'évaluation portant sur le château comtal : état sanitaire, projet de restauration (Architectes : Archipat - Renard)

2023-2024. Travaux de confortement des fondations de l'église haute et du rocher qui la porte (Géolithe - Architecte : A. Sourd -Tanzy)



LEXIQUE

Additus : passages latéraux des entrées donnant accès à la partie basse du théâtre (orchestra et premiers gradins).

Atrium : pièce de la maison dont le plafond est doté d'une ouverture (*compluvium*) sous laquelle un bassin reçoit les eaux de pluie (*impluvium*).

Cardo maximus : voie principale nord-sud d'une ville coupée par le decumanus (est-ouest).

Cavea : partie dotée de gradins et généralement divisée en "moeniana" (groupements de gradins séparés par un couloir de circulation).

Chancel : muret de séparation entre la partie sacrée de l'église et la nef où se trouvaient les fidèles.

Cité : entité territoriale, plus ou moins étendue, administrée par une capitale urbanisée, qui pouvait comporter d'autres agglomérations. Elle était dotée d'un statut juridique varié (pérégrin, latin, romain) qui fixait le régime du droit civil et privé. Dans le cas d'une cité fédérée comme *Vasio*, un traité (*foedus*), en principe sur un pied d'égalité en faisait une alliée de Rome et lui accordait certains privilèges inconnus.

Decumanus : voie principale est-ouest.

Domus : maison de ville avec pièces d'agrément et de service (cuisine) éclairées et desservies par des cours et un jardin.

Hyposcaenia (fosses de scène qui abritait une partie de la machinerie du théâtre.

Opus sectile : "ouvrage découpé" de plaquettes de différentes pierres colorées et lissées. Les plaquettes taillées en carrés, triangles... losanges décoraient des sols ou des murs.

Palestre : espace dédié aux exercices physiques dans un complexe collectif associé à des bains (thermes) ou à l'entraînement des jeunes ou des gladiateurs.

Péristyle : (de peri, autour et de stulos, colonne). Espace ouvert entouré de galeries à colonnes.

Proscenium : muret décoratif (haut de 1m 25) masquant l'avant et le dessous de la scène, en particulier le dispositif de lever du rideau.

Tablinum : Cette pièce, proche de l'*atrium*, sert de bureau au maître de maison qui y reçoit les responsables de ses terres, les fournisseurs et tous ceux avec qui il traite des affaires.

Tessellatum : dans une mosaïque, surface décorative composée de tesselles, petits cubes de différents matériaux colorés.

Togatus : sculpture en pied d'un personnage vêtu d'une toge.

Vasienses : habitants de la cité *Vasio*.



Repas offert par Léonard Gianadda à l'occasion du quarantième anniversaire du jumelage avec la ville de Martigny, à la Fondation Gianadda.

